



actes

du conseil général

année XCV septembre-décembre 2014

N° 419

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Direction Générale
Œuvres de Don Bosco
Rome

actes

du Conseil général de la Société salésienne de saint Jean Bosco

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

année XCV **N. 419**
septembre-décembre 2014

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Ángel FERNÁNDEZ ARTIME « APPARTENIR D'AVANTAGE À DIEU, D'AVANTAGE AUX CONFRÈRES, D'AVANTAGE AUX JEUNES »	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Projet d'animation et de gouvernement du Recteur Majeur et de son Conseil pour le sexennat 2014-2020	31
3. DISPOSITIONS ET NORMES	(absentes dans ce numéro)	
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Conseil Général	150
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Message du Recteur Majeur pour l'ouverture de l'Année de célébration du Bicentenaire de la naissance de Don Bosco	154
	5.2 Bulle Pontificale accordant l'Indulgence Plénière pour l'Année Bicentenaire de la naissance de Don Bosco	157
	5.3 Décret d'érection canonique de la Province Salésienne « Saint Jacques le Majeur » - Espagne	159
	5.4 Décret d'érection canonique de la Province Salésienne « Marie Auxiliatrice » - Espagne	163
	5.5 Nouveaux Provinciaux	166
	5.6 Nouvel Évêque salésien	170
	5.7 Confrères défunts	171

Editrice S.D.B.

Édition hors commerce

Direzione Generale Opere Don Bosco

Via della Pisana, 1111

Casella Postale 18333

00163 Roma

Tipolitografia Istituto Salesiano Pio XI - Via Umbertide, 11 - 00181 Roma

Tel. 06.78.27.819 - Fax 06.78.48.333 - E-mail: tipolito@pcn.net

Finito di stampare: Settembre 2014

1. LE RECTEUR MAJEUR

« APPARTENIR DAVANTAGE À DIEU, DAVANTAGE AUX CONFRÈRES, DAVANTAGE AUX JEUNES »

1. SUR LES TRACES DE MES PRÉDÉCESSEURS. – 2. UN PRÉSENT À VIVRE DANS LA FOI, AVEC ESPÉRANCE, AVEC RÉALISME ET EN MARCHANT ENSEMBLE. – 3. EN APPARTENANT DAVANTAGE À DIEU. – 4. RENDONS RÉELLE L'“UTOPIE” DE LA FRATERNITÉ SELON L'ÉVANGILE. 5. AVEC LES JEUNES, POUR LES JEUNES “NOS PATRONS”. – 6. CONGRÉGATION MISSIONNAIRE : QUAND LA DIVERSITÉ EST RICHESSE. – 6.1. *Parce qu'il y a des champs de mission pastorale où nous sommes tout à fait nécessaires en ce moment...* – 6.2. *... Et parce que la diversité est richesse.* – 7. EN CÉLÉBRANT LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE DON BOSCO. – 8. “PRENONS LA MADONE CHEZ NOUS” : « Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui » (Jn 19,27).

Rome, 16 août 2014

Début du Bicentenaire de la Naissance de Don Bosco

Mes chers confrères,

Voilà déjà trois mois que s'est terminé le CG 27 et, même si j'ai déjà pu communiquer avec vous par écrit ou par un message audiovisuel, la lettre du Recteur Majeur que l'on publie dans les Actes du Conseil Général est un moment spécial.

Comme titre de ma première lettre, j'ai choisi celui de mon intervention à la clôture du CG 27 parce que je crois que dans le contenu du Chapitre, l'on trouve tout un programme de réflexion et d'action pour le Sexennat, que nous devons approfondir en divers moments et de diverses manières. Je voudrais me reporter à certains noyaux thématiques du Chapitre Général mais, en premier lieu et surtout, je voudrais exprimer à tous et à chacun de vous, mes chers Confrères Salésiens, toute mon affection et mon désir qu'un jour, et en quelque lieu de notre « monde salésien », nous puissions nous rencontrer. Ce sera un vrai cadeau et une vraie joie pour moi.

Je veux aussi vous dire qu'en pensant à la manière de vous manifester ce que représente pour moi ce moment où je vous écris et le service qu'il m'a été demandé d'accomplir, j'ai pensé rechercher et lire ce que fut la première communication de chacun des Recteurs

Majeurs qui m'ont précédé. Je veux vous dire que cela a été un vrai plaisir et un don pour mon âme de rencontrer ces témoins ; et je ne peux pas ne pas partager avec vous ce que j'ai noté car cela parle de soi.

1. SUR LES TRACES DE MES PRÉDÉCESSEURS

Je dois vous avouer que le seul fait d'écrire ce texte m'émeut en pensant précisément aux Recteurs Majeurs que nous avons eus. Chez tous, on saisit que le début de leur service a vraiment été quelque chose de très spécial.

Don Michel RUA (Bienheureux), qui écrit sa première lettre de Recteur Majeur le 19 mars 1888, après la reconnaissance et le décret du Saint-Siège qui le confirmait comme Recteur Majeur, s'exprime en disant qu'après la lettre envoyée par le Chapitre Supérieur lui-même, il écrit pour la première fois en sa nouvelle qualité de Recteur Majeur à laquelle « *malgré mon indignité, j'ai été conduit par la Divine Providence de la manière qui vous a été manifestée à vous tous.* »¹ Cela dit, Don Rua fait savoir qu'après l'audience personnelle avec le Pape Léon XIII, le Cardinal Vicaire lui dit pour terminer : « *Je vous recommande la cause de Don Bosco ; je vous recommande la cause de Don Bosco.* »² Par la suite, il exprime sa profonde conviction que les Salésiens doivent être les dignes fils d'un Père aussi grand que Don Bosco, de manière que leur engagement principal doit être de soutenir et, en même temps, de développer encore davantage les œuvres qu'il a lancées, en suivant fidèlement les méthodes pratiquées et enseignées par Don Bosco lui-même. Il remercie ensuite pour toutes les lettres reçues, pleines de sentiments respectueux et affectueux ; et il reconnaît que tout cela soulage sa douleur (pour la perte de Don Bosco s'entend) et met dans son cœur la confiance qui lui fait trouver moins pénible son

¹ *Lettere Circolari di Don Michele Rua ai Salesiani*, Direzione Generale Opere Don Bosco, Torino, 1965, p. 25.

² *Ibidem*, p. 26.

chemin : « *Malgré cela, je ne peux pas me cacher, ni à vous, le grand besoin que j'éprouve de vos prières. Je me recommande donc à votre charité afin que vous me souteniez tous de vos prières efficaces. De mon côté, je vous assure que je vous porte tous dans mon cœur et que je vous recommanderai au Seigneur chaque jour à la Ste Messe, afin qu'Il vous assiste de sa sainte grâce, vous défende de tout danger et, surtout, nous accorde de nous retrouver un jour tous ensemble, sans exclure personne, pour chanter ses louanges au Paradis où il nous attend, comme nous l'a écrit notre bien-aimé Père Don Bosco.* »³

Le **Père Paul ALBERA** écrit sa première lettre à Turin le 25 janvier 1911. Le Chapitre Général XI était terminé depuis le 31 août 1910. Dans cette lettre, le P. Albera commence en toute simplicité en disant qu'il est conscient qu'on attendait avec une certaine impatience la première circulaire du nouveau Recteur Majeur ; et il reconnaît qu'il aurait dû, dès la fin du Chapitre Général, informer de l'élection des Supérieurs et d'autres choses importantes.⁴

Avec la simplicité que nous connaissons chez le P. Albera, il manifeste dans sa lettre qu'il l'a écrite à une date proche de l'anniversaire de la mort du Vénérable Don Bosco, une date que Don Rua choisissait fréquemment pour écrire l'une de ces « admirables circulaires » ; et il est convaincu que « *cette date mémorable, plus que tout autre chose, conférera l'autorité et l'efficacité à ma pauvre parole dépouillée. Voilà donc que je me présente à vous, certes pas avec le langage d'un supérieur et d'un maître, mais plutôt avec la simplicité et l'affection d'un frère et d'un ami. Il est dans mon intention de vous faire connaître mes pensées, à cœur ouvert, confiant que ma voix trouvera un écho fidèle chez tous les Salésiens, et qu'elle servira à tous de stimulant pour que nous nous montrions toujours plus les dignes fils de notre Vénérable Fondateur et Père.* »⁵ Cela dit, plus bas dans la même lettre, sous le titre « ... Sous le poids de la responsabilité », le P. Albera écrit une

³ *Ibidem*, p. 27.

⁴ *Lettere Circolari di Don Paolo Albera ai Salesiani*, Direzione Generale Opere Don Bosco, Torino, 1965, p. 6.

⁵ *Ibidem*, p. 8.

très belle page où il dit se sentir écrasé sous un grand poids et qu'il aurait voulu se soustraire à « *une charge que je savais depuis longtemps bien au-dessus de mes très faibles forces physiques, intellectuelles et morales.* »⁶

Il se voyait entouré – ce sont ses propres paroles – de beaucoup d'autres Salésiens mieux préparés pour assumer le gouvernement de notre Pieuse Société, plus vertueux et plus sages... Dès qu'il le put, il courut à Valsalice se jeter aux pieds de Don Bosco pour se plaindre de ce qu'il avait laissé tomber dans ses mains le gouvernail de la barque salésienne... et lui exposer, plus avec ses larmes qu'en paroles, ses angoisses, ses craintes et sa faiblesse⁷.

Le Père Philippe RINALDI (Bienheureux) écrit sa première lettre, publiée dans les *Actes du Chapitre Supérieur*, « Actes » qui avaient fait leur apparition trois ans auparavant, avec le P. Albera, et dont treize numéros avaient déjà été publiés.

Dans la première phrase de sa lettre, il écrit : « *C'est la première fois que je vous écris comme Recteur Majeur, et j'aimerais pouvoir manifester pleinement les pensées et les sentiments d'affection que la nouvelle grande responsabilité a suscités dans mon cœur, en ces jours mémorables. Mais il est facile de comprendre que cela n'est pas possible : dans notre vie, se succèdent parfois des événements si imprévus et imposants que les mots ne réussissent pas à exprimer et à colorer correctement ce qu'ils éveillent en nous. Je laisse donc à votre expérience et à votre bonté d'interpréter mes pensées et sentiments d'affection.* »⁸

Le P. Rinaldi écrit ensuite qu'il ne peut pas remercier individuellement chaque Salésien, pas même avec un simple mot : il confie donc ses remerciements à ces quelques lignes qu'il adresse à tous. Il ajoute que le 24 avril précédent, accompagné de Provinciaux et de Délégués du Chapitre Général, et entouré de confrères et de jeunes de l'Oratoire, il s'était agenouillé, ému, devant l'image souriante de notre Auxiliatrice dans son beau

⁶ *Ibidem*, p. 13.

⁷ *Ibidem*, p. 13.

⁸ *Atti del Capitolo Superiore della Pia Società Salesiana*, Anno III, n° 14, 1922, p. 4.

sanctuaire, confiant tous et chacun à son cœur, comme ses enfants bien-aimés.⁹

Le Père Pierre RICALDONE écrit sa première lettre avec ses salutations, le 24 juin 1932, en commençant ainsi : « *Mon premier salut est une prière. Notre Société n'est plus dans les mains expertes et saintes du Bienheureux Don Bosco, de Don Rua, de Don Albera, de Don Rinaldi : aidez-moi à obtenir du Seigneur qu'entre les mains de votre nouveau Recteur Majeur, ne s'affaiblissent pas la ferveur de son zèle ni le rythme de son expansion.* »¹⁰

Le P. Ricaldone présente ses excuses de n'avoir pu écrire plus tôt son affectueux et paternel souvenir même si sa pensée a immédiatement rejoint tous les confrères ; mais le Chapitre Général et les affaires urgentes à traiter avec les Provinciaux, en plus du voyage à Rome, l'en ont empêché. Il remercie pour les vœux très cordiaux reçus et accompagnés de la promesse de prières à ses intentions, d'observer fidèlement les Constitutions et de rester fortement attachés à l'esprit du bienheureux Don Bosco.

En date du 24 août 1952, **le Père René ZIGGIOTTI** rédige sa première lettre en disant avoir attendu la fin du Chapitre Général XVII et la clôture des fêtes des 15 et 16 août, avec les nouvelles professions en souvenir de la naissance de notre bien-aimé Père et Fondateur, « *avant de vous envoyer ma première lettre que je confie à la spéciale protection de notre Mère, la Très Sainte Vierge Marie Auxiliatrice, au jour béni de sa commémoration mensuelle.* »¹¹

Le Recteur Majeur remercie ensuite pour les vœux qui lui ont été envoyés à l'occasion de sa nomination et assure tous et chacun de son souvenir dans la prière, particulièrement ceux, parmi la grande quantité de lettres reçues, à qui sa réponse ne serait pas arrivée.

Plus bas, il raconte aux confrères le moment de son élection, ce 1^{er} août. « *Il était environ 13 heures, ce jour-là ; une fois complétés les longs préparatifs nécessaires, le serment des électeurs et le scrutin*

⁹ *Ibidem*, p. 4-5.

¹⁰ *Atti del Capitolo Superiore della Società Salesiana*, Anno XIII, n° 58, 1932, p. 2.

¹¹ *Atti del Capitolo Superiore della Società Salesiana*, Anno XXXII, n° 169, 1952, p. 2.

solennel, il revint à votre pauvre serviteur l'honneur incomparable pour un Salésien d'assumer la très lourde responsabilité de devenir le cinquième successeur de Saint Jean Bosco. Je ne vous dis pas, très chers Confrères, ma confusion et ma joie tout à la fois, en me voyant applaudi, fêté, embrassé, avec une émotion visible, par tous les membres du Chapitre Général, et en particulier par plusieurs de mes anciens Supérieurs et camarades bien-aimés, par les Anciens et par les jeunes, qui voyaient la fin de la période de deuil et le début du nouveau Rectorat. »¹²

Le Père Louis RICCERI écrit ses premières paroles en tant que Recteur Majeur, en les datant du jour qu'il appelle « glorieux anniversaire », le 16 août 1965, en disant : *« Je me présente pour la première fois à vous en un jour si cher à notre cœur de fils. C'est aujourd'hui le 150^{ème} anniversaire de la naissance de notre très tendre Père. »*¹³

Il raconte ensuite l'émotion qu'il a éprouvée en célébrant la Sainte Messe dans l'église inférieure du Temple du Colle, entouré des Supérieurs, avec le P. Ziggiotti, le P. Antal, les Mères du Conseil Général des Filles de Marie Auxiliatrice, des Confrères, des Novices, des Consœurs, des Coopérateurs, des Anciens Élèves, des Dévots et Amis de Don Bosco. Cette messe télévisée était retransmise en « Eurovision » pour des millions de personnes dans onze pays. La pensée du nouveau Recteur Majeur s'envolait de par le monde, en contraste avec ce très humble coin de terre inconnu, le hameau natal qui vit naître notre Père, cent cinquante ans auparavant. Son esprit était fixé sur la Sainte Providence et lui faisait entonner le Magnificat du plus profond de son cœur.

Plus loin, sous le titre de « *Motifs de confiance* », il affirme : *« Certes, en regardant Don Bosco, et ses Successeurs également, je ressens toute ma petitesse et combien il est inadéquat de me mettre dans leur sillage. »*¹⁴ Le P. Ricceri déclare qu'un certain réconfort, face au sentiment de sa petitesse, lui est procuré en pensant qu'il a

¹² *Ibidem*, p. 3.

¹³ *Atti del Capitolo Superiore della Società Salesiana*, Anno XLVI, n° 262, p. 2.

¹⁴ *Ibidem*, p. 4.

été appelé à cette place dans la Congrégation à travers le vote exprimé par les Capitulaires. Et si le Seigneur emprunte des chemins différents de ceux des hommes, Il a disposé qu'il soit appelé, lui, à gouverner la Congrégation. *« Faisons ensemble sa volonté ; à moi, il ne reste plus qu'à être un instrument toujours plus docile, bien que modeste, entre les mains du Bon Dieu. »*¹⁵

Autre motif de réconfort pour lui : l'affectueuse et sincère charité ainsi que la grande confiance de ceux qui entourent le nouveau Recteur Majeur pour l'aider, le réconforter et être, en vrais fils et frères, ses collaborateurs cordiaux et efficaces.

Enfin, il manifeste son cœur de père quand il dit : *« De mon côté, je désire vous dire à cœur ouvert que je me sens au service de chacun de vous avec un cœur de père. L'autorité, j'en suis profondément convaincu, aujourd'hui spécialement, n'est pas un exercice de pouvoir mais l'exercice de la charité qui devient service, comme celui qu'un père et une mère rendent à leurs enfants. (...) Je voudrais, en un mot, faire sentir à chacun de vous mon désir le plus vif, ma volonté d'être et de me montrer toujours père ; c'est pourquoi je prie instamment Don Bosco et Don Rinaldi de me donner quelque chose de leur cœur. »*¹⁶

En la solennité de l'Annonciation, le 25 mars 1978, le **Père Egidio VIGANÒ** écrit sa première lettre aux confrères en leur disant : *« Je vous salue avec joie et espérance, et je désire partager fraternellement avec vous quelques pensées de mon cœur. (...) Il y a quelques mois, la Providence a bouleversé mon existence avec le fait de ma désignation comme votre Recteur Majeur. La conscience des graves responsabilités inhérentes à ce "service de famille" devient désormais une habitude pour moi ; c'est un service qui exige une véritable paternité spirituelle en profonde syntonie avec Don Bosco. »*¹⁷

Puis le P. Viganò souligne la certitude que le Seigneur l'aide, cependant, à percevoir la beauté et l'abondance de grâce de ce service et, en particulier, l'aide maternelle de Marie qui accompagne

¹⁵ *Ibidem*, p. 5.

¹⁶ *Ibidem*, p. 5.

¹⁷ *Atti del Consiglio Superiore della Società Salesiana*, Anno LVII, 1978, n° 289, p. 3.

ce ministère, avec la joie de pouvoir entrer en communion avec chacun des confrères et avec chaque communauté pour réfléchir et croître ensemble dans la gratitude et la fidélité.

Et pour lui-même, il s'exprime ainsi : « *Je voudrais avoir le style doux et pénétrant de Don Bosco, et l'immédiateté de communion que possédaient ses autres successeurs ; mais à défaut d'affabilité et de simplicité, qu'il y ait au moins la sincérité et la solidité.* »¹⁸

Il revint au **Père Juan Edmundo VECCHI**, en tant que Vicaire, de transmettre le message d'espérance en souvenir du Père E. Viganò, après la mort de celui-ci, survenue le 23 juin 1995. Après le départ serein du septième successeur de Don Bosco, le P. Vecchi guida la Congrégation vers la célébration du CG 24 qu'il lança le 18 février 1996 avec la session d'ouverture et qu'il clôtura le 21 avril, déjà comme Recteur Majeur.

Voilà pourquoi il est compréhensible qu'ayant assumé le gouvernement de la Congrégation préalablement au Chapitre, sa première lettre, le 8 septembre 1996, sur l'Exhortation Apostolique « *Vita consecrata* », n'ait fait aucune référence au début de son service comme Recteur Majeur. En ce sens, il y a une différence par rapport à toutes les situations précédentes.

Enfin, le **Père Pascual CHÁVEZ**, élu Recteur Majeur au CG 25, commence sa première lettre à tous les confrères, un certain temps après la clôture du Chapitre qu'il qualifie de forte expérience spirituelle salésienne. À ce moment-là, les documents capitulaires sont déjà arrivés dans les Provinces, et le nouveau Recteur Majeur désire, écrit-il, se mettre « *en contact avec vous à travers cette première lettre circulaire. Écrire des lettres a été la forme apostolique utilisée par saint Paul pour surmonter la distance géographique et l'impossibilité d'être présent au milieu de ses communautés pour accompagner leur vie. Analogiquement, les lettres du Recteur Majeur entendent traduire également sa proximité avec les Provinces à travers la communication, en partageant l'activité de la Congrégation*

¹⁸ *Ibidem*, p. 2.

et en éclairant la vie et la pratique éducative et pastorale des communautés. »¹⁹

La lettre est datée de la veille de l'Assomption de Marie et à deux jours de la date qui rappelle la naissance de Don Bosco. Le P. Pascual souhaite y exprimer son désir de se faire proche de tous : « *Je ne vous cache pas qu'il me plairait d'être auprès de vous et de partager votre travail actuel et vos plus beaux rêves ; je sens particulièrement au fond de mon cœur le désir de prier pour chacun de vous. Que le Seigneur vous remplisse de son Don par excellence, l'Esprit Saint, pour qu'il vous renouvelle et vous sanctifie à l'image de notre Fondateur.* »²⁰

Après avoir exprimé ce désir, le P. Pascual manifeste son intention de vouloir parler à la Congrégation, dans cette première lettre, de la sainteté, non pas tellement comme s'il s'agissait d'un petit traité mais plutôt pour la présenter comme un don de Dieu et une urgence apostolique.

2. UN PRÉSENT À VIVRE DANS LA FOI, AVEC ESPÉRANCE, AVEC RÉALISME ET EN MARCHANT ENSEMBLE

En toute sincérité, je peux vous dire, chers Confrères, que j'ai été très ému à certains moments en parcourant ces éléments de l'histoire de notre Congrégation. Ce parcours, après le 31 janvier 1888 où Don Bosco nous a quittés, m'invite (et je crois qu'il nous invite) à un *vif Remerciement* pour tout ce qu'a été notre histoire. Une histoire qu'il ne servirait à rien de contempler avec triomphalisme mais que nous devons lire, au contraire, avec un regard de Foi, qui nous parle de la manière dont le Seigneur a voulu écrire de belles pages en faveur des jeunes, par l'intermédiaire de tant de confrères qui nous ont précédés.

En pensant à ma pauvre personne, je peux vous dire que je voudrais pour moi-même – afin de mieux servir la Congrégation et

¹⁹ *Atti del Consiglio Generale della Società Salesiana*, Anno LXXXIII, n° 379, p. 3.

²⁰ *Ibidem*, p. 4.

la Famille Salésienne dont nous faisons partie – tous et chacun de ces *traits les plus particuliers* qui ont distingué chacun des Recteurs Majeurs précédents, dans leur contexte théologique, social et de développement de la Congrégation.

On ne peut pas exprimer en quelques lignes le chemin parcouru dans notre Congrégation. Il faudrait toute une publication historique très soignée ; mais, de toutes façons, même les historiens de notre Congrégation admettront que l'on peut parler de temps ainsi dénommés : temps de *Fondation*, de *Consolidation et de Structuration* (avec une forte croissance et une forte expansion), de *Révision Postconciliaire* et de *Définition Théologique*, de *Projection Pastorale de la Mission*, et l'étape de l'*Identité Salésienne et de Radicalité Évangélique de notre vie de Personnes Consacrées*. Tout cela, s'entend, enrichi de beaucoup de mises en évidence et d'options faites par les Chapitres Généraux et que les différents Recteurs Majeurs feront leurs par la suite.

Le patrimoine reçu est beau et très riche ; il rend plus grande notre responsabilité devant le Seigneur, devant Don Bosco et aussi devant ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans les époques précédentes.

Vous vous demanderez peut-être comment je me situe face à cette réalité et quel programme d'*animation et de gouvernement* on entrevoit. Eh bien, je peux personnellement partager avec vous ce que j'ai dit le 25 mars. Voici ce que je ressens actuellement :

- Du point de vue de la foi, **je m'abandonne au Seigneur**.
- Parce que **je sais que je ne suis pas seul**, vu qu'on expérimente vraiment un vécu de cette « *force intérieure* » qui vient de l'Esprit (« Ma grâce te suffit » - 2Co 12,9), qui est *présence de la Mère* (« Fils, voici ta mère » - Jn 19,27...). Et je ne suis pas seul parce qu'on expérimente la communion fraternelle et l'aide de la part des Confrères Salésiens (de vous qui m'entourez au quotidien, et de vous qui vivez dans de nombreuses parties du monde comme autant de « *Don Bosco aujourd'hui* » pour les jeunes qui vous attendent). Et je ne suis pas seul parce qu'on expérimente aussi

la chaleur affective et les attentions que je reçois dans notre Famille Salésienne.

- Et je vis ***en portant les jeunes dans mon cœur***. Je le sens très vivement, et d'une manière particulière les plus pauvres, les plus défavorisés, les derniers.

Quant au *Programme d'Animation et de Gouvernement* du Sexennat, il est défini d'une manière splendide par le CG 27, et je ne doute pas que tout ce que nous pouvons vouloir ne soit contenu dans ce programme, d'une manière ou d'une autre.

Voici le programme du Sexennat :

- Continuer à prendre soin de ***notre Identité charismatique*** en pleine fidélité à Don Bosco, une identité nouvelle dans ses formes et dans ses expressions, à deux cents ans de sa naissance, mais identique dans la pureté et l'essentiel de son charisme, que nous avons reçue en héritage.
- Garantir, partout dans notre Congrégation, notre condition de Personnes Consacrées, comme *des hommes qui choisissent vraiment de demeurer dans la Trame de Dieu en étant mystiques dans notre quotidien*.
- Se soucier de la réalité humaine, affective et vocationnelle de chaque confrère et de nos communautés. Rêvons vraiment ***l'Utopie d'une Fraternité irrésistible provenant de l'Évangile***.
- Témoigner de façon plus éloquente et évidente ***de la sobriété et de la simplicité de notre Vie, de notre Pauvreté qui est Travail et Tempérance***.
- Vivre, dans toutes ses conséquences, ***l'option pour les jeunes les plus pauvres***. Avec humilité, sans aucun triomphalisme, mais comme à l'époque de Don Bosco, *on doit nous reconnaître principalement dans ces options, ces décisions et ces actions*.
- Et nous ne faisons pas cela tout seuls. Nous faisons partie d'une *grande Famille Salésienne* qui doit, elle aussi, croître en identité et appartenance ; et nous disposons de la ***grande force d'un laïc bien formé et engagé dans la Mission Partagée***. Je

traduis par une expression personnelle ce qu'a exprimé le CG 24, il y a dix-huit ans : ***Aujourd'hui, la mission partagée avec les laïcs n'est plus optionnelle, elle est une exigence charismatique.***

3. EN APPARTENANT DAVANTAGE À DIEU

Je dois vous avouer, chers Confrères, que des expressions comme *Primat de Dieu, Mystiques dans l'Esprit, Trame de Dieu, Proximité de Dieu, Union avec Dieu, Chercheurs de Dieu...* sont des expressions qui me touchent au plus profond de mon cœur ; et je me dis qu'il y a là quelque chose d'important, que là se trouve la clé, que tout le reste pour quoi nous dépensons tant d'énergies « nous est donné de surcroît », « tombe comme un fruit mûr », c'est-à-dire que c'est une conséquence, c'est garanti.

Je vous avoue en même temps très sincèrement *une crainte* que j'ai éprouvée de la même manière durant mes années de service comme Provincial : je sens bien qu'en parlant de cela, il peut y avoir des confrères qui prennent purement et simplement leurs distances, qui qualifient cela « a priori » comme une théologie dépassée, un paradigme qui « ne dit plus rien », « qui est désormais hors saison »... Et pourtant, ces mêmes expressions se retrouvent dans des lieux les plus divers, dans des écrits théologiques et dans des revues d'actualité où l'on sent le pouls de la vie religieuse.

Dans notre CG 27, en recueillant l'expérience de toute la Congrégation, le diagnostic parmi nous coïncidait et avec d'autres regards.

Je crois vraiment, chers Confrères, que *la vie spirituelle doit être en première place*²¹, une vie spirituelle qui est avant tout *recherche de Dieu* dans le quotidien, au milieu de ce que nous faisons, de nos

²¹ CG27, *Introduction*, p. 21, in Jean Paul II, *Vita consecrata*, 93 : « La vie spirituelle doit donc être en première place... De cette option prioritaire, développée dans l'engagement personnel et communautaire, dépendent la fécondité apostolique, la générosité dans l'amour pour les pauvres, ainsi que la capacité de faire naître des vocations dans les nouvelles générations. »

occupations. Et je dis cela parce que pour nous, comme ce le fut pour Don Bosco dans sa recherche du meilleur pour ses jeunes, pour leur salut, et pour toute la vie religieuse aujourd'hui, *l'élément fondamental de la vie spirituelle* a été, continue d'être et sera la personne du Seigneur Jésus et son message. En définitive, la *place centrale de Jésus-Christ dans notre vie*. Il se peut également que cela n'ait jamais été mis en doute, mais ce n'est pas la même chose que d'en faire l'élément vital et le critère de sa propre vie.

Notre vie religieuse – car nous ne devons pas oublier que notre vie n'est pas seulement vie salésienne mais *vie religieuse comme Salésiens consacrés* – ne trouve pas sa raison d'être dans ce que nous faisons, ni même dans nos façons de nous organiser, ni dans l'efficacité de nos programmes et de nos planifications. Ou bien notre vie religieuse comme personnes consacrées *nous fait devenir signe* (communauté d'hommes croyants au service du Royaume) ou bien nous courons le risque de nous préoccuper davantage de notre force (si tant est que nous en ayons) que du message de Dieu.

Le risque inhérent à toute vie religieuse est de perdre la fraîcheur charismatique. Il est possible que les travaux, les activités, les obligations (pastorales ou non) nous accaparent beaucoup... et nous pouvons perdre la valeur symbolique de notre vie. Par exemple, lorsque je vois, comme cela m'est arrivé récemment, que dans un pays donné, avec de nombreuses œuvres salésiennes, nous sommes tout à fait reconnus pour nos œuvres sociales alors que notre condition de Salésiens comme personnes croyantes de vie consacrée jouit de peu d'estime, je dois vous avouer que je m'inquiète et je me demande : qu'est-ce que nous ne faisons pas bien ? de quoi ne réussissons-nous pas à témoigner ?

Pour cela... Quand nous nous demandons ce qui est essentiel dans notre vie, la voie est celle du retour à la rencontre avec Celui qui donne sens à chacun de nos instants ; celle qui nous fait nous demander pour quoi et pour qui nous faisons les choses, sur la base de quels critères nous faisons nos choix et nous vivons comme nous vivons.

Pour tout cela, nous pouvons dire que le noyau de notre identité et la raison d'être de notre vie religieuse est, en définitive, l'expérience de Dieu. Et la question sur la qualité de vie dans la vie religieuse devient, finalement, la question sur la qualité de cette expérience de foi²². Et c'est dans ce cadre et dans ce contexte que notre Chapitre, au numéro 32, souligne que, comme pour Don Bosco, pour nous aussi le *primat de Dieu* est le point d'appui qui rend raison de notre présence dans l'Église et dans le monde. Ce primat donne sens à notre vie consacrée, évite le risque de nous laisser absorber par l'activité et nous faire oublier d'être essentiellement « *des chercheurs de Dieu* » et des témoins de son amour au milieu des jeunes et des plus pauvres.

Nous devons donc, une fois encore, nous aider mutuellement à croire vraiment que c'est là, l'expérience de base de notre vie, expérimentant Dieu en nous ou, en termes théologiques, en vivant toute notre existence « en Dieu ». Chers Confrères, quels que soient les mots avec lesquels nous voulons l'exprimer, la racine de notre vie salésienne, comme de toute la vie consacrée, est *mystique*, car si ce qui nous soutient et nous met en mouvement *n'est pas une expérience réelle et nourrissante du Seigneur, tout le reste ne nous mènera pas très loin*. Et chaque jour, l'état de fatigue, des personnalités brisées, les vides existentiels – même si l'on croyait vivre tout pour Dieu... et c'est ainsi que nous voyons fréquemment nos confrères –, tout cela constitue une preuve douloureuse mais irréfutable qu'il en est vraiment ainsi.

Veuille le Seigneur nous accorder le don d'être vraiment davantage « des chercheurs de Lui », en donnant une plénitude de sens à notre *Être*, avant tout, et à notre vivre et à notre agir, ensuite.

²² La citation textuelle est la suivante : « Le noyau de l'identité et la raison d'être de la vie religieuse et de toute vie chrétienne, c'est l'expérience de Dieu. On peut parler d'expérience de Dieu, de foi radicale, de priorité absolue du Royaume de Dieu et de sa justice, de vivre la vie en clé eschatologique... Peu important les noms. L'important est de bien tenir compte que cette expérience nucléaire est ce qui donne un sens à toute chose dans ce genre de vie, est ce qui donne une qualité de vie à ses membres et fait en sorte qu'il s'agit vraiment de vocation et non d'une simple profession. La question sur la qualité de vie dans la vie religieuse est la question sur la qualité de cette expérience de foi. » (Fernando PRADO (ed.), *Adonde el Señor nos lleve*, P. Claretiane, Madrid, 2004, 31. La traduction est de nous).

4. RENDONS RÉELLE L'«UTOPIE» DE LA FRATERNITÉ SELON L'ÉVANGILE

« Maison » et « famille » – lisons-nous au numéro 48 de notre CG 27 – sont les deux termes fréquemment utilisés par Don Bosco pour décrire l'« *esprit du Valdocco* » qui doit briller dans nos communautés.

L'Assemblée Capitulaire a fait une lecture ouverte à l'espérance mais réaliste aussi (avec ses ombres et ses lumières) de notre vie communautaire, *dimension de notre vie qui, tout en pouvant avoir une grande force prophétique, est sûrement celle qui a la « santé la plus fragile » sur la carte de notre Congrégation.*

Dans le document capitulaire, il est dit que depuis le CG 25, se développe l'engagement à *vivre d'une manière plus authentique notre vie communautaire* (n° 8), même si l'on constate, sous prétexte de « respect » et de « tolérance », indifférence et insouciance envers le confrère (n° 9). La vie commode et l'activisme amènent à considérer le temps consacré à la communauté comme un temps « volé » à la « sphère privée » ou à la mission (n° 9). Si nous répondons avec difficulté à l'appel de Dieu de façon radicale, cela est dû en partie à une *faible conviction...* pour réaliser la communion en communauté (n° 36).

En même temps, et avec un regard positif et plein d'espérance, nous reconnaissons que la *vie de communauté* est une manière possible de faire *l'expérience de Dieu*. Vivre la « *mystique de la fraternité* » est un élément essentiel de notre consécration apostolique (n° 40).

Et vivre *la spiritualité de la communion...* et construire la communauté suppose de passer de la vie en commun à une communion de vie (n° 45).

Nous trouvons ces constatations – et d'autres encore – dans la réflexion capitulaire que, sans aucun doute, nous sommes en train de lire et de méditer. Je ne m'attarde pas plus sur ce point. Il n'est pas nécessaire de recourir à d'autres citations pour montrer toute une mosaïque de lumières et d'ombres. La question, à la lumière de notre CG 27, est celle-ci : que devons-nous soigner, que devons-nous

changer, que devons-nous continuer à faire ou que devons-nous abandonner pour que *notre vie communautaire ait réellement toute la force d'attraction que possède la Fraternité vécue selon l'Évangile*, jusqu'à être d'un attrait « irrésistible » ?

La vie communautaire a certainement, comme l'a écrit un auteur, « l'enchantement de ce qui est difficile et de ce qui est possible, de la grâce et de la faiblesse. C'est seulement avec la grâce de Dieu que l'on demeure en communauté et que l'on approfondit cette expérience... Et c'est une pénitence et une ascèse qui purifient et nous exercent à la collaboration, à la participation et à la communion. Mais c'est aussi, et surtout, un enchantement. On est en communauté pour être heureux et ils sont nombreux, ceux qui y réussissent (...) Et si l'on veut parler de l'enchantement de la vie communautaire, il faut dire un mot sur les limites de l'amour fraternel. Cela suppose la présence, l'affection réciproque et la correction fraternelle, l'attention des uns pour les autres, l'aide mutuelle ; en définitive, l'amour fraternel dans toute son ampleur. Le cœur demande et exige. *La vie communautaire de l'avenir sera fraternelle ou ne sera pas du tout*²³. Voilà l'un des ingrédients que les candidats d'aujourd'hui recherchent le plus, et ce n'est pas ce qu'ils trouvent en majorité. »²⁴

Cette dimension de la vie religieuse a aujourd'hui, indubitablement, une grande force de témoignage. Comme dans une grande partie de nos contextes sociaux, il existe, à côté de réalités positives, une incommunicabilité croissante, un isolement, un individualisme en augmentation et une solitude qui, dans de nombreuses cultures, est la grande maladie de notre temps, ainsi que sa sœur jumelle, la dépression. Le témoignage des communautés religieuses, même des nôtres, devrait constituer une véritable annonce de l'Évangile, une bonne nouvelle, une authentique provocation ou interpellation.

²³ C'est moi-même qui ai mis cette phrase en italiques car je lui accorde de l'importance. L'auteur ne l'a pas particulièrement mise en évidence.

²⁴ J. M. ARNAIZ, *Que ardan nuestros corazones. Devolver el encanto a la vida consagrada!*, Publicaciones Claretianas, Madrid, 2007, 95.

C'est pour cela, je vous l'avoue, que face à la pauvre réalité de beaucoup de nos présences, une de mes plus grandes inquiétudes est de penser, voir, imaginer, communiquer entre nous de quelle façon nous pouvons marcher dans la bonne direction. Mes chers Confrères, notre communion de vie est tant de fois sacrifiée à d'autres choses ! Je me demande, par exemple, pourquoi nous qui devrions être des *experts en humanisme*, surtout par notre condition d'éducateurs des jeunes, nous avons à côté de nous, dans nos communautés, et parfois au réfectoire ou dans des chambres contiguës, des confrères blessés dans leur cœur, rongés par la solitude et la désillusion, des frères qui ont voulu être heureux comme Salésiens et qui ne le sont pas. Il est vrai que ce n'est pas là, toute la réalité de notre Congrégation, au contraire même. Cependant c'est aussi une réalité bien présente et un seul cas devrait nous suffire, un seul confrère blessé, pour que saigne un peu le cœur de tous. Dans notre cas, je crois que l'on pourrait qualifier de péché si en paroles, en actes ou par des silences, nous répondions comme Caïn à la question du Seigneur : « "Où est ton frère Abel ?" Caïn répondit : "Je ne sais pas. Est-ce que je suis, moi, le gardien de mon frère ?" » (Gn 4,9). **Oui, nous le sommes ! Non pas des gardiens mais des personnes qui prennent soin de lui.**

Notre grand défi, chers Confrères, pour chaque Provincial, chaque Conseil, chaque Directeur et chaque Confrère dans chacune des communautés du monde salésien est celui-ci : *faire de notre communauté un véritable **espace de vie de communion***. Comment passer d'une vie en commun avec des temps fixés, réglementés, planifiés – qui peuvent certainement nous aider – **à une vie de communion** ? Cela supposera, sans aucun doute, une conversion personnelle et donc communautaire ; il faudra un engagement affectif et effectif pour réaliser cette intention. Il s'agit d'un processus qui requiert de notre part d'admettre que chacune des étapes de notre vie est une opportunité de croître, pour nous ouvrir à la nouveauté d'une rencontre plus authentique avec les Confrères, avec la force que donne Dieu, pour rendre plus visible sa présence parmi nous.

5. AVEC LES JEUNES, POUR LES JEUNES « NOS PATRONS »

L'expression n'est pas de moi mais de Don Bosco qui l'employait fréquemment : « Les jeunes sont nos patrons »²⁵ ; et, face à eux, il a toujours adopté une attitude d'authentique serviteur.

C'est fascinant, chers Confrères, tout ce que nous avons comme documents écrits au patrimoine de notre Congrégation, par Don Bosco lui-même et jusqu'à aujourd'hui, en rapport avec notre priorité : les jeunes et spécialement les plus pauvres. C'est dû au fait que nous avons cela vraiment dans notre cœur, dans notre ADN, comme je l'ai dit plusieurs fois. Et c'est dû aussi au fait que, parfois, nous devons nous le rappeler pour que soit plus évidente notre prédilection pour ces jeunes, nous le rappeler et le rappeler à d'autres pour ne pas l'oublier.

Don Bosco, nous rappelle le CGS 20 lui-même, a donné une consigne très spéciale parmi les souvenirs aux premiers missionnaires, consigne qui conserve sa pleine actualité pour nous tous : « *Faites en sorte que le monde sache que vous êtes pauvres dans le vêtement, la nourriture, le logement, et vous serez riches devant Dieu et deviendrez patrons du cœur des hommes.* »²⁶

Il en a été ainsi tout au long de l'histoire de notre Congrégation. Dès lors, à la lumière du CG 27, chers Confrères, et avec une option décidée pour être serviteurs des jeunes, cette option pour les jeunes, et spécialement pour les plus pauvres, devient, *doit devenir de façon impérative*, l'effort maximum et le trait distinctif de la Congrégation pendant ce Sexennat, avec un sens profond de Dieu, et être une véritable prophétie de la fraternité. De la sorte, notre option pour les plus défavorisés sera tellement évidente qu'il n'y aura plus besoin de paroles pour l'expliquer. « *Le monde vous recevra avec plaisir tant que notre sollicitude s'adressera directement aux enfants les plus pauvres, les plus en danger de la société. Voilà quelle est pour nous la véritable aisance que personne viendra nous ravir.* »²⁷

²⁵ Chapitre Général Spécial Salésien, Rome, 1971, Actes n° 351.

²⁶ *Ibidem*, n° 597, citant MB XI, 389-390.

²⁷ *Ibidem*, n° 597, citant MB XVII, 272.

L'option pour les pauvres sera, de cette manière, la version la plus évangélique de notre vœu de pauvreté ; elle nous aidera sûrement à surmonter l'inclination si naturelle, pour nous autres humains, personnes et institutions, à nous associer au pouvoir et aux puissants, à avoir et posséder à l'excès, inclination totalement contraire à l'Évangile et à la pratique de Jésus.

Mes chers Confrères, notre récent Chapitre Général affirme que nous voulons être une Congrégation de pauvres et pour les pauvres, parce que, comme Don Bosco, nous croyons que ce doit être notre manière de vivre avec radicalité l'Évangile, et la manière d'être plus ouverts aux exigences des jeunes. En affirmant cela, le Chapitre ne le voit pas comme une simple suggestion pour les Salésiens les plus sensibles ou un peu plus généreux, mais il l'inscrit dans la perspective d'**un authentique exode à opérer dans notre vie.**²⁸ Ce doit être quelque chose d'*essentiel pour notre être de Salésiens de Don Bosco*, et ce qui doit tenir à cœur à chaque Salésien. Exception faite pour les Confrères qui ne se sentent pas capables – parce que quelque chose ne va pas bien dans leur vie – et qui pourront alors compter sur notre esprit fraternel et notre aide. Mais il ne devrait jamais s'agir d'une option pour la tiédeur, pour la médiocrité dans le dévouement ou pour fuir l'option en faveur des plus pauvres. Et cela devrait être encore moins le cas d'un garçon, d'une fille, d'un adolescent ou d'un jeune obligé de quitter la maison de Don Bosco parce qu'il ou elle ne disposerait pas de ressources économiques pour payer ceci ou cela.

Sans doute quelqu'un pensera-t-il qu'il s'agit de quelque chose de beau mais d'irréalisable ; quelqu'un dira peut-être que nous devons soutenir des écoles, supporter des dépenses. Et moi je leur dis qu'avec une option généreuse et claire, en recherchant des aides, en créant des bourses d'études, avec la capacité que nous avons certainement de générer des solidarités quand il s'agit d'aider ceux qui possèdent moins, nous pourrions faire réellement en sorte qu'*une maison salésienne ne soit jamais inaccessible pour ceux qui possèdent moins* (qu'il s'agisse d'une école, d'un oratoire-patronage,

²⁸ Cf. CG25, n° 55. Les caractères gras sont de moi.

d'un foyer, d'un centre de jeunes...). Je voudrais rappeler ce que j'ai déjà dit dans ma conclusion au Chapitre Général : ***Ce sont les jeunes, spécialement les plus pauvres, qui nous sauveront.*** Ils sont un don pour nous, Salésiens ; ils sont vraiment « notre buisson ardent » devant lequel nous devons ôter nos sandales²⁹. C'est la clé de notre paternité comme éducateurs, donneurs de vie, jusqu'à donner notre vie, la livrer pour les derniers puisqu'en répondant à l'appel du Seigneur, nous avons décidé de la donner. Si nous avons été capables du « plus » (notre « oui » pour toute la vie) ce n'est pas pour rester dans le « moins », en n'étant une alternative pour personne, signe de rien.

Je suis convaincu – sans connaître encore toute la Congrégation – que le dévouement et la générosité qui y existent sont très grands ; mais ce qui est bien centré en Dieu et dans les derniers ne peut pas nous tranquilliser et compenser notre absence des réalités auxquelles nous ne répondons pas comme Don Bosco le ferait aujourd'hui. C'est dans ce sens que j'encourage tous les Confrères à nous mettre dans une véritable attitude de conversion à Dieu, aux frères et aux jeunes, comme le demande le CG 27.

Soyons pour les jeunes de vrais pères et de vrais frères, comme l'a été Don Bosco et comme l'a rappelé, en son temps, Jean-Paul II, quand il nous a dit, au CG 23 : « *Qu'au centre de vos préoccupations, il y ait donc toujours les jeunes, espérance de l'Église et du monde, vers qui tous regardent avec confiance et anxiété à la fois. Dans les pays les plus riches, comme dans les pays les plus pauvres, soyez toujours à leur service ; soyez spécialement attentifs aux plus faibles et aux marginalisés. Apportez à chacun d'eux l'espérance de l'Évangile, pour qu'il les aide à affronter la vie avec courage, en résistant aux tentations de l'égoïsme et du découragement. Soyez pour eux des pères et des frères, comme Don Bosco vous l'a enseigné.* »³⁰

²⁹ CG27, n° 52, citation d'Ex 3,2 et *Evangelii Gaudium*, 169.

³⁰ JEAN PAUL II, *Discours aux Capitulaires*, in CG23, n° 331.

6. CONGRÉGATION MISSIONNAIRE : QUAND LA DIVERSITÉ EST RICHESSE

Sous ce titre ou épigraphe, je veux dire quelque chose de simple et clair : *la dimension missionnaire fait partie de notre IDENTITÉ et la diversité culturelle, le multiculturalisme et l'inter-culturalisme sont une richesse vers où cheminer au cours de ce Sexennat.*

Selon « *Evangelii Gaudium* »³¹, l'annonce de l'Évangile est mission pour tout le peuple de Dieu et annonce pour tous, là où « il n'y a plus ni Juif ni Grec... car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3,28). Cela implique d'être ferment de Dieu au sein de l'humanité, une humanité et un Peuple de Dieu à de multiples visages, de multiples développements historiques et des cultures différentes où nous sommes tous des *disciples missionnaires*.

Le Pape lance un appel à l'Évangélisation de tous les peuples et nous tournons notre regard, toujours pour nous reconnaître dans notre *identité*, vers le caractère missionnaire de notre Congrégation. Don Bosco a voulu que la Société Salésienne fût décidément missionnaire. En 1875, dans le petit groupe des premiers Salésiens, il en choisit dix pour qu'ils aillent en Amérique. Avant sa mort, il avait déjà envoyé 10 expéditions missionnaires, et 153 Salésiens se trouvaient en Amérique au moment de sa mort, presque 20% des Salésiens du moment, d'après l'annuaire de la Congrégation de 1888.

Cette identité missionnaire, conservée et soignée au fil des ans, a conduit le Chapitre Général Spécial à lancer un appel spécial que je voudrais renouveler aujourd'hui, au seuil du Bicentenaire de la naissance de Don Bosco et comme un hommage vivant à son égard. « *Le Chapitre Général Spécial lance un appel à toutes les Provinces, même aux plus pauvres en personnel, pour que, obéissant à l'invitation du Concile et à l'exemple audacieux de notre Fondateur, elles contribuent avec leur personnel, de façon définitive ou temporaire, à l'annonce du Royaume de Dieu.* »³²

³¹ Cf. *Evangelii Gaudium*, 111, 115 et 120.

³² CGS, n° 477.

Je crois sincèrement, chers Confrères, que cet appel est aujourd'hui de pleine actualité dans la réalité de notre Congrégation. Lorsque je parle d'hommage à Don Bosco, au cours de la célébration du Bicentenaire de sa naissance, je ne le dis pas dans un contexte pur et simple de célébration ou pour faire des statistiques ; je le dis parce que je crois réellement – et cela a été la sensibilité du CG 27 – qu'une grande richesse de notre Congrégation est vraiment sa capacité missionnaire : même si nos forces sont efficaces où que nous nous trouvions, on a davantage besoin de nous dans les lieux d'évangélisation. En ce sens, je profite de cette occasion pour inviter tous les salésiens SDB – et j'étends de tout mon cœur mon invitation à toute la Famille Salésienne – afin qu'au moment opportun, l'Exhortation « *Evangelii Gaudium* » soit lue, méditée et partagée. Elle nous fera sûrement beaucoup de bien ; en de nombreux endroits, elle n'est pas encore connue.

6.1. Parce qu'il y a des champs de mission pastorale où nous sommes tout à fait nécessaires en ce moment...

En ce sens, et pas seulement pour l'année 2015 mais pour tout le Sexennat, nous voulons traduire dans la réalité l'aide concrète à apporter à certaines zones de mission qui éprouvent une plus grande fragilité en ce moment, par exemple, entre autres :

- Le travail missionnaire en Amazonie, spécialement à Manaus, Campo Grande et Venezuela...
- Le travail missionnaire au Chaco Paraguayen.
- Le travail missionnaire dans certaines régions de la Pampa et de la Patagonie Argentine.
- La présence missionnaire dans des communautés de migrants aux États-Unis.
- La présence missionnaire au Moyen-Orient, terriblement affligé, en plus, par différents conflits guerriers, comme nous le savons.
- La présence missionnaire parmi les musulmans, de l'Afrique du Nord aux pays du Golfe Arabique ou au Pakistan...

- La nouvelle présence missionnaire que réclame le Projet Europe et qui a beaucoup à voir avec les laissés-pour-compte, les derniers, attirés par les différentes migrations.
- Renforcer les jeunes présences missionnaires de première Évangélisation en Asie et en Océanie : Mongolie, Cambodge, Bangladesh, Laos...

6.2. ... Et parce que la diversité est richesse

Plus d'une fois, dans ma vie salésienne, j'ai entendu dire par ceux qui avaient davantage de vocations que d'autres, dans leur pays ou leur Province, qu'ils n'avaient pas besoin d'aide puisqu'ils avaient des vocations en nombre suffisant. Mais c'est justement pour cela, et parce que la différence, la diversité, le multiculturalisme et l'inter-culturalisme sont une richesse, que cette aide s'avère chaque fois plus nécessaire, et également pour garantir l'identité du charisme salésien. Il ne faut pas que celui-ci soit d'une seule couleur et ce, afin de permettre l'échange mutuel de confrères pour quelques années entre les Provinces, de prêter temporairement des confrères aux Provinces les plus défavorisées, en plus de ceux qui se proposent comme *missionnaires* « *ad gentes* » en réponse à cet appel spécifique et à d'autres appels à venir. Et de cette manière, il est également possible de préparer les confrères, dans toutes les parties du monde, avec un regard plus global et universel. Salésiens de Don Bosco, même si nous avons une organisation juridique concrétisée par les Provinces, nous ne faisons pas profession de demeurer en un lieu, une terre ou être d'une appartenance à un groupe. Nous sommes Salésiens de Don Bosco dans la Congrégation et pour la *Mission*, là où l'on a le plus besoin de nous et où nous pouvons servir.

J'ai bien conscience que ce message peut apparaître surprenant, mais nous devons rêver avec audace, chers Confrères, et ne pas avoir peur de la nouveauté, pour exigeante qu'elle soit, si elle est bonne en elle-même. Une concrétisation simple et immédiate de ce que je dis est, par exemple, la nécessité de préparer les jeunes Salésiens à l'apprentissage des langues ; plus on connaît de langues, et mieux

c'est. Le temps a passé, que j'ai moi-même vécu, où apprendre une langue étrangère était considéré superflu ; et quant à aller dans le pays voisin, même si la frontière n'était qu'à cinquante kilomètres, c'était « *aller à l'étranger* », et l'on obtenait très difficilement les permissions nécessaires dans la Congrégation. Nous devons donc préparer nos nouvelles générations à l'apprentissage des langues et, parmi elles, celui de la langue italienne afin qu'avec le temps, l'accès aux sources et aux écrits originaux de notre Fondateur et de la Congrégation ne devienne pas quelque chose d'impossible à cause de l'ignorance de la langue.

C'est ainsi également que je désire souligner que nous ne devons pas avoir peur – ni être réticents – d'envoyer nos jeunes confrères étudier en dehors de leur propre Province. On n'en aimerait pas moins son pays, ses racines et ses origines parce qu'on n'étudierait pas sur place ! Ce n'est pas vrai et on ne court aucun danger de perdre le sens de la réalité. Au contraire, on élargit beaucoup son regard et sa capacité de comprendre la diversité et la différence, chose essentielle dans notre monde d'aujourd'hui et de demain.

7. EN CÉLÉBRANT LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE DON BOSCO

Lorsque vous lirez cette lettre, nous aurons déjà inauguré l'année du Bicentenaire de la naissance de Don Bosco : le 15 août à Castelnovo Don Bosco et le 16 août au Colle Don Bosco. Guidés par notre Recteur Majeur émérite, le P. Pascual Chávez, nous avons vécu un intense triennium de préparation dans toute la Congrégation, en approfondissant la réalité historique, la pédagogie et la spiritualité de notre Fondateur.

Il me semble opportun de dire que l'année de célébration que nous avons commencée a ***un double visage***. Un visage externe, plutôt public et officiel, et un visage intérieur, plus intime.

Ces deux cents ans qui nous séparent de la naissance de Don Bosco, qui a été suscité par l'Esprit Saint avec l'intervention de

Marie (cf. C 1), sont une période suffisante pour voir et comprendre notre héritage. En premier lieu, la vie d'un homme de Dieu, un saint qui, avec un cœur de père, a vécu ce qu'il avait promis. « J'ai promis à Dieu que ma vie, jusqu'à son dernier souffle, serait pour mes pauvres garçons ».³³ Et nous avons hérité de la *responsabilité* de vivre et de réaliser l'authenticité d'un charisme qui est né non pas d'un projet humain mais de l'initiative de Dieu pour contribuer au salut de la jeunesse (cf. C 1).

Célébrer *dans la société, dans les villes, avec le peuple de Dieu*, le Bicentenaire de la naissance de Don Bosco nous permet de reconnaître ce que signifie avoir Don Bosco comme Père.

- C'est une occasion pour nous sentir reconnaissants envers le Seigneur parce que, deux cents ans après la naissance de Don Bosco, nous nous trouvons ici, comme don de Dieu pour les jeunes. Une occasion pour reconnaître Dieu présent dans notre histoire puisque nous constatons que *Lui (le Dieu de la Vie) nous a toujours précédés*.
- C'est nous engager encore davantage avec la force de l'Évangile qui doit parvenir d'une manière spéciale aux jeunes et, parmi eux, aux humbles, à ceux qui, sans l'avoir mérité, *ont été exclus de la fête de la vie*.
- C'est un moment opportun pour dire de nouveau *l'actualité d'un charisme* qui se situe au centre des problèmes du monde d'aujourd'hui, d'une manière spéciale du monde des jeunes. Don Bosco continue à avoir aujourd'hui des mots et des propositions pour les jeunes du monde, puisque même si les situations et les contextes ont changé, cependant *le cœur des jeunes, de chaque jeune, continue à battre de la même manière avec enthousiasme et soif d'ouverture à la vie*.
- Le charisme salésien a été et est le cadeau que notre Dieu fait au monde en ayant choisi Don Bosco pour ce charisme. C'est pourquoi nous insistons avec conviction sur le fait que Don

³³ C 1, cf. MO, 16.

Bosco est un bien de l'Église et de toute l'Humanité.³⁴ Il s'est formé dans le temps, dès les premiers instants de son existence, dans les bras de Maman Marguerite, jusqu'à l'amitié avec de bons maîtres de vie ; et il s'est surtout formé dans sa vie quotidienne avec les jeunes qui, formant quotidiennement son cœur, l'ont aidé à être davantage à Dieu, davantage aux hommes et davantage aux jeunes eux-mêmes.

Célébrer le Bicentenaire dans l'intériorité de notre Congrégation et de notre Famille Salésienne signifie vivre ce que saint Paul recommande à Timothée en lui demandant qu'il « ravive le Don qu'il a reçu » (cf. 2Tm 1,6-8.13-14). Pour cela, chaque fois qu'un Salésien, un membre de notre Famille Salésienne vit en plénitude sa vocation, il est à son tour un don de Dieu pour le monde.

Célébrer le Bicentenaire dans l'intimité du foyer (ce que doivent être toutes et chacune de nos communautés) veut dire nous laisser interpeller dans notre être et dans notre façon de vivre jusqu'à pouvoir nous dire, avec un regard limpide et transparent, que « *la sainteté des fils soit la preuve de la sainteté du Père* ». ³⁵

Cette célébration signifie également évoquer à nouveau les deux cents ans d'histoire d'hommes et de femmes qui *ont donné leur vie pour cet idéal*, tant de fois de façon héroïque, dans des conditions difficiles et parfois même extrêmes. C'est un trésor inestimable que seul Dieu peut apprécier à sa juste mesure et nous le Lui confions.

Nous sommes de ceux qui croient que cette fameuse année 1815, avec l'appel à la vie du petit Jean Bosco et son élection par le Seigneur, a été seulement le commencement d'une longue chaîne

³⁴ Comme dit le Pape François dans *Evangelii Gaudium*, 130 : « L'Esprit Saint enrichit toute l'Église qui évangélise aussi par divers charismes. Ce sont des dons pour renouveler et édifier l'Église. Ils ne sont pas un patrimoine fermé, livré à un groupe pour qu'il le garde ; (...) Un signe clair de l'authenticité d'un charisme est son ecclésialité, sa capacité de s'intégrer harmonieusement dans la vie du peuple saint de Dieu, pour le bien de tous. »

³⁵ Conseil donné par un brave et bon coopérateur et que Don Rua cite et écrit comme mot d'ordre dans sa lettre du 8 février 1888, huit jours après la mort de Don Bosco, lettre qu'il adresse aux Directeurs des maisons salésiennes pour leur communiquer les prières de suffrage à dire pour Don Bosco. Cf. *Lettere circolari di Don Michele Rua ai salesiani*, Direz. Generale Opere Don Bosco, Torino, 1965, p. 14.

de témoins et que nous aussi, comme Don Bosco, nous voulons nous engager à aider à écrire l'avenir de la vie, une vie de croyants, une vie des jeunes – et parmi eux, les plus défavorisés – avec les couleurs de l'espérance.

Enfin, et brièvement pour ne pas m'étendre davantage, je désire souligner la singularité du charisme salésien dans notre caractéristique particulière connue comme *Système Préventif*, lequel est beaucoup plus qu'une méthode éducative. C'est **une vraie et riche forme de spiritualité, une manière extraordinaire de concevoir le sens de la vie dans l'optique de Dieu**, devenant ainsi un grand don de notre Congrégation et de notre Famille à l'Église. Mais j'écrirai plus longuement sur ce thème dans l'Étrenne, à la fin de l'année.

8. **“PRENONS LA MADONE CHEZ NOUS”. « Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui » (Jn 19,27)**

J'ai voulu terminer cette première lettre circulaire avec les paroles mêmes du P. E. Viganò dans sa première lettre sur Marie qui renouvelle la Famille Salésienne de Don Bosco.³⁶ Le P. Viganò nous raconte que tandis qu'il écoutait, le soir du Vendredi Saint de cette année-là, le récit évangélique de la mort du Seigneur selon saint Jean, avec Marie et le Disciple au pied de la croix, il est resté particulièrement frappé, avec une conviction qui l'amène à dire : Oui ! nous devons nous répéter mutuellement comme programme pour notre renouveau l'affirmation de l'évangéliste : « Prenons la Madone chez nous ! ».

Don Bosco a eu une très vive conscience de la présence personnelle de Marie dans sa vie, sa vocation et sa mission apostolique. « La Très Sainte Vierge Marie est la fondatrice et sera le soutien de nos œuvres »³⁷ ; et nous Salésiens, comme partie de notre Famille Salésienne, nous sommes convaincus du rôle indiscutablement

³⁶ *Actes du Conseil Général de la Société Salésienne*, Année LVII, n° 289, p. 4.

³⁷ *Système Préventif*. Règlements, n° 92.

particulier que Marie a eu dans la vie de Don Bosco et de la Congrégation. Marie a été pour Don Bosco la Mère attentive de ses jeunes et leur *éducatrice intérieure*. Et elle a toujours été pour lui la Mère envers qui il a eu une dévotion tendre et virile, simple et vraie.

En même temps, Don Bosco, en vrai éducateur et catéchiste, a réussi de manière exceptionnelle à faire en sorte qu'à la maison, dans la maison de ses jeunes – le Valdocco – le climat de famille se soit toujours avéré entouré d'une présence maternelle : Marie.

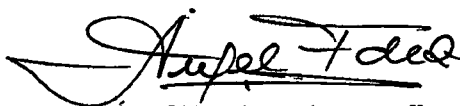
Aujourd'hui, à deux cents ans de la naissance de Don Bosco, nous pouvons dire que la dévotion à Marie – pour nous surtout comme Auxiliatrice – s'avère de fait comme un élément constitutif du « *phénomène salésien* » dans l'Église, et fait partie inséparable de notre charisme : elle imprègne sa physionomie et lui donne vitalité.

Que Marie, qui est la Femme de l'Écoute, la Mère de la communauté nouvelle et la Servante des pauvres, nous accompagne et nous bénisse. Nous nous adressons à Elle avec la prière même du Pape François³⁸ :

*Étoile de la nouvelle évangélisation,
aide-nous à rayonner par le témoignage de la communion,
du service, de la foi ardente et généreuse,
de la justice et de l'amour pour les pauvres,
pour que la joie de l'Évangile
parvienne jusqu'aux confins de la terre
et qu'aucune périphérie ne soit privée de sa lumière.*

*Mère de l'Évangile vivant, source de joie pour les petits,
prie pour nous.
Amen. Alléluia !*

Je vous salue fraternellement et avec affection.



Ángel FERNÁNDEZ ARTIME, sdb
Recteur Majeur

³⁸ *Evangelii Gaudium*, 288.

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

PROJET D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT DU RECTEUR MAJEUR ET DE SON CONSEIL POUR LE SEXENNAT 2014-2020

PRÉSENTATION DU PROJET

Écoute	35
Sujet du projet	35
Articulation du projet	36
Essentialité du projet	37
Nouveauté du processus	38

Première Partie

PRIORITÉS DU RECTEUR MAJEUR ET DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LE SEXENNAT 2014-2020

1. Mystiques dans l'Esprit	40
2. Prophètes de la fraternité	40
3. Serviteurs des jeunes	42

Deuxième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LE VICAIRE DU RECTEUR MAJEUR	46
POUR LES CONSEILLERS DE SECTEURS	52
1. Formation	52
2. Pastorale des Jeunes	60
3. Communication Sociale	96
4. Missions Salésiennes	106
5. Économat Général	114
POUR LE SECRÉTARIAT POUR LA FAMILLE SALÉSIENNE	122

Troisième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX	132
1. Afrique et Madagascar	132
2. Amérique Cône Sud	136
3. Asie Est et Océanie	138
4. Asie Sud	140
5. Europe Centre et Nord	144
6. Interamérique	146
7. Méditerranée	148

PRÉSENTATION DU PROJET

Écoute

Sujet du projet

Articulation du projet

Essentialité du projet

Nouveauté du processus

PRÉSENTATION

Bien chers Confrères,

Durant la session d'été du Conseil, nous avons élaboré le projet d'animation et de gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le Sexennat 2014-2020. Je vous présente maintenant quelques éléments de lecture pour sa compréhension et son interprétation.

L'écoute

Le projet est né de l'écoute de nombreux interlocuteurs. Il a pris en considération avant tout le rapport du Recteur Majeur, le P. Pascual Chávez, au CG 27 : il y a présenté l'évaluation de la Congrégation, des Secteurs du Conseil Général et des Régions. C'est seulement à partir de la vérification du chemin parcouru qu'il a été possible d'élaborer un projet ciblé.

En outre, le projet du Sexennat s'est situé à l'écoute de l'Assemblée Capitulaire ; celle-ci est l'expression la plus autorisée de la vie et des orientations de la Congrégation. Elle a particulièrement exprimé, à travers les Actes du CG 27, la conscience que la Congrégation avait actuellement d'elle-même, ses attentes, ses défis et ses problèmes, ses perspectives pour le chemin à parcourir.

Le projet est enfin le fruit de l'écoute attentive de la diversité des positions et des perspectives partagées à l'intérieur du Conseil Général. Le premier engagement à la coordination au sein du Conseil Général, voulue par le CG 27, s'est réalisé précisément dans l'écoute réciproque. Cela a permis d'arriver à une vision partagée et convergente des choix à faire. L'on peut dire qu'au Conseil, nous avons vécu une bonne et solide convergence même si dans ce domaine, il y a encore des améliorations à apporter.

Le sujet du projet

C'est la quatrième fois, dans l'histoire de la Congrégation, que le Recteur Majeur et le Conseil Général élaborent le projet du Sexennat. Dans ce projet pour 2014-2020, on a surtout mis en évidence le fait que le sujet du projet, c'est le Recteur Majeur avec

le Conseil. On y décrit quel apport le Recteur Majeur et les Conseillers entendent offrir, ensemble et personnellement, au cheminement de la Congrégation, au développement des Secteurs et des Régions.

Ni les Régions ni même les Provinces ne sont donc le sujet ; celles-ci auront leur propre projet pour le Sexennat, qui aura comme référence le CG 27, les conclusions des Visites d'Ensemble et des Visites Extraordinaires respectives. Régions et Provinces peuvent puiser leur inspiration au projet du Recteur Majeur et du Conseil Général, en voyant comment ils ont réfléchi et agi. Elles devront trouver les concrétisations les plus adaptées en tenant compte de leurs situations et de leurs contextes.

Le projet du Sexennat a fait croître le Recteur Majeur et le Conseil comme sujet qui agit d'une manière synodale et collégiale. En syntonie avec la vie de la Congrégation, le Recteur Majeur et le Conseil Général proposent leur apport spécifique au cheminement de tous les Confrères, Provinces et Régions. En même temps, ils apprennent, dans la réflexion commune, à être coresponsables et à converger sur les choix communs. Le cheminement avec l'ensemble de la Congrégation et la convergence au sein du Conseil Général deviennent ainsi des expressions de synodalité et de collégialité.

L'articulation du projet

Les priorités du projet sont les mêmes que celles du CG 27 dont nous avons assumé l'unique point d'arrivée subdivisé en trois parties qui font référence à l'être mystiques dans l'Esprit, prophètes de la Fraternité et serviteurs des Jeunes. Les quatre processus que le projet a choisis sont aussi tirés des douze processus qu'indique le Chapitre Général 27 (CG 27,64, 66,68, 70,72, 74). Enfin, les étapes à franchir du projet ont été déterminées parmi celles indiquées par le CG 27 : celui-ci est considéré comme une « carte » où pouvoir choisir les pas à faire, les plus appropriés et les plus fondamentaux, pour l'action d'animation et de gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général ; ces priorités concernent tout le Conseil, le Recteur Majeur et les Conseillers.

Le Conseil Général a indiqué au Vicaire et aux Conseillers de Secteurs les priorités d'intervention. Celles-ci sont à relier au cheminement que la Congrégation a parcouru jusqu'à maintenant, aux demandes du CG 27 lui-même, à mon discours de clôture du Chapitre, aux nouvelles étapes à franchir que demandait le rapport du Recteur Majeur au CG 27, là où l'on parle des objectifs non atteints et des défis ouverts. Ce qui se rapporte au Délégué Central pour le Secrétariat de la Famille Salésienne, outre le Conseil Général, a été pris en considération également par la Consultation de la Famille Salésienne elle-même. De la même manière, le Conseil Général a déterminé ce qui est prioritaire pour l'action des Conseillers Généraux dans l'animation des Régions et des Provinces.

L'essentialité du projet

Il me semble pouvoir dire que le projet de ce Sexennat a une particularité : il a choisi d'aller à l'essentiel. En effet, tout ce que le Recteur Majeur et le Conseil feront durant le Sexennat n'a pas besoin d'être formulé ; ce qui relève du fonctionnement ordinaire n'est pas écrit ; seules les priorités, en fait, ont été soulignées.

L'essentialité du projet nous amène aussi à une simplification de la formulation ; l'on réussit ainsi à mieux comprendre ce qui est important et ce qui est secondaire ; en même temps, l'on réussit à se concentrer sur ce qui est stratégique, sans s'éparpiller. La dispersion, en effet, qui est un risque dérivant également de la complexité des situations, peut-être surmontée précisément par la convergence sur quelques aspects essentiels, prioritaires et communs.

Il faut enfin noter qu'au début d'un Sexennat, on ne peut prévoir les besoins qui pourront surgir dans la vie de la Congrégation, de l'Église, de la société. Un projet doit donc faire place même à l'imprévu et surtout à ce que l'Esprit et les situations voudront bien nous suggérer. C'est pour cela aussi que le projet du Sexennat a choisi d'aller à l'essentiel.

Dans la lecture du projet, vous noterez que ce qui se rapporte à la Pastorale des Jeunes s'avère plus long que le reste ; en particulier, la troisième section concernant les « contextes et secteurs » est la

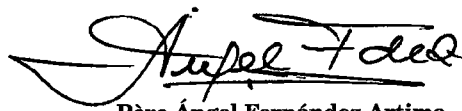
plus abondante. Nous avons examiné la possibilité de réduire cette partie ; mais, selon le Conseiller pour la Pastorale des Jeunes, il était important de la conserver entièrement en l'état, même si sa longueur contrastait de façon évidente avec tout le reste du projet. À son avis, cela aidera à mieux connaître et à mieux concrétiser le « Cadre de Référence de la Pastorale des Jeunes » précisément pour les contextes et les secteurs. En ce sens, nous avons décidé de faire droit à sa proposition, en pensant que les différentes Régions et Provinces y trouveraient également de l'aide pour ce qu'elles auraient considéré utile.

La nouveauté du processus

D'après nous, le processus de formulation du projet du Sexennat qui, comme je le disais, se répète désormais pour la quatrième fois, n'est pas une expérience répétitive. Il s'avère toujours nouveau : nouveaux sont le Recteur Majeur et les Conseillers, nouveaux sont le contexte et les défis, nouvelles doivent être également les réponses. Le partage des intentions et des choix n'est jamais atteint une fois pour toutes ; la convergence est toujours à acquérir. Le travail de formulation du projet nous a aidés à mieux nous connaître et à mieux nous comprendre, à exprimer nos sensibilités, à discerner, à croître en fraternité, en compréhension et en communion.

Le souhait que j'adresse à vous tous est que vous puissiez grandir dans le partage, dans la convergence, dans la communion, dans vos processus de planification, avec la présence animatrice de l'Esprit Saint et le soutien de Notre-Dame Auxiliatrice. Nous pourrions ainsi « marcher ensemble » en ce Bicentenaire de la naissance de Don Bosco.

Affectueusement,



Père Ángel Fernández Artime
Recteur Majeur

Première Partie

**PRIORITÉS
DU RECTEUR MAJEUR
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL
POUR LE SEXENNAT 2014-2020**

1. Mystiques dans l'Esprit
2. Prophètes de la fraternité
3. Serviteurs des jeunes

PRIORITÉ 1 - Mystiques dans l'Esprit

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion spirituelle , en vivant le primat de Dieu dans la contemplation du quotidien et dans la suite du Christ (CG27, 63.1).	1.1.1. Passant d'un témoignage faible des conseils évangéliques à une vie <i>pleinement passionnée à la suite de Jésus</i>, une vie capable de réveiller le monde en lui rappelant les valeurs essentielles de l'existence (CG27, 66.1). 1.1.2. Passant d'un regard pessimiste sur le monde à une <i>vision de foi</i> qui découvre le Dieu de la joie dans les vicissitudes de la vie et dans l'histoire de l'humanité (CG27, 66.2).	

PRIORITÉ 2 - Prophètes de la fraternité

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
2.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion fraternelle , en construisant des communautés authentiques dans les relations et dans le travail selon l'esprit de famille (CG27, 63.2).	2.1.1. Passant de rapports fonctionnels et formels à des relations cordiales, solidaires et de <i>communion profonde</i> (CG27, 68.1).	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Vivre dans la « trame de Dieu », en étudiant avec plus de profondeur la personne de Jésus et ses choix radicaux, et en assumant la devise « travail et tempérance » de Don Bosco dans la vie personnelle et communautaire. 1.1.2.1. Avoir en nous et promouvoir chez les confrères une vision réaliste et optimiste de la situation des jeunes pour élargir notre regard sur la situation du territoire, surtout sur les familles et sur la défense des droits des jeunes.

	ÉTAPES À FRANCHIR
	2.1.1.1. Activer des dynamiques positives de communication interpersonnelle, d'écoute sincère entre confrères, même à travers la correction fraternelle, pour créer un climat de vraie famille qui permette de dépasser plus facilement l'individualisme. 2.1.1.2. Promouvoir des temps communautaires pour le partage spirituel de notre foi avec les confrères, et des temps de prière avec les jeunes et les laïcs.

PRIORITÉ 3 - Serviteurs des jeunes

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion pastorale, en nous mettant de façon plus décidée et significative au service des jeunes les plus pauvres (CG27, 63.3).	3.1.1. Passant d'une pastorale de conservation à une <i>pastorale « en sortie »</i> qui part des besoins profonds des jeunes les plus pauvres considérés dans leur milieu familial et social (CG27, 72.2).	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3.1.1.1. Développer la culture vocationnelle et le soin des vocations à la vie consacrée salésienne, en cultivant l'art de l'accompagnement et en préparant Salésiens et laïcs à devenir des guides spirituels des jeunes (CG27, 75.1). 3.1.1.2. Promouvoir dans les Provinces une profonde évaluation sur la « significativité » et la présence parmi les plus pauvres dans toutes nos œuvres (CG27, 73.1).

Deuxième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LE VICAIRE DU RECTEUR MAJEUR

POUR LES CONSEILLERS DE SECTEURS

1. Formation
2. Pastorale des Jeunes
3. Communication Sociale
4. Missions Salésiennes
5. Économat Général

POUR LE SECRÉTARIAT POUR LA FAMILLE SALÉSIENNE

VICAIRE DU RECTEUR MAJEUR

SECTION 1 - Témoignage de la vie consacrée

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Favoriser le témoignage personnel et communautaire de la vie consacrée selon les Constitutions, vécue d'une manière radicale.	1.1.1. En aidant à approfondir <i>l'identité de la vocation à la vie consacrée salésienne</i> et à l'accueillir dans la vie personnelle et communautaire.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Proposer dans les Actes du Conseil Général (ACG) une orientation concernant la prière personnelle et la méditation (cf. CG27, 65.2). 1.1.1.2. Soutenir les initiatives et les interventions qui favorisent la transparence et le partage dans la pauvreté, la maturation affective dans la chasteté, la disponibilité dans l'obéissance. 1.1.1.3. Indiquer aux Provinces, dans les ACG, les critères d'une consistance quantitative et qualitative des communautés, et accompagner les Provinciaux dans leur mise en pratique (cf. CG27, 69.6). 1.1.1.4. Accompagner les Provinces dans le processus de redécoupage de nos présences, de manière à renforcer le témoignage de vie consacrée. 1.1.1.5. Aider les Provinciaux, particulièrement dans les rencontres régionales, à faire leur un changement de mentalité concernant l'exercice de l'autorité et de la responsabilité, et les aider à choisir et à former de bons Directeurs pour les communautés.

SECTION 2 - Souci de la discipline religieuse

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
2.1. Responsabiliser les Provinciaux et les Provinces dans le souci de la discipline religieuse.	2.1.1. En favorisant une culture de la <i>fidélité vocationnelle</i> et de prévention des manques à la discipline religieuse, et en affrontant les différentes situations personnelles et communautaires en cas de difficultés.	

ÉTAPES À FRANCHIR

2.1.1.1. Étudier avec les Provinciaux, dans les rencontres régionales, comment prévenir les situations de manques à la discipline religieuse, dans les différents aspects de notre vocation.

2.1.1.2. Accompagner les Provinciaux au moment d'affronter les situations des confrères en difficulté et les situations irrégulières, et demander aux Visiteurs extraordinaires un rapport sur ces situations dans les Provinces.

2.1.1.3. Aider les Provinces à formuler des lignes de conduite pour la sauvegarde et la protection des mineurs, et pour prévenir toutes formes de cas d'abus (cf. CG27, 73.4).

2.1.1.4. S'assurer que les Provinces suivent le protocole du Recteur Majeur et de son Conseil dans le traitement des cas d'abus, et qu'elles disposent de la Commission pour examiner les accusations.

2.1.1.5. Permettre aux Provinces de préparer correctement et d'une manière approfondie les démarches concernant les dispenses, les indults, les démissions, les sécularisations, les exclaustations.

SECTION 3 - Coordination au sein du Conseil Général

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Faire en sorte que soient définis des objectifs communs et des synergies entre les Conseillers de Secteur et la coordination des interventions avec les Conseillers Régionaux (CG27, 86).	3.1.1. En favorisant l'information, le partage des idées, la planification et l'évaluation, la <i>disponibilité à changer</i> des pratiques en vigueur.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3.1.1.1. Coordonner la rédaction concertée du « Vade-mecum », du projet du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le sexennat, des calendriers régionaux, des orientations pour les Visites Extraordinaires. 3.1.1.2. Demander aux Conseillers de Secteur de transmettre au Conseil Général l'information semestrielle sur le travail du Secteur. 3.1.1.3. Rencontrer chaque semestre les Conseillers de Secteur et les Conseillers Régionaux, et permettre en Conseil Général l'échange des réflexions, des propositions et des situations qui sont apparues. 3.1.1.4. Assurer en Conseil Général la coordination de l'accompagnement des Provinces et Vice-provinces en difficulté. 3.1.1.5. Commencer avec les Conseillers de Secteur la réflexion autour de la formation des laïcs, en déterminant les formes de coordination entre les Secteurs et en approfondissant les résultats avec l'ensemble du Conseil. 3.1.1.6. Coordonner la révision du Manuel du Provincial (CG27, 69.11). 3.1.1.7. Favoriser au sein du Conseil les expériences spirituelles, la vie fraternelle, l'engagement dans son service, les temps de formation.

CONSEILLERS DE SECTEURS

CONSEILLER POUR LA FORMATION

SECTION 1 - La vie consacrée sous ses deux formes

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Promouvoir dans la Congrégation une meilleure compréhension de la vocation consacrée salésienne sous ses deux formes.	1.1.1. En approfondissant des thèmes comme la vie consacrée, le Salésien prêtre et le Salésien coadjuteur.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Organiser un cours pour les maîtres des novices de différentes Régions, regroupés selon la langue, en anglais et en italien-espagnol. 1.1.1.2. Étudier avec les Régions les nouvelles orientations sur la formation du Salésien coadjuteur, exprimées dans la révision de la « Ratio » sur la formation initiale du Salésien coadjuteur du 18 janvier 2012, et voir comment les mettre en pratique. 1.1.1.3. Suivre avec une particulière attention les centres et les communautés interprovinciaux de formation spécifique pour les Salésiens coadjuteurs.

SECTION 2 - Formation permanente

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS
2.1. Favoriser dans les communautés et chez les confrères le développement d'une mentalité de formation permanente .	2.1.1. En faisant comprendre l'importance de la formation permanente et l'importance de se sentir <i>personnellement, communautairement et provincialement responsable</i> de cette formation.
2.2. Développer et coordonner des initiatives de formation permanente .	2.2.1. En promouvant la <i>formation permanente des confrères, et en particulier des Directeurs</i> .

ÉTAPES À FRANCHIR	
	2.1.1.1. Proposer dans les Actes du Conseil Général une réflexion sur la formation permanente et une autre qui indique comment intégrer travail et prière : « spiritualité unifiante » / « mystiques dans l'Esprit » (CG27), « contemplatifs dans l'action » (C 12). 2.1.1.2. Assurer, au niveau régional ou interrégional, un bon Centre de formation permanente, de préférence salésien, auquel les Salésiens, les laïcs et les membres de la Famille Salésienne puissent s'adresser (CG27, 67.8). 2.2.1.1. Assurer, au niveau régional ou interrégional, la possibilité de cours de préparation pour les confrères nommés Directeurs pour la première fois, et encourager les Provinciaux à mettre en place une bonne préparation de ces nouveaux Directeurs (CG27, 69.10). 2.2.1.2. Pourvoir à la mise à jour du Manuel du Directeur (CG27, 69.11). 2.2.1.3. Créer chez les confrères, avec l'aide des Délégués Provinciaux pour la Formation, la mentalité que « la mission partagée entre SDB et laïcs n'est plus optionnelle » (CG27, RM Discours de clôture, 3.7). 2.2.1.4. Demander à chaque Province de promouvoir des initiatives de formation de Salésiens et de laïcs ensemble, afin d'avoir, dans les trois ans, son « Projet laïcs ». 2.2.1.5. Pourvoir à la mise à jour du livre / Manuel de prières « En dialogue avec le Seigneur » (CG27, 67.7).

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Former des Salésiens qui soient à la hauteur des défis actuels .	3.1.1. En assurant <i>des parcours de formation qui répondent aux besoins actuels</i>. 3.1.2. En impliquant communautés de formation, Centre d'Études, Provinces et Régions dans <i>l'adaptation de la formation aux orientations récentes et aux nouvelles réalités</i>.	

ÉTAPES À FRANCHIR

3.1.1.1. Compléter le programme de formation affective, sexuelle et à la chasteté pour toutes les étapes de la formation.
--

3.1.1.2. Créer dans les Provinces, en collaboration avec le Secteur de la Pastorale des Jeunes, une sensibilité à l'accompagnement spirituel Salésien, et arriver ainsi à une nouvelle politique sur ce thème.

3.1.1.3. Insister auprès des Provinciaux pour que les formateurs soient formés avant d'être envoyés dans une communauté de formation ; qu'ils soient formés pendant une année ou deux de <i>counselling</i> et d'accompagnement spirituel, en parallèle avec la théorie et la pratique du Système Préventif.

3.1.1.4. Étudier avec les Commissions Régionales de Formation comment renforcer la formation au service d'autorité.
--

3.1.1.5. Assurer que pendant les différentes étapes de la formation initiale, il y ait une formation des Salésiens : a) à l'appréciation des laïcs dans l'Eglise, de leur vocation et de leur rôle ; b) à la mentalité de service et de collaboration avec eux ; c) à l'ouverture à apprendre aussi de leur part.
--

3.1.1.6. Inviter les Provinces de chaque Région à préparer un programme d'activités pastorales pour toutes les étapes de la formation initiale, avec une attention aux jeunes pauvres et à risque ; que ces activités soient bien préparées, accompagnées et évaluées pour qu'elles puissent atteindre leur but de formation chez ceux qui sont concernés et qui doivent avoir, de ce fait, une connaissance des réalités sociales ; et que ces activités puissent leur inculquer l'amour pour les jeunes pauvres.

3.1.2.1. Demander aux Provinces de prendre les mesures nécessaires pour conformer leurs Centres d'Études Philosophiques au Décret de Réforme des Études de Philosophie.
--

3.1.2.2. Insister particulièrement pour que soit respecté le programme des études salésiennes à toutes les étapes de la formation, et obtenir que chaque Région prenne les mesures nécessaires pour qualifier certains confrères en salésianité.

SECTION 4 - Collaboration dans la formation

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
4.1. Mettre en pratique les orientations du CG 27 dans le domaine de la formation. 4.2. Promouvoir une meilleure coordination et collaboration pour la formation dans les Provinces. 4.3. Promouvoir la coordination de la formation à la Pastorale Salésienne : Pastorale des Jeunes, Communication Sociale, Missions.	4.1.1. En impliquant les <i>structures régionales et provinciales</i>. 4.2.1. En conscientisant les Provinciaux sur le <i>rôle du Délégué et de la Commission provinciale</i> pour la formation. 4.3.1. En assurant <i>l'interaction entre les différents secteurs</i>.	

ÉTAPES À FRANCHIR

4.1.1.1. Demander aux Commissions régionales et provinciales pour la formation d'intégrer les orientations du CG 27 dans leur programmation au niveau régional et provincial pour le prochain sexennat.

4.2.1.1. Donner aux Provinciaux des critères pour le choix du Délégué Provincial et pour l'animation de la Province ; des critères pour le travail de la Commission Provinciale pour la Formation : réfléchir sur la réalité de la formation dans la Province, être un appui pour le Délégué, promouvoir des rencontres annuelles des formateurs, particulièrement ceux des phases contiguës.

4.3.1.1. Créer des occasions, aux différentes étapes de la formation, pour une connaissance et une pratique des orientations des différents secteurs (Pastorale des Jeunes, Communication Sociale, Missions et Économie) à travers les Délégués et les formateurs eux-mêmes.

CONSEILLER POUR LA PASTORALE DES JEUNES

SECTION 1 - Animation et coordination

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Renforcer l' équipe du Dicastère pour mieux répondre aux exigences de l'animation dans toutes les Régions.	1.1.1. En clarifiant les <i>fonctions du Dicastère</i> dans son ensemble et de chacun de ses membres, avec une particulière référence aux secteurs spécifiques de compétence. 1.1.2. En mettant à jour la <i>documentation</i> du Dicastère.	
1.2. Intensifier l'animation et la formation des Délégués et des équipes provinciales de Pastorale des Jeunes, en permettant la retombée de ces processus sur la Pastorale des Jeunes provinciale.	1.2.1. En favorisant la communication et l' <i>accompagnement</i> des Délégués à la Pastorale des Jeunes.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Mise à jour du document « Identité et Mission » qui présente la figure et les tâches aussi bien du Conseiller pour la Pastorale des Jeunes que celles de l'équipe du Dicastère. 1.1.1.2. Partager la programmation du sexennat avec les Délégués à la Pastorale des Jeunes afin que les choix pour l'animation faits par l'équipe du Dicastère soient connus et partagés. 1.1.2.1. Organisation des archives numériques et imprimées du Dicastère. 1.1.2.2. Mise à jour du publipostage [mailing list] et d'autres outils informatiques éventuels destinés au rapport et au lien avec les Provinces et les Régions. 1.1.2.3. Découverte et élaboration de données statistiques qui intéressent le Dicastère dans son ensemble pour une animation et une coordination appropriées. 1.2.1.1. Continuité des rencontres annuelles avec une écoute méthodique ; des propositions concrètes face aux besoins et aux demandes des Régions et des Provinces ; des temps de réflexion /formation, de discussion et d'évaluation du travail d'animation pastorale réalisé. 1.2.1.2. Communication et rencontre avec les Délégués et les équipes de Pastorale des Jeunes durant les visites aux Provinces. 1.2.1.3. Information par communication électronique, Newsletter du Dicastère, Agence ANS. 1.2.1.4. Consolidation de la pratique existante de communication dans les différentes langues nationales.

1.3. Tendre à une plus régulière coordination avec les Conseillers Régionaux et les Dicastères qui agissent dans des secteurs en lien avec la Pastorale Salésienne des Jeunes. 1.4. Favoriser la communication et la collaboration avec d'autres organismes et structures.	1.2.2. En promouvant la <i>qualification</i>, la requalification et la mise à jour des Délégués à la Pastorale des Jeunes. 1.3.1. En promouvant la <i>collaboration</i> et la coordination dans certains secteurs communs de travail. 1.4.1. En favorisant le contact avec les <i>Centres de formation</i>, ainsi qu'avec les <i>Centres éditoriaux</i>, en vue d'une contribution à leur tâche de formation et de réflexion. 1.4.2. En approfondissant le contact avec <i>l'Université Pontificale Salésienne</i> et <i>autres Centres d'études</i> de grande ampleur, avec des enseignants et des étudiants.
--	--

1.2.2.1. Cours annuel ou journées de formation pour les nouveaux Délégués à la Pastorale des Jeunes de toutes les Provinces.

1.2.2.2. Proposition de ressources informatiques pour compléter ou lancer l'acquisition des outils et des compétences pour l'animation et la coordination.

1.3.1.1. En collaboration avec le Dicastère de la Formation, accompagner les Provinces dans l'élaboration du programme de formation pastorale des Salésiens en formation initiale.

1.3.1.2. Collaboration entre le Dicastère et le Secrétariat pour la Famille Salésienne dans les initiatives de qualification pastorale au niveau régional (ou mondial) des groupes de la FS.

1.3.1.3. Des rencontres programmées entre les trois Dicastères de la mission pour discuter des processus et de certaines interventions communes.

1.3.1.4. Participation à la Consulte et aux rencontres organisées par les autres Dicastères.

1.3.1.5. Partage des calendriers et des adresses du Dicastère avec les Conseillers Régionaux.

1.4.1.1. Des rencontres programmées, destinées à collaborer dans la qualification de confrères et laïcs en des secteurs de la mission éducative et pastorale.

1.4.1.2. Communication et échange d'informations (nouveau éditoriales) avec les Maisons d'Édition salésiennes, portant attention aux publications qui peuvent intéresser les nouvelles exigences de l'évangélisation et de la culture.

1.4.2.1. Continuité dans la collaboration avec les enseignants de l'UPS, avec l'implication réciproque dans les initiatives de réflexion et de formation mises en place dans les différents secteurs d'animation pastorale.

1.4.2.2. Collaboration avec le Département de Pastorale des Jeunes de l'UPS, afin d'avoir des temps concrets de partage et d'étude avec les étudiants de l'UPS qui suivent des cours de Pastorale des Jeunes.

1.4.2.3. Proposition de stage – pour SDB et laïcs – dans le travail du Dicastère, pour des périodes convenues, en vue d'une plus grande connaissance des choix et réflexions des différents secteurs du Dicastère et de l'animation pastorale pratiquée dans les Provinces et les Régions.

	1.4.3. En encourageant des temps de rencontre, de confrontation et de programme commun avec les <i>Centres nationaux de Pastorale des Jeunes</i>, en déterminant des secteurs communs où opérer. 1.4.4. En poursuivant la communication et la collaboration avec le <i>Secteur [Ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA</i>, dans le but de collaborer dans certains secteurs. 1.4.5. En poursuivant le <i>travail en réseau</i> et la coordination avec les organismes de coopération et de développement promus par la Congrégation, et avec d'autres structures ecclésiales et civiles.	
--	--	--

1.4.3.1. Des rencontres programmées de collaboration et partage de la réflexion, des expériences et des moyens à disposition.

1.4.3.2. Soutien des efforts de coordination et d'animation de la réalité nationale complexe de la part des Centres nationaux.

1.4.4.1. Rencontres d'échange et de coordination avec l'équipe du Secteur [Ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA.

1.4.4.2. Coordination et plan d'action commun avec le Secteur [Ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA dans certains secteurs de la pastorale des jeunes.

1.4.5.1. Communication avec les structures et organismes de coopération et de développement salésiens : Volontariat International pour le Développement (VIS), DBYN, « Don Bosco Network ».

1.4.5.2. Articulation avec le travail des organisations salésiennes de promotion de l'éducation et de la défense des droits des jeunes : DBI et représentation à l'ONU.

1.4.5.3. Participation et contribution aux organismes ecclésiaux: Commission pour l'Éducation des UISG/USG, OIEC, Conseil Pontifical pour les Laïcs.

ÉTAPES À FRANCHIR
2.1.1.1. Première rencontre régionale du sexennat pour présenter et étudier de façon approfondie le « Cadre de Référence ». 2.1.1.2. Vérification de la socialisation du « Cadre de Référence » pendant les rencontres régionales et les Visites d'Ensemble aux Régions. 2.1.1.3. Des rencontres de formation avec quelques équipes ou secteurs particuliers et des membres de la Famille Salésienne. 2.1.1.4. Collaboration avec le Dicastère pour la Formation en vue d'une présence du Dicastère pour la Pastorale des Jeunes dans les rencontres de formateurs nationaux/régionaux, et éventuellement dans les maisons de formation initiale. 2.1.1.5. Soigner les différentes traductions du texte, selon des processus programmés et en cours de préparation. 2.1.2.1. Élaboration de matériels de formation ou d'animation concernant le « Cadre de Référence », avec une particulière attention aux modèles opérationnels des différents plans et projets de la Pastorale Salésienne des Jeunes. 2.1.2.2. Accompagnement de certaines zones géographiques particulières, en pensant à des actions précises de « diffusion » et à la retombée opérationnelle dans le milieu local. 2.1.3.1. Animation et interventions orientées vers la consolidation ou la création (là où ils n'existeraient pas encore) d'organismes de participation et de coresponsabilité aux différents niveaux, du niveau local au niveau provincial (équipe de Pastorale, Conseil de la CEP, etc.). 2.2.1.1. Soutien aux Régions dans l'organisation de rencontres ou initiatives de formation sur l'accompagnement et la direction spirituelle pour animateurs des vocations, afin de connaître, vérifier et adapter les expériences concrètes de la pastorale vocationnelle à l'intérieur des PEPS provinciaux ; repérer les interventions et les nouvelles « bonnes pratiques » de l'animation vocationnelle provinciale. 2.2.1.2. Collaboration Provinces/Régions dans les activités pour la formation à la direction spirituelle et à l'accompagnement.

2.3. Donner priorité à la formation éducative et pastorale des Salésiens et des laïcs qui partagent l'esprit et la responsabilité de l'animation pastorale de nos œuvres. 2.4. Prêter une attention prioritaire aux jeunes les plus	2.2.2. En donnant de la <i>continuité aux itinéraires</i> d'accompagnement salésien dans les différents aspects de la vie chrétienne : prière, discernement vocationnel et vie affective. 2.3.1. En assurant le développement de <i>compétences éducatives et pastorales</i> appropriées dans la formation initiale des Salésiens, selon le « Cadre de Référence ». 2.3.2. En promouvant la formation éducative et pastorale des Salésiens et laïcs qui œuvrent dans les différents secteurs de la pastorale des jeunes, et en assurant une communication intégrale du <i>Système Préventif</i> comme condition d'identité salésienne des composants de la CEP et des œuvres. 2.3.3. En accompagnant et en qualifiant les Délégués pour la Pastorale des Jeunes afin qu'ils répondent aux <i>défis et exigences pastorales d'aujourd'hui</i> moyennant : l'approfondissement de leur identité et de leurs rôles, l'attention à une programmation soignée, le travail d'équipe. 2.4.1. En favorisant en Congrégation la réflexion et la <i>prise de conscience</i> des nou-
---	---

2.2.1.3. Repérage dans les Provinces de Salésiens et laïcs qualifiés pour l'accompagnement personnel et le discernement vocationnel.

2.2.2.1. Des activités de formation dans le style Séminaire d'étude, avec une participation élargie à toutes les Régions de la Congrégation.

2.2.2.2. Publication de ces rencontres internationales sur les différentes thématiques, en recueillant les contributions des participants engagés dans la formation et dans le ministère de l'accompagnement spirituel.

2.3.1.1. Élaboration, conjointement au Dicastère pour la Formation, d'une proposition de formation pastorale dans les étapes de la formation initiale, orientée vers l'implication dans la Pastorale des Jeunes, vers la capacité à lire les problématiques sociales du territoire, vers des expériences pastorales significatives et vers la planification éducative et pastorale.

2.3.1.2. Participation, en accord avec le Secteur pour la Formation, aux rencontres régionales de Délégués pour la formation.

2.3.1.3. Visite des membres du Dicastère de la Pastorale des Jeunes aux maisons de formation, à l'occasion de rencontres dans les Provinces.

2.3.2.1. Élaboration d'une proposition de plan de formation qui puisse être utilisée par les Provinces à travers leurs propres structures ou actions de formation, ou en collaboration avec d'autres Provinces de la Région.

2.3.2.2. Participation du Dicastère aux rencontres de réflexion provinciale/régionale sur le Système Préventif.

2.3.3.1. Accompagnement des politiques provinciales d'investissement dans la formation orientée vers la qualification de personnes pour l'animation de la Pastorale des Jeunes dans la Province.

2.3.3.2. Programmation de l'« École des Délégués ».

2.4.1.1. Consulte du Dicastère pour la Pastorale des Jeunes afin de réfléchir sur la marginalisation juvénile.

pauvres (CG27, 22), aux jeunes à risque et à ceux qui sont marginalisés (RM 1,3. 5), et renforcer l'accompagnement du secteur de la marginalisation au niveau provincial et régional. 2.5. Promouvoir la réflexion sur les processus d'évangélisation dans les différents contextes culturels et rendre propices les chemins d'accompagnement et d'éducation à la foi des jeunes. 2.6. Intégrer la pastorale familiale dans le modèle éducatif et pastoral salésien et dans la programmation aux niveaux provincial et local.	velles pauvretés, des situations à risque et de la marginalisation où se trouvent de nombreux jeunes. 2.4.2. En accompagnant et en permettant la <i>synergie entre les différentes expériences</i> présentes dans les Régions, pour renforcer la réflexion et le partage des « bonnes pratiques » dans le secteur de la marginalisation. 2.4.3. En favorisant l'activation d'<i>interventions pastorales en réponse à leurs besoins</i>, et une profonde vérification au niveau provincial sur la signifiante et la présence parmi les plus pauvres de nos œuvres (CG27, 73.1). 2.5.1. En favorisant l'élaboration d'<i>itinéraires d'éducation à la foi</i> comme outil d'intermédiation avec la culture. 2.6.1. En promouvant la <i>réflexion sur la situation de la famille</i> et en favorisant son accompagnement pastoral.
---	---

2.4.1.2. Implication du DBI aux fins de promouvoir la culture des droits humains, en particulier ceux des mineurs, dans les Régions, moyennant l'information et les actions produites par les Organismes internationaux.

2.4.2.1. Accompagnement du secteur de la marginalisation déjà en action au niveau régional.

2.4.2.2. Accompagnement des Provinces pour la coordination des différentes initiatives pour les jeunes en difficulté, moyennant le POP (POI en italien) et le PEPS provincial.

2.4.2.3. Recherche sur la présence salésienne (œuvres et initiatives) parmi les jeunes à risque et marginalisés.

2.4.2.4. Rencontres mondiales de ces expériences et parcours régionaux pour une identité salésienne toujours plus claire dans ce secteur.

2.4.3.1. Définition de critères, orientations et outils pour la vérification de la présence et de l'action pastorale parmi les jeunes les plus pauvres, aux niveaux provincial et local, durant la même Consulte sur la marginalisation juvénile.

2.5.1.1. Rencontres de Délégués au niveau régional pour l'étude et la réflexion sur les processus d'accompagnement et l'élaboration d'itinéraires d'éducation à la foi.

2.5.1.2. Partage entre les Délégués pour la Pastorale des Jeunes des itinéraires d'éducation à la foi développés et appliqués dans les Provinces.

2.6.1.1. Rencontre de Délégués Provinciaux à la Pastorale des Jeunes pour réfléchir sur la pastorale familiale à l'intérieur du modèle éducatif et pastoral salésien (expériences d'accompagnement et attention pastorale aux familles) et pour définir des critères et des orientations pour le développement de la pastorale familiale au sein du PEPS provincial et local.

	2.6.2. En promouvant un parcours de valorisation de son rôle comme <i>sujet dans la CEP</i> et protagoniste dans le développement du PEPS (cf. CG27, 71.5,7).	
--	---	--

2.6.2.1. Collaborer aux cours de formation et de mise à jour pour animateurs de pastorale familiale, aux journées d'étude et aux rencontres sur les thématiques ayant trait au bien de la famille et de ses composantes.

2.6.2.2. Accompagner et promouvoir des initiatives pour impliquer les familles chrétiennes dans la pastorale vocationnelle.
--

SECTION 3 - Contextes et secteurs

A. Oratoire - Centre de Jeunes

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3A.1. Promouvoir l'Oratoire-Centre de Jeunes comme lieu physique d'accueil et proposition orientés vers la formation humaine et chrétienne des jeunes, avec une préférence pour les zones pauvres et à risque, et à la périphérie des villes. 3A.2. Développer une action éducative et pastorale qui devienne un parcours pour la croissance en coresponsabilité de toutes les figures éducatives qui œuvrent dans la CEP de l'Oratoire-Centre de Jeunes.	3A.1.1. En relançant l'Oratoire-Centre de Jeunes à travers des décisions qui se traduisent en des <i>manières concrètes d'habiter les nouvelles frontières/périphéries</i> de la vie des jeunes. 3A.1.2. En consolidant la <i>proposition de formation</i> pour les jeunes des Oratoires-Centres de Jeunes pour une meilleure qualité éducative et pastorale salésienne. 3A.2.1. En réfléchissant sur l'<i>identité de l'animateur</i>, sur les lieux et les temps où s'exprime sa formation. 3A.2.2. En rendant les <i>jeunes protagonistes</i> de la vie de l'Oratoire-Centre de Jeunes. 3A.2.3. Implication des <i>familles dans le PEPS</i> de l'Oratoire-Centre de Jeunes.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3A.1.1.1. Étude et évaluation dans les rencontres régionales sur la manière dont on situe la réalité oratorienne dans la société urbaine et dans les zones populaires habitées par les jeunes, dans la coopération et la solidarité entre les Oratoires et dans la participation à l'Église locale. 3A.1.1.2. Promouvoir dans les équipes provinciales de Pastorale des Jeunes une évaluation sur les forces, les faiblesses et l'évolution des rapports entre l'Oratoire-Centre de Jeunes et d'autres contextes de l'œuvre salésienne : occasions de rencontres ; formation ; programmation partagée. 3A.1.2.1. Relevé par le Dicastère des modules de formation déjà bien expérimentés dans les Régions où encore en cours de rédaction. 3A.1.2.2. Promouvoir, en particulier dans les Centres nationaux de pastorale, la pastorale oratorienne, en en approfondissant les contenus et en en mettant à jour les lignes méthodologiques, selon le « Cadre de Référence ». 3A.2.1.1. Promotion dans les commissions/équipes provinciales de la réflexion sur l'identité des animateurs, sur les nouvelles exigences de la vie associative, selon le « Cadre de Référence ». 3A.2.1.2. Présentation et partage entre les Délégués de la Pastorale des Jeunes avec l'intention de mettre à la disposition des animateurs des matériels et des outils d'animation adaptés : propositions, activités, expériences. 3A.2.1.3. Compilation par le Dicastère des compétences nécessaires du rôle éducatif des animateurs en situations difficiles, en reconnaissant des ressources et des outils opérationnels dans les Provinces. 3A.2.2.1. Évaluation par l'équipe du Dicastère, selon son éventuelle participation aux rencontres régionales et mondiales, du degré de participation active des jeunes [« protagonisme »] dans les Oratoires-Centres de Jeunes provinciaux et dans le service/animation en faveur des autres jeunes. 3A.2.3.1. Répondre aux sollicitations des Provinces pour la formation et l'accompagnement des jeunes couples et des jeunes familles qui fréquentent l'Oratoire-Centre de Jeunes, en collaboration avec la paroisse.

ÉTAPES À FRANCHIR
3B.1.1.1. Programmation, dans les rencontres régionales/continentales, d'espaces régionaux et/ou continentaux de réflexion pour une actualisation de l'identité des institutions éducatives comme écoles catholiques et d'inspiration salésienne. 3B.1.1.2. Participation aux journées nationales/régionales de formation avec les responsables des écoles, participation éventuelle aux rencontres des enseignants, en intégrant les orientations du « Cadre de Référence ». 3B.1.2.1. Collaboration au moyen de contributions écrites dans les revues et dans les Congrès/Séminaires, que l'on vient demander au Dicastère pour une réflexion éducative et pastorale dans le domaine scolaire et professionnel. 3B.1.2.2. Réalisation d'une vidéo institutionnelle sur les activités de formation professionnelle de la Congrégation Salésienne dans le monde. 3B.1.2.3. Récolte et systématisation des documents existants sur les Écoles/CFP salésiens, sur le choix et la formation des enseignants dans les différentes Régions. 3B.2.1.1. Convocation et accompagnement de la Commission Centrale (référents des Régions d'ESA - Écoles Salésiennes Amérique) pour assurer la continuité et l'actualisation des politiques éducatives continentales. 3B.2.1.2. Présence du Dicastère dans les rencontres des Régions qui forment l'ESA, pour stimuler l'échange et l'évaluation des cheminements régionaux. 3B.2.1.3. Création d'un groupe de travail sur la formation professionnelle en Amérique, à travers la contribution de confrères et laïcs spécialisés. 3B.2.1.4. Consolidation du Groupe Formation Professionnelle Europe SDB en cours, avec une représentativité géographique qui facilite les niveaux de connaissances et d'échange d'expériences entre Salésiens dans le domaine des écoles techniques-professionnelles, et qui approfondisse les rapports entre les Salésiens et les Agences/Entreprises. 3B.2.1.5. Renforcement de la CSSE (Commission Écoles Salésiennes Europe) et de sa méthode de travail, en impliquant le plus possible tous les membres, de manière que tous participent et puissent se reconnaître dans le projet.

3B.3. Proposer des stratégies et des outils pour l'application du Projet Éducatif et Pastoral Salésien de l'École/CFP. 3B.4. Renforcer l'équipe du Dicastère pour l'École/CFP en vue d'une animation appropriée du secteur et de créer un lien avec les structures éducatives provinciales.	3B.2.2. En assistant les Provinces dans la promotion et l'organisation de l'<i>animation éducative et pastorale</i>. 3B.2.3. En promouvant et en accentuant l'<i>innovation pédagogique et les nouvelles technologies</i> dans l'École/CFP salésienne, en correspondance avec les contextes éducatifs de chaque réalité. 3B.3.1. En concrétisant la proposition d'<i>initiatives de formation</i> pour le déroulement normal de la mission éducative et pastorale des Provinces et des Régions salésiennes. 3B.3.2. En stimulant la <i>vocation de l'éducateur salésien</i> et en favorisant l'étude en commun des problèmes pastoraux dans le domaine de l'éducation. 3B.4.1. En misant sur un <i>meilleur accompagnement du secteur éducatif</i> dans la Congrégation, afin de répondre aux exigences de la mission salésienne.
---	--

3B.2.1.6. Accompagnement des différents processus en acte de coordination, de développement et de promotion de la formation professionnelle salésienne en Asie Sud (DB Tech) et en Afrique (Bosco Tech d'Afrique).

3B.2.2.1. Présentation du « Cadre de Référence » pour la Pastorale Salésienne des Jeunes (avec une référence particulière à l'École/CFP) dans les Conseils de Direction Nationaux ou dans le Collège des Chefs d'Établissement/Directeurs.

3B.2.2.2. Publication du document « Animation de la Pastorale Éducative dans les Centres Salésiens d'Orientation », selon les différents contextes de la Congrégation.

3B.2.3.1. Organisation de rencontres avec les Entreprises/Agences qui collaborent avec nos CFP salésiens pour la construction et le renforcement de la collaboration dans les réalités provinciales.

3B.2.3.2. Demander aux Provinces l'annuaire des Entreprises/Agences avec lesquelles on travaille dans le domaine de la formation professionnelle.

3B.3.1.1. Poursuite du cours « Formation Initiale pour les Personnels de Direction » [Formación Inicial para Directivos] d'ESA et d'autres cours pour la collaboration, la formation et le partage des connaissances, sur la base de domaines virtuels et Internet (nouvelles technologies et outils pour moderniser non seulement l'enseignement mais toute l'organisation éducative).

3B.3.1.2. Repérage des « bonnes pratiques » impliquant les familles dans les Écoles/CFP salésiens adaptés aux situations multiculturelles et pluri-religieuses des Régions.

3B.3.2.1. Proposition d'orientations aux Provinces pour d'éventuels programmes de formation pour les enseignants et les cadres dirigeants, destinés à améliorer leur professionnalisme et à augmenter leur connaissance du charisme.

3B.4.1.1. Consolidation d'un groupe permanent de réflexion et d'animation sur le thème de l'École/CFP salésiens, à l'intérieur du Dicastère.

3B.4.1.2. Relevé de la carte des données statistiques des Écoles/CFP, avec une attention particulière aux tendances que l'on perçoit dans la gamme variée de la présence éducative dans les Régions.

3B.5. Assurer la représentation sociale et ecclésiale des Écoles/CFP salésiens.	3B.5.1. En promouvant la création et l'accroissement des <i>projets de mobilité et d'échange mutuel</i> entre enseignants et élèves. 3B.5.2. En favorisant la <i>présence institutionnelle du Dicastère</i> dans les forums d'éducation.	
---	--	--

3B.4.1.3. Création d'une page *web* avec les Écoles/CFP salésiens du monde pour la visibilité et le partage entre les Centres salésiens, et l'ouverture avec les institutions civiles et ecclésiales.

3B.5.1.1. Poursuite du Réseau Programmation Européenne-Instruction et Formation Professionnelle (SDB).

3B.5.1.2. Engagement pour la collaboration et la syntonie avec d'autres organismes de l'École Catholique dans le domaine de l'évangélisation et de l'éducation : OIEC (Office International de l'École Catholique), Commission pour l'Éducation de l'Union des Supérieurs Généraux, et autres.

ÉTAPES À FRANCHIR	
3C.1.1.1.	Rencontre annuelle et programme de travail du Conseil de Direction des IUS.
3C.1.1.2.	Conférences Continentales des IUS (Amérique, Europe, Asie et Afrique).
3C.1.1.3.	Assemblées Générales IUS.
3C.1.2.1.	Programme annuel de visites et d'actions d'animation à chaque IUS pour promouvoir leur identité spécifique et l'application des Politiques de Congrégation.
3C.1.3.1.	Révision ou renouvellement du document « Politiques pour la Présence Salésienne dans l'Éducation Supérieure 2012-2016 ».
3C.1.3.2.	Révision des documents de référence des IUS (Identité et Politiques) et leur approbation à l'Assemblée Générale 2021.
3C.2.1.1.	Élaboration du site <i>Web</i> des IUS.
3C.2.1.2.	Organisation de la banque de données des IUS.
3C.2.1.3.	Diffusion des informations sur les meilleures expériences et pratiques de gestion entre les IUS.
3C.2.2.1.	Programme annuel de communication/information sur les IUS.
3C.2.3.1.	Promotion du travail en réseau de groupes de IUS selon les secteurs d'intérêt spécifique (<i>IUS Education group</i> , autres groupes).
3C.2.3.2.	Promotion de visites et actions de collaboration entre personnels de Direction, staff ou enseignants des IUS.
3C.3.1.1.	Organisation des archives numériques des IUS.
3C.3.1.2.	Réédition du matériel élaboré sur la présence salésienne dans l'éducation supérieure et diffusion sur le site <i>Web</i> .

3C.4. Promouvoir une plus grande formation et compétence pour agir dans le domaine de l'éducation supérieure.	3C.3.2. En définissant <i>un modèle partagé de Pastorale Universitaire</i> salésienne entre les IUS. 3C.3.3. En favorisant le <i>développement de l'identité</i> des différents types de présence dans le domaine de l'éducation supérieure. 3C.4.1. En favorisant la <i>formation des personnels de direction</i> et d'autres personnes coresponsables dans le développement du projet institutionnel des IUS.	
---	--	--

3C.3.2.1. Rencontres continentales de Pastorale Universitaire.

3C.3.2.2. Commission pour l'élaboration d'un document sur le modèle de Pastorale Universitaire.

3C.3.2.3. Socialisation du modèle de Pastorale Universitaire Salésienne, au niveau régional et au niveau provincial.

3C.3.3.1. Relevé statistique au niveau mondial des résidences et foyers universitaires et des Salésiens qui travaillent dans des institutions d'éducation supérieure non salésiennes (ecclésiales ou civiles).

3C.3.3.2. Accompagnement des rencontres de responsables des résidences et foyers universitaires au niveau provincial ou au niveau national.

3C.3.3.3. Visites aux résidences et foyers universitaires existants.

3C.3.3.4. Rencontres d'aumôniers et responsables de la Pastorale Universitaire dans des œuvres ou structures non salésiennes.

3C.4.1.1. Cours virtuel IUS pour l'Afrique.

3C.4.1.2. Séminaires pour les animateurs de Pastorale Universitaire.

3C.4.1.3. Cours de formation pour les personnels de direction des IUS.

D. Paroisses et Sanctuaires confiés aux Salésiens

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3D.1. Valoriser et rendre opérationnels les organismes pastoraux paroissiaux : assemblées, groupes, commissions pastorales (liturgique, caritative, familiale, etc.). 3D.2. Favoriser le partage des lignes pastorales indiquées dans le « Cadre de Référence ». 3D.3. Porter une plus grande attention au territoire et aux questions de la dimension sociale de la charité.	3D.1.1. En mettant tous les membres de la CEP en condition réelle de <i>participation, dialogue et coresponsabilité</i> dans les dynamismes ordinaires de la communauté paroissiale. 3D.2.1. En mettant au point les <i>nœuds cruciaux de la vie pastorale</i>, en particulier les défis de l'évangélisation des jeunes. 3D.2.2. En rendant la communauté paroissiale attentive à la <i>participation active</i> [« <i>protagonisme</i> »] <i>de la famille dans la mission</i> éducative et pastorale, en la soutenant dans son rôle éducatif comme première communauté éducatrice, avec une spéciale attention aux fragilités. 3D.3.1. En privilégiant chez les agents pastoraux paroissiaux l'<i>approche des problématiques concrètes</i> de ceux qui habitent sur le territoire et en veillant au témoignage d'une charité entreprenante.	

ÉTAPES À FRANCHIR

3D.1.1.1. Évaluation dans les PEPS provinciaux du rôle du Conseil Pastoral Paroissial, organisme ordinaire de communion, de programmation et de coordination de toute l'action pastorale de la paroisse.

3D.1.1.2. Programmation d'une rencontre des curés dans les diverses Régions pour la formation et la mise à jour du groupe des prêtres salésiens sur le « Cadre de Référence ».

3D.2.1.1. Inviter les Conseils Provinciaux à revoir et réorganiser les choix faits dans la paroisse salésienne en direction d'une option claire pour les jeunes et pour les classes populaires.

3D.2.1.2. Étudier avec les Délégués pour la Pastorale des Jeunes l'engagement des communautés paroissiales pour le primat de la Parole, la qualité des célébrations et du parcours de l'initiation chrétienne des jeunes.

3D.2.2.1. Promouvoir dans les Commissions provinciales/nationales l'étude sur la réciprocité entre famille et paroisse salésienne, et faire converger ressources, énergies et coresponsabilité.

3D.2.2.2. Étude par le Dicastère des bonnes pratiques existantes afin de constituer « des groupes de soutien » paroissiaux – composés de prêtres, de personnes consacrées, d'agents pastoraux formés dans le domaine spécifique – pour affronter les situations difficiles et irrégulières.

3D.3.1.1. Activer, dans les rencontres des curés, le partage sur les différentes pauvretés du milieu, afin de favoriser une lecture d'Église de la réalité socio-économique du territoire ; la recension des situations de malaise ; de nouveaux styles de relations avec le territoire.

3D.3.1.2. Évaluer attentivement dans les PEPS provinciaux les différentes formes de la dimension sociale de la charité dans les paroisses pour voir si elles répondent aux exigences réelles du territoire où elles vivent et œuvrent.

ÉTAPES À FRANCHIR

3E.1.1.1. Coordination, au niveau régional et continental, des structures qui s'occupent des œuvres et services sociaux pour jeunes à risque.

3E.1.1.2. Accompagnement des responsables provinciaux pour favoriser, autant que possible, un *modus operandi* [type d'action] commun et homogène entre les différentes œuvres-services sociaux, avec des orientations non seulement éducatives et pastorales mais également administratives et économiques.

3E.1.2.1. Promouvoir la coordination et la relation avec les organismes civils, même internationaux, dans le travail sur la marginalisation et sur le malaise de la jeunesse.

3E.1.2.2. Soutenir la réalisation, au niveau national, d'études et recherches sur les besoins pour aider à en découvrir les causes, pour préparer les plans d'intervention, et pour stimuler les œuvres-services sociaux des Provinces.

3E.2.1.1. Accompagner le groupe opérationnel stable de coordination à l'intérieur de la Province (par ex. le Bureau des Projets), en prêtant attention à la phase de programmation et d'évaluation des projets.

3E.2.1.2. Recueillir, classer et lire les données de nos œuvres-services sociaux au niveau mondial, pour permettre : une réflexion globale au service de chaque Province, une sensibilisation de l'opinion publique avec la production d'outils pour la diffusion de nos œuvres-services, à travers la mise à jour des sites *Web*.

3E.2.1.3. Le Conseil Provincial prendra soin de la continuité de chaque projet à l'intérieur du POP et du PEPS provincial.

3E.2.1.4. Prendre soin des échanges et évaluer les expériences au cours des rencontres nationales/régionales en vue de mettre en place des structures, services et/ou des interventions d'urgence ; veiller à une coordination avec les services ecclésiaux, aux projets de protection des droits ; au volontariat.

3E.3.1.1. En collaboration avec le Dicastère pour la Formation, encourager les maisons de formation initiale à une prise de conscience des nouvelles formes de pauvreté et de marginalisation actuelles, spécialement dans les zones urbaines, en vue de préparer correctement les SDB à y travailler.

3E.3.1.2. Promouvoir la formation des agents pastoraux et du personnel, professionnel rémunéré ou volontaire, engagés dans les services sociaux de nos œuvres salésiennes.

F. Volontariat missionnaire

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3F1. Favoriser le développement du Volontariat avec une claire identité salésienne à l'intérieur du PEPS provincial et local. 3F2. Accompagner les expériences déjà existantes de Volontariat. 3F3. S'assurer que dans les Provinces, existe une attention spéciale à la formation des Volontaires durant toute la période de leur expérience. 3F4. Étudier les convergences possibles entre le Volontariat missionnaire et l'animation vocationnelle.	3F1.1. En suivant de près les Provinces qui sont en phase d'<i>organisation systématique</i> de l'expérience du Volontariat. 3F2.1. En encourageant les <i>cheminements déjà existants</i> dans le monde du Volontariat, en favorisant un travail en réseau interprovincial et entre les Régions. 3F3.1. En vérifiant que l'expérience du Volontariat ne se limite pas seulement à l'exécution d'un travail, mais qu'elle soit <i>intégralement une expérience évangélique et inspirée du charisme</i>. 3F4.1. En examinant les <i>difficultés et opportunités</i> existantes entre Volontariat et animation vocationnelle dans les différents parcours provinciaux.	

ÉTAPES À FRANCHIR
3F.1.1.1. Réviser, en collaboration avec le Dicastère des Missions, le document « Le Volontariat dans la Mission Salésienne », à la lumière du « Cadre de Référence ». 3F.2.1.1. En partageant les « bonnes pratiques » et les contacts entre les Délégués Provinciaux de la Pastorale des Jeunes et les Délégués Provinciaux pour l'Animation Missionnaire. 3F.3.1.1. Au niveau régional, faire une évaluation attentive des processus existants de formation des Volontaires dans les différentes Provinces. 3F.4.1.1. Dans les rencontres annuelles des Délégués, que l'on procède à une confrontation sur la convergence entre Volontariat et animation vocationnelle.

G. Mouvement Salésien des Jeunes (MSJ)

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3G.1. Promouvoir et accompagner la présence du Mouvement Salésien des Jeunes (MSJ) dans chaque Province, tout en renforçant le <i>Networking</i> des processus organisationnels et d'animation à tous les niveaux.	3G.1.1. En suivant les Provinces pour <i>consolider le MSJ là où il en est à ses débuts ou encore à créer.</i> 3G.1.2. En favorisant les pratiques de <i>travail en réseau</i> entre les Provinces et les pays. 3G.1.3. En accompagnant la <i>coordination du MSJ au niveau régional et national.</i> 3G.1.4. En lui donnant une plus grande <i>visibilité.</i> 3G.1.5. En documentant <i>l'histoire</i> et le développement du MSJ.	

ÉTAPES À FRANCHIR	
	3G.1.1.1. Participer aux propositions et aux processus du MSJ dans les Régions ou les Provinces. 3G.1.1.2. Promouvoir la réflexion sur le MSJ selon le « Cadre de Référence » pour une compréhension plus claire de son identité et de sa fonction. 3G.1.2.1. Partager et diffuser les matériels et ressources des différentes expériences du MSJ sur les cheminements et processus et sur la Spiritualité Salésienne des Jeunes. 3G.1.2.2. Faciliter les programmes d'échanges entre les Provinces et les pays voisins. 3G.1.2.3. Participer à des événements internationaux qui renforcent l'identité et l'expérience du MSJ. 3G.1.2.4. Partage entre Délégués et animateurs pour une plus grande interaction et un plus grand contact à travers les portails Web. 3G.1.3.1. Coordonner l'Assemblée Générale Annuelle Européenne du MSJ. 3G.1.3.2. Accompagner les différentes rencontres continentales ou nationales. 3G.1.4.1. Promouvoir le logo, les systèmes de communication et d'organisation, les sites Web et autres plates-formes. 3G.1.4.2. Participer avec d'autres groupes ou Mouvements de la Famille Salésienne ou d'inspiration salésienne, et avec d'autres plates-formes s'adressant aux jeunes, tel le Conseil Pontifical pour les Laïcs. 3G.1.5.1. Se documenter sur l'origine, l'histoire et le développement du MSJ. 3G.1.5.2. Publier un Directoire et recueillir les données sur le MSJ au niveau mondial. 3G.1.5.3. Présenter d'une manière créative le MSJ, son identité et sa présence : documentaire, films et autres.

3G.2. Renforcer la formation pour atteindre les objectifs du MSJ en consolidant l'identité des jeunes dans son intégralité..	3G.2.1. En encourageant un <i>parcours de formation</i> capable de faire dialoguer le charisme salésien avec des réalités géographiques et culturelles différentes. 3G.2.2. En proposant des expériences de formation de délégués, d'animateurs, de jeunes leaders et de jeunes <i>capables de guider</i>.	
--	--	--

3G.2.1.1. Réfléchir dans des rencontres régionales et des rencontres d'équipes provinciales de Pastorale des Jeunes sur les processus de formation au sein du MSJ.

3G.2.2.1. Établir un programme de formation pour les animateurs, les jeunes et les leaders au niveau provincial, interprovincial ou international, en collaboration avec les centres d'animation.
--

CONSEILLER POUR LA COMMUNICATION SOCIALE

SECTION 1 - Animation

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Accompagner et soutenir les Provinciaux dans la tâche de la communication sociale (CS) qui leur est confiée par les Règlements généraux (R 31) et en accord avec le Système Salésien de Communication Sociale (SSCS). 1.2. Renforcer chez les Salésiens la prise de conscience de l'importance d'être de bons communicateurs parce que bons éducateurs et évangélisateurs (CG 27, 62).	1.1.1. En augmentant la <i>qualité des rencontres</i> avec les Provinciaux et leurs Délégués pour la CS en vue d'une plus grande efficacité. 1.2.1. En dépassant une vision individualiste et centrée sur l'utilisation de moyens à employer, pour arriver à une <i>vision qui ait comme centre les personnes qui communiquent</i> avec authenticité, comme membres d'une communauté et comme témoins de la radicalité évangélique pour les jeunes (CG27).	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Promouvoir, avec la Consulte Mondiale et les Délégués Provinciaux pour la CS la mise à jour du SSCS des points considérés nécessaires en relation avec le CG 27, le Vade-mecum du Conseil Général et l'évaluation du dernier sexennat. En coordination avec les Conseillers de Secteur et les Conseillers Régionaux : 1.1.1.2. Rencontrer les Provinciaux des Régions et les Conseillers des Secteurs pour la Pastorale des Jeunes, les Missions et le Régional correspondant. 1.1.1.3. Rencontrer les Délégué(e)s Provinciaux pour la CS au niveau continental, régional ou au niveau de la Conférence, selon les besoins, selon les critères du SSCS, et en prévoyant des temps de partage avec les Délégués des autres Secteurs quand c'est possible. En appui prioritaire au Secteur pour la Formation (CG27, 25): 1.2.1.1. Stimuler l'insertion et la mise à jour du programme de formation initiale et permanente pour la CS dans les différentes étapes. 1.2.1.2. Promouvoir les Journées annuelles de la Communication Sociale pour les confrères en formation, les formateurs et collaborateurs de la CS et d'autres membres de la FS (CG27, 19). 1.2.1.3. Stimuler la création ou la compilation de matériels adaptés pour la formation à la CS. 1.2.1.4. Insister pour que, dans chaque Province, il y ait des confrères spécialisés en CS (CG27, 75.4). 1.2.1.5. Promouvoir la participation des SDB comme témoins de l'Évangile, éducateurs et communicateurs dans les différents médias : TV, radio, presse, Web, revues, blogs, réseaux sociaux.

SECTION 2 - Information

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
2.1. Garantir une information correcte, complète et à jour qui exprime clairement la mission salésienne, son actualité et son importance dans l'Église et dans la société.	2.1.1. En accompagnant le Recteur Majeur dans ses <i>communications à l'intérieur et à l'extérieur de la Congrégation et de la Famille Salésienne</i>. 2.1.2. En assurant <i>identité, ouverture et professionnalisme</i> de l'information, en cohérence avec les critères de la communication salésienne indiqués dans le SSCS.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	2.1.1.1. Coordonner la visibilité de la figure et des messages du Recteur Majeur dans les médias en accord avec le contenu à offrir et l'objectif à atteindre. 2.1.1.2. Assurer la synergie entre porte-parole, Secteur de la CS et Bureau de Presse. 2.1.2.1. Coordonner la mise à jour et l'actualisation des manuels de procédure pour le personnel de chaque section du Secteur. 2.1.2.2. Coordonner le renouvellement et l'actualisation des manuels de rédaction pour les nouvelles, selon les critères du journalisme et de l'information imprimée et numérique. 2.1.2.3. Coordonner la mise à jour et le réajustement technique, graphique et esthétique des sites de SDB.org, ANS et BS, en tenant compte du multiculturalisme et des différentes langues de la Congrégation. 2.1.2.4. Stimuler et accompagner le passage graduel et nécessaire d'une mentalité et d'une communication sur papier à celles numériques. 2.1.2.5. Promouvoir la gestion et l'usage des médias sociaux et des vidéos pour une information mise à jour et à diffuser au bon moment sur le réseau. 2.1.2.6. Assurer, en coordination avec le Vicaire du Recteur Majeur, une composition suffisante de personnel qualifié, Salésiens et laïcs, de manière à garantir le bon déroulement du travail ordinaire et extraordinaire du Secteur. 2.1.2.7. Renforcer l'équipe éditoriale, la participation et la distribution de la Revue annuelle « Salésiens ». 2.1.2.8. Stimuler et promouvoir la traduction des informations en plusieurs langues afin que parviennent le charisme, l'enseignement et la vie quotidienne de la Congrégation, de sorte que ces informations soient désirées et reçues avec joie et intérêt par les Provinces. 2.1.1.9. Continuer l'étroite collaboration entre les Secteurs pour la CS et pour les Missions.

	2.1.3. En accompagnant et en favorisant prioritairement l'information sur l'engagement de la Congrégation <i>pour les jeunes les plus pauvres</i>, pour le « <i>Projet Europe</i> », le <i>Bicentenaire</i> et la « <i>Missio ad Gentes</i> » (CG27, pp. 128, 130).	
--	--	--

2.1.3.1. Assurer la couverture complète et l'implication de ANS-Bureau de Presse, BS, SDB.org, pour que les informations arrivent à la Congrégation, à la Famille Salésienne, dans l'Église et dans la société, à travers nos médias et les autres médias.

2.1.3.2. Impliquer les Délégués Provinciaux et les Directeurs des différentes éditions du BS, des revues et autres médias salésiens en assurant la couverture de ces priorités.

2.1.3.3. Saisir l'occasion du Bicentenaire pour stimuler les Provinces à se rendre visibles dans l'Église et dans la société à travers l'image institutionnelle du blason et du logo de la Congrégation.

2.1.3.4. Renforcer, en lien avec le Conseiller pour les Missions, le rapport et la collaboration entre les Secteurs et entre les Délégués Provinciaux des deux Secteurs.

SECTION 3 - **Production et entreprises**

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Renforcer, entre les Directeurs et les Responsables des Médias, des Centres et des Structures de production, une unité toujours plus grande en faveur de la promotion de la culture chrétienne et salésienne.	3.1.1. En promouvant et en augmentant la <i>visibilité de l'unité, des synergies et des collaborations</i> de nos entreprises et de nos œuvres de production.	

ÉTAPES À FRANCHIR

En coordination avec l'Économe Général et les Conseillers Régionaux :

3.1.1.1. Accompagner les responsables des entreprises de communication des différentes Régions ou des différents continents, par des rencontres ou d'autres moyens, pour trouver des points et des espaces d'unité et de collaboration : maisons d'édition, radio, typographies-imprimeries, Bulletin Salésien, revues, sites Web, multimédia, producteurs de vidéos, musique, théâtre, etc.

3.1.1.2. Promouvoir l'application des critères de qualité et de mises à jour des processus et des produits de nos entreprises.

3.1.1.3. Stimuler la collaboration et un processus d'unité de certaines structures et de certains produits autour d'une marque et d'un logo communs et visibles : Salésiens Don Bosco.

3.1.1.4. Promouvoir la réflexion au sein de la Consulte Mondiale sur la nouvelle évangélisation, la nouvelle éducation, les nouvelles technologies et les nouvelles cultures dans la perspective de la CS.

SECTION 4 - Biens artistiques et culturels

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
4.1. Commencer de manière coordonnée à prendre soin et à promouvoir les biens artistiques et culturels salésiens comme richesse et patrimoine de la Congrégation en faveur de la mission.	4.1.1. Passer d'une conception des biens artistiques et culturels seulement matérielle et comme un droit réservé à une <i>pratique de conservation, de partage, de diffusion</i> et d'éducation également numérique en faveur des jeunes et des couches populaires.	

ÉTAPES À FRANCHIR

En coordination avec l'Économe Général et le Secrétariat Général :

4.1.1.1. Promouvoir la création d'un catalogue du patrimoine artistique et culturel de la Congrégation dans chaque Province : peinture, sculpture, architecture, mosaïques, musique, documents photographiques et vidéos historiques, œuvres littéraires, théâtrales, cinématographiques en forme matérielle et numérique...

4.1.1.2. Promouvoir la conversion, la conservation et la classification de documents et images anciens en forme numérique.

4.1.1.3. Stimuler le soin, la conservation et la classification de documents et images déjà réalisés en forme numérique.

4.1.1.3. Stimuler le développement des qualités artistiques des confrères les plus doués comme modalité actuelle et valable pour l'éducation et l'évangélisation des jeunes et des couches populaires.

CONSEILLER POUR LES MISSIONS

SECTION 1 - Vocation missionnaire *ad gentes*

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS
1.1. Promouvoir les vocations missionnaires salésiennes <i>ad gentes, ad exteros, ad vitam</i> .	1.1.1. En passant d'une vision introvertie qui veut garder pour soi « les meilleurs », à une <i>générosité missionnaire</i> ouverte à la mission <i>ad gentes</i> de la Congrégation.
1.2. En synergie avec le Secteur pour la Formation, assurer la formation missionnaire salésienne à ses différents niveaux et modalités.	1.2.1. En passant de la considération de la formation missionnaire comme étant réservée à une élite, à une conception et une organisation de cette formation comme un <i>élément fondamental de la formation de chaque Salésien</i> .

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Veiller à ce que, dans les Provinces, l'accompagnement et le discernement des Salésiens candidats missionnaires <i>ad gentes, ad exteros, ad vitam</i> soient effectués selon les orientations de la Congrégation. 1.1.1.2. Suivre de près ceux qui se mettent à la disposition du Recteur Majeur pour les missions <i>ad gentes</i>, en leur octroyant une préparation adéquate avant la remise du crucifix missionnaire. 1.1.1.3. Collaborer avec le Recteur Majeur, en dialogue avec le Conseil Général et les Provinciaux respectifs, au choix des destinations des nouveaux missionnaires. 1.2.1.1. Promouvoir l'application du document « Formation Missionnaire des Salésiens de Don Bosco » à chaque étape de la formation. 1.2.1.2. Organiser, en synergie avec les autres Secteurs, particulièrement celui de la Pastorale des Jeunes, des rencontres continentales et mondiales qui aient comme objectif l'approfondissement et l'application de l'étude sur la première annonce de Jésus-Christ. 1.2.1.3. Promouvoir, en collaboration avec le Conseiller pour la Formation, la qualification des confrères en missiologie, anthropologie ou en dialogue interreligieux ; et coordonner une plus grande synergie et une plus grande réflexion entre eux et d'autres experts du domaine missionnaire. 1.2.1.4. Coordonner, accompagner et promouvoir les différents cours de formation missionnaire au niveau congrégationnel, régional et interprovincial pour aider chaque Salésien dans son être disciple missionnaire.

ÉTAPES À FRANCHIR
2.1.1.1. Créer et/ou relancer, promouvoir et accompagner à travers un contact personnel, le Délégué Provincial à l'animation missionnaire. 2.1.1.2. Animer, dans la Congrégation, la prière pour les Missions et pour les vocations missionnaires, en se servant des intentions missionnaires mensuelles de prière préparées par le Secteur et en impliquant spécialement les confrères âgés et malades. 2.1.1.3. Visiter les Provinces, en donnant la priorité à celles qui sont le plus défavorisées en matière d'animation missionnaire, qui sont plus riches en candidats missionnaires ad gentes et avec de nouvelles frontières, en rencontrant et en interagissant toujours dans chacune d'elles avec les DIAM respectifs. 2.1.1.4. Accompagner de près les Vicariats Apostoliques, les Préfectures, les Prélatures, les Délégations Missionnaires Provinciales et d'autres territoires missionnaires confiés à la Congrégation, en impliquant les confrères des Provinces respectives à travers le ministère des DIAM. 2.2.1.1. Organiser et lancer chaque année la Journée Missionnaire Salésienne (JMS) à partir de la perspective de la première annonce. 2.2.1.2. Contribuer à une meilleure qualité de la circulation de l'information missionnaire à tous les niveaux. 2.2.1.3. Éditer chaque mois, et en assurer la diffusion, le Bulletin d'animation missionnaire « <i>Cagliero 11</i> ». 2.2.1.4. Collaborer avec le Secteur de la Pastorale des Jeunes à la promotion et à l'accompagnement des Groupes Missionnaires et du Volontariat Salésien des jeunes. 2.2.1.5. Soigner la synergie avec la Famille Salésienne, et en particulier avec le Secteur des Missions des FMA, surtout au sujet des Journées d'étude. 2.2.1.6. Contribuer, en collaboration avec le Postulateur, à la divulgation des principales figures missionnaires de la sainteté salésienne. 2.2.1.7. Contribuer à la divulgation des recherches sur les Missions Salésiennes faites par l'Institut Historique Salésien (ISS), par l'Association des

--	--	--

Chercheurs/Sympathisants [Cultori] de l'Histoire Salésienne (ACSSA), et par l'UPS.

2.2.1.8. Animer le soin à apporter aux musées missionnaires salésiens, leur promotion et leur synergie.
--

SECTION 3 - **Solidarité missionnaire**

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Promouvoir une mentalité ecclésiale salésienne de solidarité et de synergie qui soit constamment ouverte aux nouvelles frontières. 3.2. Contribuer, en synergie avec le Secteur de l'Économie, au réveil et à la coordination de la solidarité envers les régions les plus défavorisées.	3.1.1. En passant d'une pastorale d'entretien [pastorale habituelle] à une <i>pastorale missionnaire vers les nouvelles frontières et les périphéries</i>. 3.2.1. En passant de l'enfermement dans ses propres projets et structures à une <i>globalisation salésienne de la solidarité</i>.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3.1.1.1. Contribuer, en collaboration avec le Conseil Général, au choix par le Recteur Majeur des nouvelles frontières missionnaires, soit pour la première annonce de Jésus-Christ, soit vers de nouveaux aréopages, soit dans la perspective de la nouvelle évangélisation. 3.1.1.2. Promouvoir les projets missionnaires de la Congrégation, en particulier le « Projet Europe ». 3.2.1.1. Étudier, avec la Commission nommée par le Recteur Majeur, la proposition pour la distribution des fonds pour les Missions. 3.2.1.2. Accompagner, avec l'Économe Général, la création et le développement des Bureaux pour le Développement et la Planification (PDO), en programmant une formation spécifique pour les Salésiens et les laïcs directement impliqués. 3.2.1.3. Coordonner le fonctionnement des Procures au niveau de la Congrégation (cf. R 24.1) en convoquant chaque année leurs Directeurs. 3.2.1.4. Animer et orienter la création et le fonctionnement des Procures Missionnaires Provinciales. 3.2.1.5. Représenter le Conseil Général à Don Bosco Network (DBN).

ÉCONOME GÉNÉRAL

SECTION 1 - Témoignage institutionnel de pauvreté évangélique

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Continuer à former à une vision de l'Économie et de la Gestion des ressources afférentes à la mission, et former au souci de la transparence comme témoignage de pauvreté et de légalité. 1.2. Mettre à jour la gestion provinciale pour la faire correspondre aux exigences de la pauvreté religieuse et au service de la mission salésienne.	1.1.1. En permettant le changement de mentalité à travers la <i>formation permanente des Économes Provinciaux</i>. 1.2.1. En élaborant une <i>publication à jour du chapitre 11 des « Éléments juridiques et pratique administrative » concernant l'administration</i> de la Congrégation.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Aider les Provinces et les Vice-provinces à mettre en place une administration transparente et claire. 1.1.1.2. Élaborer la programmation avec la Commission Économique pour obtenir plus de transparence dans la gestion, de coordination et de contrôle réciproque entre Direction Générale et Provinces. 1.1.1.3. Approfondir l'étude des documents de la Congrégation sur la pauvreté évangélique, étudier les documents du Magistère de l'Église, spécialement les documents IOR et ceux du Conseil Pontifical « Justice et Paix ». 1.2.1.1. Publier les normes et les règlements de l'Église et de la Congrégation sur l'administration. 1.2.1.2. Assurer que les pratiques administratives soient conformes au CIC, aux Constitutions et Règlements Salésiens. 1.2.1.3. Permettre une formation spécifique pour économes/laïcs à tous les niveaux. 1.2.1.4. Assurer la coordination et le contrôle des administrations provinciales.

SECTION 2 - Utilisation solidaire des ressources en faveur des pauvres

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
2.1. Former au travail et à la tempérance avec un engagement qui reconnaît l'importance de travailler en coresponsabilité (CG27, 13).	2.1.1. En promouvant une réflexion partagée sur des objectifs, des priorités, des processus des œuvres salésiennes en vue de l'élaboration des <i>budgets prévisionnels et des bilans aux niveaux local et provincial</i> .	
2.2. Évaluer les outils institutionnels en faveur de la solidarité avec les pauvres.	2.2.1. En favorisant la <i>coordination entre les Procures Missionnaires</i> pour la récolte des fonds, le soutien des projets...	
2.3. Favoriser la solidarité avec les besoins de l'ensemble de la Congrégation (C 76).	2.3.1. En partageant la <i>situation de la Maison Générale</i> avec ses besoins dans le domaine de la formation initiale et continue des confrères (R 197), en coopération avec le Secteur pour la Formation.	
2.4. Favoriser le développement soutenable des Provinces et la pratique d'une solidarité efficace avec les communautés salésiennes qui se trouvent dans le besoin (CG27, 75.2).	2.4.1. En examinant la situation des <i>Provinces et Vice-provinces en difficulté économique</i> et en suggérant les interventions nécessaires (CG 27, 90.g).	

ÉTAPES À FRANCHIR
2.1.1.1. Mettre à jour la « récolte des données » de l'Économat Général et former son personnel pour analyser et suivre les données selon les critères des Chapitres Généraux 26 et 27. 2.2.1.1. Partager les connaissances sur le potentiel de chaque Procure (échange mutuel d'informations) et créer plus de transparence sur les projets à soutenir, avec le Secteur pour les Missions. 2.2.1.2. Établir une coopération plus efficace entre les différents organismes au service du développement des projets. 2.3.1.1. Proposer annuellement une contribution concrète de chaque Province selon ses possibilités en faveur de la solidarité mondiale (CG27, 90.f). 2.4.1.1. Organiser un accompagnement professionnel externe pour un temps limité. 2.4.1.2. Créer et stabiliser les PDO avec le Secteur pour les Missions.

SECTION 3 - Gestion responsable et transparente des ressources

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Activer des procédés qui garantissent la transparence et le professionnalisme dans la gestion des biens et des œuvres (CG27, 75.6).	3.1.1. En évaluant annuellement les <i>budgets prévisionnels et les bilans des Provinces</i> et en accompagnant celles qui sont faibles.	
3.2. Réviser la situation économique de la Direction Générale (CG27. 90, d. e).	3.2.1. En révisant le <i>budget prévisionnel et le bilan annuel de la Direction Générale</i>, en portant attention aux besoins et aux coûts de l'entretien ordinaire et extraordinaire.	
3.3. Étudier les formes de la possibilité de soutenir l'Université Pontificale Salésienne et de la Vice-province UPS.	3.3.1. En examinant le <i>fonctionnement économique</i>, en améliorant la coordination entre les Secteurs et en favorisant la coopération entre la Vice-province et l'UPS.	
3.4. Soutenir le développement du projet « Lieux Salésiens » au-delà du Bicentenaire.	3.4.1. Développer les Lieux Salésiens <i>en les soutenant</i> afin de pouvoir accueillir toute la Famille Salésienne.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3.1.1.1. Superviser les bilans des Provinces avec la Commission Économique. 3.1.1.2. Suggérer aux Provinces des actions d'amélioration selon des critères de pauvreté, de fonctionnalité et de transparence. 3.1.1.3. Présenter un rapport annuel au Conseil Général sur l'état économique et financier des Provinces et Vice-provinces. 3.2.1.1. Avec la Commission Économique, établir des critères pour améliorer la transparence des ressources et de l'utilisation du patrimoine de la Direction Générale. 3.2.1.2. Informer les Provinces et les Vice-provinces de la nécessité de ressources pour la Direction Générale. 3.2.1.3. Suggérer des actions d'amélioration de la gestion de la Direction Générale selon des critères de pauvreté, de fonctionnalité, de transparence. 3.2.1.4. Procéder à la révision des bâtiments de la Direction Générale afin qu'ils soient un signe clair et crédible de radicalité évangélique (CG27, 74.7). 3.3.1.1. Agir en coopération avec le Vicaire du Recteur Majeur et le Conseiller pour la Formation. 3.3.1.2. Favoriser des rencontres de réflexion dans le domaine de l'Économie avec une supervision externe entre les secteurs PAS. 3.4.1.1. Vérifier annuellement les conventions en vigueur avec l'ICP pour les Lieux Salésiens importants: Valdocco, Maison-Mère et Colle Don Bosco.

SECTION 4 - Projets spécifiques du sexennat

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
4.1. Aider les Provinces à gérer leurs fonds selon les indications des CG26 et CG 27. 4.2. Mettre à jour la documentation patrimoniale de la Congrégation. 4.3. Renforcer la convergence entre Salésiens et laïcs pour réaliser l'unique Projet Salésien (CG27, 15).	4.1.1. En élaborant des lignes de conduite relatives au <i>traitement de la dette et des investissements</i>. 4.2.1. En favorisant, au niveau provincial, l'information et la formation sur la <i>valeur de la documentation patrimoniale</i>. 4.3.1. En aidant à la concrétisation du projet et du programme de <i>mission partagée entre SDB et laïcs</i> (RM, discours final CG27).	

ÉTAPES À FRANCHIR
4.1.1.1. Créer, avec un groupe d'économistes et d'experts externes, un document pour la formation continue des Économistes Provinciaux. 4.2.1.1. Recueillir les documents patrimoniaux soit des Provinces, soit des Centres liés à la Direction Générale et au Recteur Majeur, comme les Lieux Salésiens. 4.2.1.2. Contrôler, durant les visites aux Provinces, la situation des archives de l'Économe Provincial. 4.3.1.1. Élaborer des programmes de formation pour les Économistes Provinciaux et les aider à former, accompagner et guider les responsables locaux. 4.3.1.2. Réaliser une synergie entre Salésiens et laïcs moyennant un climat de confiance et l'esprit de famille, dans le respect des rôles. 4.3.1.3. Évaluer la situation actuelle de l'implication des laïcs avec les Économistes Provinciaux. 4.3.1.4. Concrétiser des projets/situations comme « bonne pratique » de la relation avec les laïcs et les vérifier dans les rencontres régionales.

SECRÉTARIAT POUR LA FAMILLE SALÉSIENNE

SECTION 1 - Héritage spirituel et pastoral de Don Bosco

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1.1. Approfondir l'expérience spirituelle et pastorale de Don Bosco, sa vie, sa pédagogie et sa mission.	1.1.1. En présentant et en étudiant les <i>documents élaborés à l'occasion du Bicentenaire</i> de la naissance de Don Bosco. 1.1.2. En valorisant les propositions d'approfondissement de la <i>salésianité</i> présentées par les divers Centres de formation. 1.1.3. En assumant les défis pastoraux de l'Exhortation Apostolique <i>Evangelii Gaudium</i>.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1.1. Faire connaître les différentes publications. 1.1.1.2. Participer aux initiatives communes organisées. 1.1.1.3. Valoriser les propositions de formation sur les Lieux Salésiens. 1.1.2.1. Faire connaître les propositions de formation des divers Centres de Spiritualité et y favoriser la participation. 1.1.3.1. Favoriser, dans la Famille Salésienne, expériences ou projets pastoraux en commun en faveur des jeunes les plus pauvres.

SECTION 2 - Sens d'appartenance à la Famille Salésienne

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
2.1. Promouvoir dans tous les Groupes le sens d'appartenance à la Famille Salésienne comme « vaste mouvement de personnes qui travaillent, de diverses manières, au salut de la jeunesse » (C 5).	2.1.1. En assumant la <i>Charte de l'Identité Charismatique</i> comme document de base. 2.1.2. En partageant des <i>aspects communs de la spiritualité et de la spécificité de chaque Groupe</i>. 2.1.3. En apprenant à <i>penser ensemble, projeter ensemble, travailler ensemble</i>, en réponse aux défis du territoire et en valorisant les ressources de la Famille Salésienne.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	2.1.1.1. Approfondir ensemble et dans les différents groupes de la Famille Salésienne la Charte de l'Identité Charismatique. 2.1.1.2. Favoriser la connaissance et l'appartenance à la Famille Salésienne parmi les nombreux collaborateurs laïcs et les Amis de Don Bosco. 2.1.1.3. Créer des relations et des synergies avec le Mouvement Salésien des Jeunes en présentant la Famille Salésienne comme débouché vocationnel pour qui a grandi dans la spiritualité salésienne des jeunes. 2.1.2.1. Prévoir une nouvelle édition du volume qui contient l'histoire, l'identité, la mission et l'expérience des différents Groupes de la Famille Salésienne. 2.1.2.2. Organiser annuellement la Consulte Mondiale et les Journées de Spiritualité de la Famille Salésienne. 2.1.2.3. Accueillir l'Étrenne du Recteur Majeur comme outil de communion charismatique, d'appropriation de l'identité, d'inspiration et de vision commune. 2.1.3.1. Faire connaître les expériences positives où les Groupes de la Famille Salésienne travaillent ensemble. 2.1.3.2. Déterminer les domaines et les initiatives communs pour une intervention éducative et apostolique significative. 2.1.3.3. Partager des expériences de pastorale familiale. 2.1.3.4. Valoriser les orientations déjà partagées, comme l'animation du MSJ, la promotion du Volontariat civil et missionnaire, la promotion des vocations sacerdotales, religieuses, laïques. 2.1.3.5. Réfléchir sur le « vaste mouvement », suscité par Don Bosco, qui est le Mouvement Salésien.

SECTION 3 - Sainteté dans la Famille Salésienne

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
3.1. Valoriser dans la Famille Salésienne le patrimoine de sainteté surgi du charisme de Don Bosco.	3.1.1. En diffusant la <i>connaissance, l'imitation et la dévotion</i> envers les membres saints et candidats à la sainteté de la Famille Salésienne.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	3.1.1.1. Présenter à la Consulte Mondiale, aux Journées de Spiritualité et dans chaque Groupe de la Famille Salésienne les témoignages de sainteté. 3.1.1.2. Connaître et diffuser les biographies des saints, des bienheureux, des vénérables et des serviteurs de Dieu, et faire connaître en particulier les figures de sainteté juvénile. 3.1.1.3. Présenter, au cours des différentes rencontres, la spécificité et la significativité des différentes expressions de la sainteté vécue dans la Famille Salésienne.

ÉTAPES À FRANCHIR

4.1.1.1. Présenter la Charte de l'Identité Charismatique de la Famille Salésienne.

4.1.1.2. Partager des expériences de spiritualité et de formation avec les Groupes de la Famille Salésienne du territoire.

4.1.1.3. Présenter, dans les maisons de formation, la réalité de la Famille Salésienne et favoriser des expériences pastorales communes.

4.2.1.1. Organiser des parcours de formation pour les Délégués, les Assistants et les animateurs Provinciaux de la Famille Salésienne.

4.2.1.2. Proposer des matériels/documents sur l'identité, le rôle et la mission des Délégués, des Assistants et des animateurs Spirituels de la Famille Salésienne.

4.2.1.3. Renforcer la constitution et la consolidation des Consultes nationales, provinciales et locales de la Famille Salésienne.

4.2.1.4. Aider au rajeunissement des membres de l'Association des Salésiens Coopérateurs et des Anciens et Anciennes Élèves de Don Bosco.

Troisième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

1. Afrique et Madagascar
2. Amérique Cône Sud
3. Asie Est et Océanie
4. Asie Sud
5. Europe Centre et Nord
6. Interamérique
7. Méditerranée

1. CONSEILLER POUR LA RÉGION AFRIQUE ET MADAGASCAR

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS
1. Animer la consolidation et la revitalisation de la formation dans la Région.	1.1. En renforçant les <i>cheminements des Provinces, de la Conférence Provinciale, des Communautés de formation interprovinciales</i> , avec des interventions en accord avec le Conseiller Général.
2. Accompagner, dans l' animation missionnaire et vocationnelle , le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes Commissions ; et accompagner la coordination au sein de la Conférence et de la Région.	2.1. Développer le sens de la <i>dimension missionnaire</i> dans la Région.

ÉTAPES À FRANCHIR
1.1.1. Identifier des Salésiens capables et disponibles pour la formation permanente dans la Région, en vue de mettre en route la création du Centre Régional de Formation Permanente. 1.1.2. Vérifier l'élaboration des Plans Provinciaux de qualification, en tenant compte également des besoins de la Région. 1.1.3. Soutenir et accompagner prioritairement la formation des Directeurs. 1.1.4. Stimuler les Provinciaux pour permettre aux confrères de se spécialiser dans leur formation professionnelle et pour accompagner le développement du « Bosco Tech Africa » (BTA). 1.1.5. Aider à appliquer le programme de salésianité indiqué par le Dicastère pour la Formation, avec la participation à trois rencontres de la Commission de Formation de la Région. 1.1.6. Participer au « Curatorium » des trois Scolasticats de Théologie de Lubumbashi, Nairobi et Yaoundé, et des deux communautés de formation spécifique pour Salésiens coadjuteurs de Yaoundé et Sunyani. 1.1.7. Favoriser le profil caractéristique du Salésien coadjuteur dans la Région en renforçant sa formation spécifique. 1.1.8. Encourager la connaissance et l'accompagnement des familles des candidats et de celles des jeunes confrères en particulier. 2.1.1. Étudier, appliquer et approfondir dans les différents contextes l'Exhortation Apostolique « Africae Munus ». 2.1.2. Stimuler les Provinces pour qu'elles mettent généreusement à la disposition du Recteur Majeur des Salésiens de la Région pour la « mission ad gentes ».

	2.2. Promouvoir une <i>animation vocationnelle</i> en profondeur.	
--	---	--

2.2.1. Accompagner l'engagement spécial pour les vocations consacrées salésiennes.

2.2.2. Renforcer les contenus des thèmes de la famille et du mariage, en consolidant chez les jeunes les itinéraires de préparation au sacrement du mariage.

2.2.3. Étudier le document synodal sur la famille au niveau régional, provincial et communautaire.

2. CONSEILLER POUR LA RÉGION AMÉRIQUE CÔNE SUD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Soutenir les processus en actes au sujet des défis que la Région a relevés pendant ce sexennat, conformément au CG27. 2. Accompagner le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes instances de coordination au niveau des Conférences, de la Région et des deux Régions d'Amérique.	1.1. <i>En socialisant</i> dans les Provinces <i>les cheminements communs</i> de la Région <i>et en favorisant la participation</i> des confrères et des laïcs aux processus concernant ses défis. 2.1. En renforçant les <i>cheminements des Provinces, des Conférences Provinciales, des Communautés de formation</i> interprovinciales et interrégionales, en accord avec des interventions en lien avec le Conseil Général.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1. Favoriser dans les Provinces, en lien avec le Conseiller pour la Formation, la rédaction du Projet Provincial de Formation au sujet de la formation permanente, avec la participation des communautés et des laïcs. 1.1.2. Aider les Provinces à commencer ou à consolider le processus de redécoupage des communautés salésiennes, des œuvres et des présences parmi les jeunes. 1.1.3. Soutenir le développement de la culture vocationnelle et le soin des vocations en aidant les Provinces à cultiver l'art de l'accompagnement et à habiliter des Salésiens et des laïcs à devenir des guides spirituels pour les jeunes. 2.1.1. Évaluer chaque année, avec le Provincial et son Conseil, la ligne d'arrivée fixée par le CG 27, et l'application de la lettre du Recteur Majeur après la Visite Extraordinaire. 2.1.2. Participer chaque année au « Curatorium » des communautés de formation de Lapa, Lorena, Curitiba, Alta Gracia, Córdoba, San Justo et Montevideo, CRESCO, et à l'équipe élargie du Centre de Quito. 2.1.3. Évaluer, avec le Conseiller pour la Formation, et renforcer le cheminement des communautés de formation interprovinciales. 2.1.4. Présenter chaque année au Conseil Général les situations qui, dans chaque Province, se présentent comme de vrais défis.

3. CONSEILLER POUR LA RÉGION ASIE EST ET OCÉANIE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Aider à la croissance de la communion et de la collaboration selon « Vision et Mission » de la Région. 2. Accompagner le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes instances de coordination de la Région et les besoins concrets.	1.1. En assurant, sur le mode de la participation et systématiquement, le cheminement selon les objectifs de « <i>Vision et Mission</i> » <i>régional</i> : l'engagement pour l'inculturation du Système Préventif ; la collaboration dans des projets communs à partir de la formation ; la solidarité régionale dans la formation et dans les cas de catastrophes naturelles ; la volonté d'utiliser l'anglais comme langue commune dans la Région. 2.1. En soutenant les <i>circonscriptions et les secteurs défavorisés de la Région avec des interventions ciblées et coordonnées</i> du Conseil Général pour en garantir la continuité.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1. Tenir à jour la « liste des besoins et des offres » dans la Région, et faciliter l'échange opportun, entre les Provinces, de personnel, de ressources, d'expériences, de fonds. 1.1.2. Promouvoir l'étude de la langue anglaise, la qualification des jeunes confrères en Communication Sociale et pour le service de la traduction des textes salésiens dans les langues locales. 1.1.3. Assurer la mise à jour des plans de qualification des Salésiens et de la « liste des ressources » dans la Région, pour garantir l'enracinement du charisme et des œuvres typiquement salésiennes, « Valdocco » dans chaque pays. 1.1.4. Assurer l'évaluation régulière des projets communs au niveau régional : CS, coordination des secteurs et collaboration interprovinciale. 1.1.5. Continuer à proposer généreusement au Recteur Majeur des missionnaires <i>ad gentes</i>. 2.1.1. Participer aux rencontres régionales suivantes : Provinciaux, Commission Régionale pour la Formation et pour la Pastorale des Jeunes, « Curatorium » de Parañaque-Manille. 2.1.2. Garantir la continuité des processus régionaux, avec un Secrétariat régional approprié et un solide cheminement de préparation pour tous les événements régionaux. 2.1.3. Suivre les recommandations de la Visite Extraordinaire avec les Provinciaux et les Conseillers Provinciaux pendant les visites annuelles d'animation dans les Provinces. 2.1.4. Préparer et mettre à jour la fiche d'accompagnement pour chaque Province, Délégation ou secteur défavorisé.

4. CONSEILLER POUR LA RÉGION ASIE SUD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Augmenter l' impact et la visibilité du charisme et des œuvres salésiennes en Asie Sud.	1.1. En passant de réseaux et institutions particuliers à la force de la <i>synergie</i> en se concentrant sur les causes, les points d'arrivée partagés et l'animation efficace.	
2. Être des présences dynamiques de l'Évangile en sortie continue vers les périphéries des pauvretés et des jeunes.	2.1. En passant d'institutions qui proposent des services à la création <i>d'espaces sensibles aux jeunes</i> , ouverts aux situations réelles des jeunes pauvres.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1. Renforcer les réseaux et les Commissions régionales avec du personnel, des structures et des outils de travail adaptés, et les former à une animation efficace ; promouvoir la collaboration avec l'Église, la société et les autres religions sur des questions concernant les jeunes. 1.1.2. Lancer le Forum Social Salésien pour donner appui et travailler aux causes des droits des jeunes, des pauvres, de la sauvegarde de la Création. 1.1.3. Promouvoir un groupe de réflexion et l'Association des écrivains salésiens pour encourager une réflexion continue et des publications régulières sur des thèmes salésiens, religieux et sociaux. 1.1.4. Collaborer plus concrètement avec la Famille Salésienne, particulièrement avec les Salésiens Coopérateurs et les Anciens Élèves. 1.1.5. Promouvoir une administration plus transparente et plus « participative » de la Communauté Éducative et Pastorale. 1.1.6. Mettre sur pied le Secrétariat régional à Delhi comme Centre pour les ressources, la recherche et l'animation. 2.1.1. Promouvoir l'apostolat pour les jeunes du territoire dans toutes nos maisons ; pour cela, renforcer les Centres de jeunes ou les créer là où ils n'existent pas. 2.1.2. Introduire l'apostolat de la famille, spécialement dirigé vers les familles pauvres, dans le giron de toutes nos présences ; collaborer à ce ministère déjà existant dans l'Église locale. 2.1.3. Encourager les confrères à faire partie de Mouvements de Jeunes et de Mouvements Communautaires du territoire, en accord avec notre charisme et notre spiritualité ; commencer et renforcer le Mouvement Salésien des Jeunes dans la Région. 2.1.4. Encourager les confrères à être des « missionnaires en sortie » dans et hors la Région ; motiver les Provinces à accueillir également des confrères

3. Promouvoir de nouveaux modèles et des alternatives pour le ministère, qui répondent à un contexte en continuel changement.	3.1. En passant du maintien des services traditionnels à la création de <i>stratégies, ministères nouveaux et alternatives</i> à travers un processus constant d'action et de réflexion.	
---	---	--

d'autres parties du monde pour créer des communautés internationales plus significatives.

2.1.5. Promouvoir l'amitié interreligieuse et aider les Provinces à créer des Centres de Spiritualité ouverts même aux jeunes d'autres religions.

3.1.1. Commencer des processus d'évaluation interne et externe au niveau régional, évaluation à stimuler aux niveaux provincial et local dans les domaines de la vie religieuse, de la mission et de l'administration.

3.1.2. Relancer et fortifier les Commissions et Réseaux provinciaux au moyen d'une animation et d'un appui plus effectif de la part des structures régionales.

3.1.3. Mettre au défi les réseaux régionaux et provinciaux de développer des méthodes, des stratégies et des modèles nouveaux et innovants d'éducation et d'action dans les domaines de l'écologie, des droits humains et dans la participation à la vie publique.

3.1.4. Conscientiser les Provinces pour qu'elles fassent des options préférentielles en faveur des populations opprimées et désavantagées dans leur Région, comme les groupes tribaux, Adivasi, Dalits, avec une attention particulière à la population féminine de ces communautés.

3.1.5. Encourager les Provinces à entreprendre des travaux ayant comme destinataires les jeunes déplacés, déracinés et migrants en recherche de travail et d'éducation, les travailleurs mineurs, les victimes du trafic humain, etc., et à aller à la recherche de tels groupes.

5. CONSEILLER POUR LA RÉGION EUROPE CENTRE ET NORD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Soutenir les processus proposés par le CG 27 pour favoriser un accompagnement formateur adapté et pour renforcer la nouvelle identité de la Région.	1.1. En encourageant <i>les confrères et les laïcs à accomplir la mission de Don Bosco</i> adaptée aux défis contemporains.	
2. Encourager les Provinces de la Région dans leur cheminement quotidien en respectant leurs caractéristiques, leur contexte et leurs défis.	2.1. En mettant en place <i>des réseaux et en tissant des rapports</i> dans les différentes rencontres, en accompagnant les efforts dans les projets et en renforçant les collaborations aux différents niveaux dans la Région.	
3. Soutenir le « Projet Europe » comme stratégie valable et providentielle de la Congrégation.	3.1. En promouvant dans les Provinces et chez les personnes les lignes porteuses du « Projet Europe » et en les aidant à <i>les assimiler et les réaliser</i> .	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1. Favoriser la formation initiale et permanente pour garantir une haute qualité personnelle et soutenir la formation permanente des confrères afin de pouvoir affronter les défis de la nouvelle évangélisation. 1.1.2. Aider et renforcer les signes d'espérance et de joie à travers le partage d'une vision positive et réaliste de la situation. 1.1.3. Promouvoir le soin des vocations à travers une accentuation renforcée de la dimension spirituelle, la proximité avec les migrants et leurs familles, le renforcement du rôle des Salésiens comme guides spirituels des jeunes. 2.1.1. Soigner le processus du redécoupage des présences salésiennes et de l'internationalisation des communautés. 2.1.2. Augmenter des formes alternatives de présence au milieu des jeunes : présences gérées uniquement par des laïcs, préparation des laïcs pour la mission partagée, de nouvelles formes de vie communautaire, présence des immigrés, etc. 2.1.3. Accompagner la Conférence de Pologne et participer aux moments significatifs de la vie des Provinces pour créer des espaces nouveaux pour la collaboration régionale et interrégionale. 2.1.4. Étudier avec les Provinciaux les situations des Provinces, les stratégies pastorales et éducatives et les moyens pour mettre en application les points d'arrivée du CG 27. 3.1.1. Soutenir la mise à jour et la formation d'une mentalité positive et adaptée au contexte réaliste actuel. 3.1.2. Développer les nouvelles opportunités européennes existant dans la présence croissante des jeunes immigrés, dans les nouvelles formes des communautés et dans les préférences données aux jeunes les plus pauvres. 3.1.3. Soutenir et amplifier les synergies, le dialogue et les différentes formes de collaboration entre les deux Régions d'Europe.

6. CONSEILLER POUR LA RÉGION INTERAMÉRIQUE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Favoriser une meilleure consistance dans la persévérance des confrères dans la vie consacrée. 2. Créer un projet de formation permanente pour la Région. 3. Réaliser le « Projet Migrants », actualisé et devenu propre à la Région.	1.1. En assurant une <i>préparation des formateurs</i> plus profonde et plus adaptée. 2.1. En animant dans les Provinces de la Région une plus grande connaissance de la richesse qu'elle possède déjà dans les deux <i>Centres de Formation de Berkeley et de Quito</i>. 3.1. En promouvant la <i>nouvelle configuration des Provinces</i> en faveur du « <i>Projet Migrants</i> » et de l'« <i>Option Préférentielle</i> ».	

ÉTAPES À FRANCHIR	
	1.1.1. Insister pour que les formateurs participent à l'École d'Accompagnement Spirituel du Centre de Formation de Quito. 1.1.2. Demander à la Commission Régionale pour la Formation d'organiser une rencontre de tous les formateurs, au niveau régional ou zonal, pour affronter le problème de la fragilité vocationnelle et pour assimiler les processus d'accompagnement pour la maturation vocationnelle et la persévérance. 1.1.3. Faire prendre conscience d'une coresponsabilité plus globale dans la formation et /ou renforcer les communautés de formation interprovinciales dans la projection de l'avenir. 1.1.4. Préparer des stratégies pour renforcer la vocation missionnaire <i>ad gentes</i> parmi les confrères en formation. 2.1.1. Promouvoir la participation des SDB aux programmes de formation permanente offerts par les deux Centres. 2.1.2. Accompagner de près et personnellement chacun des deux Centres de formation permanente. 2.1.3. Étudier attentivement les forces et les défis des deux Centres, annuellement, au cours des rencontres provinciales. 3.1.1. Accompagner chaque Province dans son processus de nouvelle « signification » des présences. 3.1.2. Suggérer à la Commission Régionale de l'« Option Préférentielle » de se charger de l'élaboration du « Projet Migrants ». 3.1.3. Sensibiliser, dès les premières étapes de la formation initiale, au problème de la mobilité des destinataires dans la Région. 3.1.4. Organiser et actualiser une stratégie régionale d'échange réciproque annuel de confrères SDB pour les lieux où s'avère plus exigeant le phénomène de la migration.

7. CONSEILLER POUR LA RÉGION MÉDITERRANÉE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	
1. Accompagner la construction de l'identité de la nouvelle Région par l'écoute, la connaissance réciproque des richesses et des différences, la mise en place de réseaux. 2. Construire une présence d'animation pour accompagner les deux Conférences Provinciales, les Provinces et les communautés, dans le respect de leurs richesses, dans l'écoute, le dialogue avec la culture européenne et le contexte ecclésial.	1.1. En favorisant, dans la Région, <i>connaissance réciproque, attention et écoute</i> à travers des rencontres, des synergies et des matériels/documents. 1.2. En réfléchissant et en se laissant interpeller par les <i>pauvretés à l'intérieur et au dehors de la Région et par les défis de la mission.</i> 2.1. En participant aux <i>différentes rencontres</i>, en soutenant et en développant les <i>deux Centres nationaux</i>, en établissant des réseaux entre les présences pastorales, en favorisant la réflexion, les temps de partage et de formation.	

	ÉTAPES À FRANCHIR
	1.1.1. Mettre en place des réseaux, travailler avec les Centres nationaux, développer la connaissance et les synergies. 1.1.2. Accompagner les processus courageux de redistribution/redécoupage des présences et le chemin de nouvelles dimensions comme route d'avenir. 1.1.3. Continuer dans la voie de la réflexion sur la culture vocationnelle en valorisant les lieux saints, salésiens et mariaux, de la Région, comme lieux vocationnels. 1.1.4. Consolider la formation permanente des confrères et, dans les communautés, la formation avec les laïcs. 1.2.1. Réfléchir davantage sur l'immigration, les œuvres pour les pauvres et l'accueil des immigrés. Développer le dialogue avec les cultures, avec l'islam et, au Moyen-Orient, la défense/protection et le développement de la présence chrétienne. 1.2.2. Avoir le souci de la présence de communautés internationales et de la dimension missionnaire <i>ad gentes</i> dans la Région. 2.1.1. Animer les Provinces à travers l'assimilation du CG 27 et les conversions qu'il nous propose. 2.1.2. Créer des temps de réflexion et de partage sur la parole des jeunes, sur l'animation vocationnelle et sur l'animation des œuvres et des communautés. 2.1.3. Forger une identité régionale dans les maisons de formation, dans les rencontres des jeunes confrères, des Directeurs et des Conseils Provinciaux. 2.1.4. Soutenir le « Projet Europe » comme outil efficace de revitalisation, de redécoupage et d'avenir pour toutes les communautés et Provinces, et étendre le dialogue et la synergie avec l'autre Région d'Europe.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

4.1 Chronique du Conseil Général

La session plénière estivale 2014, qui a commencé le 3 juin, a retenu les Conseillers jusqu'au 11 juillet 2014. Aux 30 réunions plénières, se sont ajoutées des rencontres de groupes ou de commissions pour l'étude des différents thèmes. Les Conseillers ont également participé à des rencontres d'animation, surtout celles qui se sont déroulées à la Maison Générale.

Comme toujours, pour les thèmes ou problèmes les plus importants pour l'animation et la conduite de la Congrégation, le temps nécessaire a été consacré aux pratiques ordinaires suivantes provenant des Provinces : nominations de membres de Conseils Provinciaux et approbation de nominations de Directeurs, ouvertures et érections canoniques de maisons et/ou pratiques économiques et administratives. L'on peut trouver ci-dessous un résumé des principaux thèmes de l'ordre du jour.

1. Nominations de Provinciaux

Durant cette session, huit Provinces ont vu la nomination de leur Supérieur. Le Conseil Général y a pourvu avec un discernement

attentif, partant du résultat de la consultation effectuée dans la Province concernée. Voici, par ordre alphabétique, la liste des Supérieurs nommés au cours de la session : le P. Marco Biaggi, pour la Vice-province de Mozambique ; le P. Karol Maník, pour la Circonscription de l'Ukraine ; le P. Jorge Alejandro Molina Padilla, pour la Province de l'Équateur ; le P. Teo Montemayor, pour la Province des États-Unis Ouest ; le P. Hugo Orozco Sánchez, pour la Province de Guadalajara (Mexique) ; le P. Javier Ortiz Rodríguez, pour la Province de Bolivie ; le P. Armand Randimbisoa, pour la Vice-province de Madagascar ; le P. Eugenio Riva, pour la Vice-province « Marie, Siège de la Sagesse » (UPS) à Rome.

2. Thèmes étudiés et décisions opérationnelles

Au cours de la session, en plus des obligations vis-à-vis des Provinces et des Régions, le Conseil a abordé certains sujets se rapportant plus généralement au gouvernement et à l'animation de la Congrégation, avec une attention toute particulière au Projet d'Ani-

mation et de Gouvernement pour le Sexennat, et à l'étude du « Vade-mecum » pour la vie et l'action du Conseil lui-même. Quelques décisions opérationnelles n'ont pas manqué, liées à l'un ou l'autre des points examinés. Voici les principaux thèmes traités :

– **L'Étrenne du Recteur Majeur pour l'année 2015.** Au début des travaux de la session plénière, le Recteur Majeur a présenté les grandes lignes de l'Étrenne 2015 pour la Famille Salésienne : « **Comme Don Bosco : avec les jeunes, pour les jeunes** ». L'Étrenne se veut plus un message de communion qu'un programme pastoral ; elle veut aider à vivre l'Année du Bicentenaire avec un cœur salésien, avec les jeunes et pour les jeunes, en demeurant au milieu d'eux et en les impliquant.

– **Projet du RM et de son Conseil 2014-2020.** Après les nominations des Provinciaux, le Conseil a consacré plusieurs séances à l'élaboration du Projet d'Animation et de Gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le Sexennat 2014-2020, Projet qui veut traduire en actes ce qui a été décidé par le CG 27, et ce, en se basant sur les critères suivants : aller à l'essentiel, en profondeur et de façon cohérente.

– **Projet Europe.** Le Conseil Général a proposé comme hypothèse un processus pour l'élaboration du Projet Europe lors de la prochaine session plénière hivernale. Le processus inclut la vérification effectuée à la fin du Sexennat précédent avec les Provinciaux européens, dont il résulte que les trois secteurs indiqués ont été bien ciblés ; l'implication des Provinciaux d'Europe et de leurs Conseils, à travers un bref questionnaire, et c'est mieux encore si l'on implique également les Directeurs ; la présentation d'une synthèse des réponses lors de la rencontre des Provinciaux des 28-30 novembre 2014. Enfin l'élaboration du Projet du Recteur Majeur et de son Conseil pour le Projet Europe, en entendant particulièrement tous les Conseillers Régionaux pour la zone géographique concernée par l'envoi des missionnaires.

– **Vade-mecum pour la vie et l'action du Conseil Général.** En plusieurs séances du Conseil, a été mis à jour le vade-mecum pour la vie et l'action du Conseil Général 2014 dans ses deux premières parties : « Le service de l'autorité dans la communauté mondiale » et « Rôles et fonctions de chaque Conseiller ». L'on a remarqué qu'au-delà de la formulation, une plus grande cohérence est nécessaire

dans la manière de présenter chaque cas de figure. On a en outre noté la nécessité de décider à qui reviendra la formation des laïcs, thème jamais abordé de manière systématique et cohérente. La 3^{ème} partie, « Éléments pratiques du travail du Conseil Général », sera prise en considération à la session plénière de décembre prochain, après avoir fait, durant cette période, l'expérience pratique de la manière de vivre et de travailler au Conseil.

– **Coordination au sein du Conseil Général.** Pour répondre à la décision du CG 27 sur la coordination au sein du Conseil Général, différentes journées d'étude ont été organisées par le Vicaire du Recteur Majeur avec les Conseillers des Secteurs et avec les Conseillers Régionaux, et dans les séances plénières ensuite. Il est apparu que, pour arriver à la coordination, il est nécessaire de tenir compte de différents temps : le premier temps concerne le vade-mecum pour la vie et l'action du Conseil Général ; le second est l'élaboration du Projet d'Animation et de Gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil pour le Sexennat ; le troisième regarde les calendriers du Conseil Général qui comportent différentes rencontres reliées entre elles et coordonnées.

– **Formation des nouveaux Provinciaux.** Il a été débattu sur les différentes expériences et les différentes suggestions dont il faut tenir compte dans le programme, dans la méthodologie et dans l'évaluation, après le premier cours pour les nouveaux Provinciaux, qui se déroulera en décembre prochain.

– **Secrétariat pour la Famille Salésienne.** À deux moments différents, le Conseil Général a réfléchi sur la constitution du Secrétariat pour la Famille Salésienne, en cherchant à bien déterminer auparavant les tâches, le profil du responsable du Secrétariat et la durée de la nomination. L'étude sera reprise au cours de la prochaine session hivernale.

– **Étude des Régions au Conseil intermédiaire.** Au cours de la session, le Conseil Général a ébauché la question de l'évaluation de la Région et des Provinces au Conseil intermédiaire, car cela semblait être un travail répétitif, vu que cette évaluation est requise à l'occasion de la préparation du Chapitre Général, en vue de la Visite d'Ensemble, de la Visite Extraordinaire et pour la nomination d'un Provincial. Le sujet sera repris lors de la prochaine session plénière hivernale.

– **Approbation du Bilan consolidé 2013.** Au cours de la session, le Conseil Général – sur présentation de l'Économe Général – a examiné et approuvé, aux termes des Règlements Généraux, le ***Bilan consolidé au 31 décembre 2013*** de la Direction Générale Œuvres Don Bosco.

– **Distribution « Fonds Missions ».** Après avoir revu les critères de distribution, le Conseil Général a pris en considération et a approuvé les propositions de la Commission pour la distribution n° 154-juin 2014, des aides du « Fonds Missions ». Il s'agit de

fonds provenant des Procures Missionnaires pour de nombreux projets et interventions dans la Congrégation.

Parmi les ***moments significatifs*** de cette session, rappelons en particulier :

- **La rencontre des Conseils Généraux** des Salésiens de Don Bosco et des Filles de Marie Auxiliatrice, le jeudi 19 juin 2014, à la Maison Générale des FMA. On y a discuté de l'Outil de travail du CG 23 des FMA, des Actes du CG 27 des SDB et des engagements et perspectives pour le Bicentenaire de la naissance de Don Bosco.

5. DOCUMENTS ET NOUVELLES

5.1 Message d'Ouverture de l'Année de célébration du Bicentenaire de la naissance de Don Bosco

Message du P. Ángel Fernández Artime, Recteur Majeur, pour l'Ouverture de l'Année du Bicentenaire de la naissance de Don Bosco, le 16 août 2014 à Castelnuovo Don Bosco.

Il y a 199 ans, un jour comme aujourd'hui, précisément sur ces mêmes collines, venait au monde un enfant, Jean Melchior Bosco, fils d'humbles paysans.

Aujourd'hui, voulant lancer le Bicentenaire de cet événement historique, nous rendons grâce à Dieu pour son admirable intervention dans l'Histoire, et plus concrètement encore dans cette histoire commencée sur les collines des Becchi.

Le premier article des Constitutions de la Congrégation Salésienne dit explicitement : « Humblement et avec action de grâce, nous croyons que la Société de saint François de Sales est née, non d'un simple projet des hommes, mais par l'initiative de Dieu (...). L'Esprit Saint suscita, avec l'intervention maternelle de Marie, saint Jean Bosco. Il forma en lui un cœur de père et de maître, capable de se don-

ner totalement (...). L'Église y a reconnu l'action de Dieu, surtout en approuvant nos Constitutions et en proclamant saint notre Fondateur. »

Le charisme salésien est un don que Dieu, à travers Don Bosco, a fait à l'Église et au Monde. Il s'est formé dans le temps, depuis l'époque où Jean se tenait assis sur les genoux de Maman Marguerite, puis à travers l'amitié de bons éducateurs et particulièrement ensuite dans sa vie quotidienne au milieu des jeunes.

Aujourd'hui, nous nous trouvons ici comme Famille de Don Bosco, Famille Salésienne, entourés de nombreuses Autorités civiles et ecclésiastiques, d'Amis de Don Bosco et de jeunes. Sur ces mêmes collines qui l'ont vu naître, nous proclamons le début des célébrations de ce Bicentenaire de la naissance de notre « père et maître ». Cet anniversaire aura comme point d'arrivée, après trois ans de préparation et un an de célébrations, la date du 16 août 2015 ; nous fêterons alors les deux cents ans de sa présence dans l'Église et dans le monde entier, pour le bien des jeunes.

Le Bicentenaire de la naissance de saint Jean Bosco est une année jubilaire, une « année de Grâce », que nous voulons vivre comme Fa-

mille Salésienne avec un sentiment de reconnaissance envers le Seigneur, avec un sens d'humilité mais aussi de grande joie. Et nous sommes bien conscients que c'est le Seigneur qui nous a bénis avec ce très beau Mouvement spirituel apostolique fondé par Don Bosco, sous la conduite de Notre Dame Auxiliatrice. Ce Mouvement, nous l'appelons aujourd'hui « Famille Salésienne ».

C'est une année jubilaire pour plus de trente groupes qui font déjà partie de notre grande Famille et pour beaucoup d'autres qui, s'inspirant de Don Bosco, de son charisme, de sa mission et de sa spiritualité, espèrent venir vite en faire partie.

C'est une année jubilaire pour tout le Mouvement Salésien qui, de différentes manières, fait référence à Don Bosco avec ses propres initiatives, actions, propositions et qui, dans son propre chemin, partage la spiritualité et les efforts accomplis pour le bien des jeunes, particulièrement pour les plus défavorisés.

Ce Bicentenaire veut être pour nous tous, et en particulier pour le monde salésien, non seulement un temps de fête sans références extraordinaires mais une précieuse occasion qui nous est offerte pour

regarder le passé avec reconnaissance, le présent avec espérance et pour rêver l'avenir de la mission évangélisatrice et éducative de notre Famille Salésienne. Et il nous offre l'occasion de rêver cet avenir avec une force et une nouveauté évangéliques, avec courage et un regard prophétique, en nous laissant guider par l'Esprit qui nous accompagnera toujours dans la recherche de Dieu.

Nous croyons que ce Bicentenaire sera vraiment l'occasion d'un vrai renouveau spirituel et pastoral pour notre Famille ; il sera une occasion pour rendre plus vivant le charisme et rendre plus actuel Don Bosco, ainsi qu'il l'a toujours été pour les jeunes. Nous croyons que ce sera une opportunité pour vivre avec une conviction et une force renouvelées la Mission qui nous a été confiée, toujours pour le bien des enfants – garçons et filles –, des adolescents et des jeunes du monde entier, particulièrement ceux qui en ont le plus besoin, les plus pauvres et les plus fragiles.

Le Bicentenaire sera également un temps où, comme Famille Salésienne, nous continuerons, à l'exemple de Don Bosco, notre chemin vers les *périphéries physiques et humaines* de la société et des jeunes.

Comme cela s'est déjà produit avec Don Bosco, l'année du Bicentenaire que nous célébrons, et le chemin ultérieur que nous devons parcourir, devront être pour nous tous, Famille Salésienne, un temps où apporter avec une grande humilité ce qui fait partie de notre essence charismatique : notre engagement à lire les réalités sociales, surtout celles des jeunes, qui nous impliquent aujourd'hui. Et notre engagement doit se vivre avec des intentions claires, en faveur des jeunes marginaux ou en risque de le devenir ; avec notre foi et notre pleine confiance en eux, en tout garçon et en toute fille, en leurs possibilités et capacités ; avec la certitude que leur cœur est bon, quel qu'ait été leur passé. Et nous avons à leur faire savoir l'opportunité qu'ils ont d'être propriétaires et protagonistes de leurs rêves, en restant à leurs côtés, s'ils nous le permettent, pour pouvoir développer au maximum leurs talents ainsi que leur vocation pleinement humaine et chrétienne.

Enfin, ce Bicentenaire doit évoquer aussi le souvenir de tant de femmes et d'hommes qui ont participé avec une grande passion à ce projet – commencé par Dieu en Don Bosco – même jusqu'à donner héroïquement leur vie pour cet idéal, dans des conditions également dif-

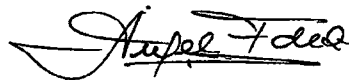
ficiles et extrêmes, typiques de certains pays du monde. Et c'est pour cela que ces personnes sont une gloire, un inestimable trésor dont Dieu seul connaît la vraie valeur.

Forts de ces convictions, nous nous sentons plus incités non seulement à admirer Don Bosco, non seulement à percevoir l'actualité de cette très grande figure, mais aussi à sentir très fortement l'inéluctable engagement à l'**IMITER**. Il est celui qui, depuis ces collines où nous nous trouvons, est arrivé jusqu'à la périphérie du Valdocco, ainsi qu'à la périphérie rurale de Mornèse, pour étendre, lui et d'autres personnes avec lui, le désir de chercher le bien des jeunes afin que *chacun de ces garçons et filles pût être heureux maintenant et pour l'Éternité*.

De cette colline des Becchi, nous déclarons donc ouverte l'année de la *Célébration du Bicentenaire de la Naissance de Don Bosco*.

Que Don Bosco, du haut du ciel, nous bénisse, nous donne la grâce de concrétiser notre engagement pour la jeunesse et fasse en sorte que notre rêve devienne réalité.

Bon Bicentenaire à tous !



Père Ángel FERNÁNDEZ ARTIME, sdb
Recteur Majeur

5.2 Bulle Pontificale accordant l'Indulgence Plénière pour l'Année Bicentenaire de la naissance de Don Bosco

Texte en langue française de la Bulle Pontificale délivrée par la Pénitencerie Apostolique, par laquelle le Saint Père accorde l'Indulgence Plénière pour l'Année Bicentenaire de la naissance de Don Bosco, en des circonstances déterminées.

PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE

Prot. N. 785/14/I

TRÈS SAINT PÈRE,

Francesco Maraccani, Procureur Général de la Société de Saint François de Sales, sur mandat de Ángel Fernández Artime, Recteur Majeur, exprimant cordialement à Votre Sainteté des sentiments d'obéissance et de respect filial, vous informe avec respect que, le 16 août 2015, il y aura deux siècles qu'à Murialdo, dans la ferme dénommée « Les Becchi », près de Castelnuevo d'Asti, naquit saint Jean Bosco, de Francesco Bosco et Marguerite Occhiena, ses parents, de condition paysanne mais de très bonnes mœurs et de piété exemplaire. Peu après, Jean Bosco reçut le saint baptême, porte d'entrée et

fondement des Sacrements. Après avoir vécu une enfance difficile, il fut ordonné prêtre, consacra toutes ses forces à l'éducation des adolescents, fondant la Société Salésienne et, avec la coopération de sainte Marie-Dominique Mazzarello, l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice, pour instruire la jeunesse dans le travail et la vie chrétienne.

Pour célébrer dignement cet heureux événement, consacré par une année jubilaire à saint Jean Bosco, Père et Maître de la Jeunesse, du 16 de ce mois d'août jusqu'au 16 août 2015, se dérouleront des célébrations spéciales et différentes initiatives spirituelles, afin de promouvoir une salutaire dévotion envers saint Jean Bosco chez les fidèles du monde catholique et pour que, avec son aide, leurs mœurs soient toujours plus conformes au saint Évangile. Et afin qu'aux fidèles chrétiens qui participeront à ces célébrations soit appliqué plus abondamment le trésor de la grâce divine, le susdit Procureur implore le don de l'Indulgence accordée pour les Jubilés.

En conséquence,

Le 8 août 2014

LA PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE, par mandat express du

Très Saint-Père François, accorde bien volontiers de célébrer une *Année Jubilaire avec Indulgence Plénière* qui, aux conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du Souverain Pontife) peut être gagnée par les membres de la Famille Salésienne et par tous les fidèles chrétiens qui font preuve d'esprit de pénitence et de charité. Ils peuvent également appliquer cette Indulgence comme suffrage aux âmes du Purgatoire, s'ils participent pieusement à une célébration liturgique en l'honneur de saint Jean Bosco ou, au moins, s'ils prennent un temps convenable de réflexion spirituelle devant une relique ou une image du Saint, se terminant par la Prière Dominicale [Notre Père], le Symbole de la Foi [Credo], et des invocations à la Vierge Marie et à saint Jean Bosco :

I. Le 31 janvier 2015, solennité de saint Jean Bosco, et le 16 août 2015, jour même du bicentenaire.

II. Chaque fois qu'ils prennent part en groupe à un pèlerinage spirituel :

a) au Temple consacré par Dieu et dédié à saint Jean Bosco, à Castelnovo Don Bosco, sur le « Colle Don Bosco » (situé précisément dans la cité natale du Saint) ;

b) au Temple dédié à la Bienheureuse Vierge Marie Auxiliatrice à Turin : saint Jean Bosco a fait construire ce sanctuaire, élevé à la dignité de Basilique Mineure en 1911 ; sa dépouille mortelle est conservée dans ce sanctuaire qui est comme le centre spirituel de l'ensemble de l'Institution Salésienne.

Les fidèles chrétiens, empêchés par l'âge ou la maladie grave, pourront également gagner l'*Indulgence Plénière* si, regrettant intérieurement toute forme de péché et ayant l'intention d'accomplir, dès que possible, les trois conditions habituelles, dans une attitude respectueuse devant une image de saint Jean Bosco, ils s'unissent à des célébrations ou visites jubilaires, dans leur maison ou un autre lieu où ils se trouvent empêchés, et récitent les prières indiquées ci-dessus en offrant leurs souffrances ou leurs malaises.

Et afin de pouvoir bénéficier plus facilement de cela, pour obtenir le pardon divin par le ministère de l'Église, à travers la charité pastorale, cette Pénitencerie demande instamment aux prêtres Salésiens, pourvus des facultés nécessaires pour les confessions, d'offrir promptement et généreusement leurs services pour la célébration du sacrement de la Pénitence et

d'apporter souvent la Sainte Communion aux malades.

La présente disposition sera valable durant toute l'Année Jubilaire de saint Jean Bosco. Nonobstant toute chose contraire.

S.E.R. Mauro Card. PIACENZA
Pénitencier Majeur

Krzysztof NYKIEL
Régent

5.3 Décret d'érection canonique de la Province salésienne « Saint Jacques le Majeur » - Espagne

Prot. 101/2014

DÉCRET D'ÉRECTION CANONIQUE DE LA PROVINCE SALÉSIENNE « SAINT JACQUES LE MAJEUR » DE MADRID - ESPAGNE

Le soussigné, **P. Ángel FERNÁNDEZ ARTIME**, *Recteur Majeur de la société salésienne de Saint Jean Bosco*, dont le siège est à Rome (Italie), Via della Pisana, 1111,

- considérant la situation des présences et des œuvres salésiennes dans le centre et le nord-est de l'Espagne, réparties dans les trois

Provinces suivantes : « Saint François Xavier » avec siège à Bilbao, « Saint Jacques le Majeur » avec siège à León et « Saint Jean Bosco » avec siège à Madrid,

- après avoir entendu les trois Provinciaux et leurs Conseils respectifs, et tenant compte des résultats de la consultation réalisée auprès des confrères des trois Provinces,
- sur la base de l'article 156 des Constitutions,
- ayant obtenu le consentement du Conseil Général en date du **26 janvier 2011**, aux termes des articles 132 §1,1 et 156 des mêmes Constitutions ;

établit par le présent DÉCRET:

I. L'ÉRECTION CANONIQUE de la PROVINCE SALÉSIENNE « SAINT JACQUES LE MAJEUR », avec siège à Madrid, maison « Marie Auxiliatrice », domiciliée Marqués de la Valdavia, 2 (28012 Madrid), y intégrant les Provinces précédentes dénommées : « PROVINCE SAINT FRANÇOIS XAVIER ou de BILABAO », « PROVINCE SAINT JACQUES LE MAJEUR ou de LEÓN », « PROVINCE SAINT JEAN BOSCO ou de MADRID ».

II. En conséquence directe de ce qui est établi ci-dessus, **SONT DÉFINITIVEMENT SUPPRIMÉES** en tant qu'Unités Administratives et à tous les effets, les Provinces précédentes désormais unifiées, c'est-à-dire : la « **PROVINCE SAINT FRANÇOIS XAVIER ou de BILBAO** », la « **PROVINCE SAINT JACQUES LE MAJEUR ou de LEÓN** » et la « **PROVINCE SAINT JEAN BOSCO ou de MADRID** ».

III. La restructuration ci-dessus indiquée implique une simple modification organique et fonctionnelle de ce que les Maisons et Communautés géraient dans les Provinces intégrées et supprimées en vertu du présent Décret. En conséquence, à partir de la date de l'entrée en vigueur de ce Décret, dépendront et feront partie de la nouvelle Province Salésienne « **SAINT JACQUES LE MAJEUR** » **les Maisons et Communautés suivantes :**

Alcalá de Henares, « **San Diego** » - Allariz, « **Sacré Coeur de Jésus** » - Aranjuez, « **Saint Ignace de Loyola** » - Arévalo, « **Saint Jean Bosco** » - Astudillo-Residencia, « **Sainte Marie** » - Avilés, « **Saint Dominique Savio** » - Azkoitia, « **Saint**

Joseph » - Barakaldo, « **Saint Paulin de Nole** » - Barakaldo-Cruces, « **Saint Jean Bosco** » - Bilbao-Deusto, « **Marie Auxiliatrice** » - Bilbao-Deusto, « **Saint Jean Bosco** » - Bilbao-Maison Provinciale, « **Bienheureux Michel Rua** » - Burgos, « **Saint François de Sales** » - Burgos-Scolasticat de Philosophie, « **Saint Jean Bosco** » - Burgos-Polytechnique, « **Saint Ignace de Loyola** » - Burgos-Residenza, « **Saint Jean Bosco** » - Cambados, « **Notre Dame de la Merci** » - Ciudad Real, « **Saint Thomas de Villeneuve** » - Donasti-San Sebastián, « **Marie Auxiliatrice** » - Fuenlabrada, « **Saint Joseph** » - Guadalajara, « **Saint Joseph** » - La Coruña-Calvo Stelo, « **Saint Dominique Savio** » - La Coruña - S.J. Bosco, « **Saint Jean Bosco** » - León-Maison Provinciale, « **Saint Jacques le Majeur** » - León-Centre Don Bosco, « **Saint Joseph Ouvrier** » - León-La Fontana, « **Sacré Coeur de Jésus** » - Logroño-Collège, « **Saint Dominique Savio** » - Logroño-Los Boscos, « **Saint Jean Bosco** » - Lugo, « **Marie Auxiliatrice** » - Madrid-Atocha, « **Saint François de Sales** » - Madrid-Atocha, « **Saint Jean Bosco** » - Madrid-Carabanchel, « **Bienheureux Michel Rua** » - Madrid-Carabanchel, « **Sacré Coeur de Jésus** » - Madrid-Maison Don Bosco, « **Saint Jean Bosco** » - Madrid-Mai-

son Provinciale, « Marie Auxiliatrice » - Madrid, « Saint Dominique Savio » - Madrid-Estrecho, « Saint Jean Baptiste » - Madrid-Extremadura, « Saint Michel Archange » - Madrid-Puente de Vallecas, « Notre Dame de l'Assomption » - Madrid-Procure, « Saint François Xavier » - Madrid-Résidence, « Bienheureux Michel Rua » - Mohernando-El Encinar, « Notre Dame des Douleurs et Saint Michel » - Ourense, « Marie Auxiliatrice » - Oviedo, « Saint Jean Bosco » - Pamplona-Collège, « Saint Jean Bosco » - Parla, « Christ Libérateur » - Puertollano, « Saint Jean Bosco » - Rentería, « Saint Jean Bosco » - Salamanque, « Marie Auxiliatrice » - Salamanque, « Saint Joseph » - Santander, « Marie Auxiliatrice » - Santander-Nueva Montana, « Saint Jean Bosco » - Saint Jacques de Compostelle, « Saint Jean Bosco » - Soto del Real, « Notre Dame du Pilar » - Urnieta-Collège, « Saint Joseph Ouvrier » - Urnieta-Pake Leku, « Saint Thomas d'Aquin » - Valladolid, « Marie Auxiliatrice » - Vigo-Collège, « Marie Auxiliatrice » (Saint Matthias) - Vigo-Paroisse, « Marie Auxiliatrice » - Vigo, « Saint Roc » - Villamuriel, « Saint Jean Bosco » - Vitória, « Saint François Xavier » - Zamora, « Marie Auxiliatrice ».

IV. À partir du 7 juin 2014, le P. Juan Carlos Pérez Godoy, Provincial de la PROVINCE SALÉSIENNE « SAINT JACQUES LE MAJEUR » de Madrid, est expressément autorisé à représenter le Recteur Majeur dans les démarches nécessaires pour mettre en application les dispositions indiquées dans le présent Décret, auprès de tout Organe Administratif et/ou Judiciaire de l'État Espagnol, des Communautés Autonomes ou des Entités Locales de l'État.

V. Il est également établi ce qui suit :

1. Appartiennent à la Province « Saint Jacques le Majeur », érigée par ce Décret, les Salésiens qui, à la date de sa constitution canonique, vivent et travaillent dans les maisons et/ou les communautés salésiennes précédemment énumérées. Dans chaque cas, cette appartenance est temporaire pour ceux qui, selon accords passés entre les Provinciaux, prêtent temporairement une quelconque forme de collaboration dans ces Maisons et/ou Communautés.

2. En outre, appartiennent à la Province « Saint Jacques le Majeur » de Madrid, érigée par ce Décret, les Salésiens en formation des trois Provinces réunies et les autres Salésiens appartenant à ces Pro-

vinces et qui, au moment de la constitution canonique, se trouvent hors de la Province pour des raisons d'études, de santé, de travail ou pour tout autre motif.

3. Le patrimoine, les obligations et les droits correspondant aux Provinces supprimées (« Saint François Xavier » de Bilbao, « Saint Jacques le Majeur » de Léon, « Saint Jean Bosco » de Madrid) sont transférés à la Province érigée « Saint Jacques le Majeur » de Madrid, à partir du 7 juin 2014.

En conséquence de ce qui est établi ci-dessus, la « Province Salésienne Saint Jacques le Majeur », avec siège à Madrid, érigée par le présent Décret, se substitue dans la totalité des droits, actions, attitudes, obligations, responsabilités et charges, aux Provinces ci-dessus mentionnées et supprimées, sans aucune réserve ni limite, restant en vigueur, en vertu de cette substitution, les droits et garanties de tiers, sans modifications ni charges.

En particulier, la « Province Salésienne Saint Jacques le Majeur », avec siège à Madrid, assume entièrement et sans réserve aucune, les engagements et les accords, encore en voie de définition ou d'exécution, déjà contractés par les précédentes Provinces supprimées, en-

gagements inhérents aux objectifs de la Congrégation.

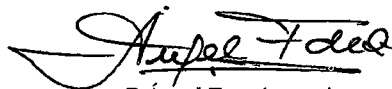
4. Sur la base des articles 155 des Constitutions et 114 des Règlements Généraux, participeront au Chapitre Général le Supérieur et trois Délégués élus parmi les Salésiens réunis en Chapitre Provincial.

VI. Quant aux objectifs, organes de représentation, mode de fonctionnement et facultés de ces derniers organismes de représentation, demeure inchangé ce qui est établi par les Constitutions et les Règlements Généraux pour la Congrégation, les Provinces ainsi que pour les Maisons et/ou Communautés intégrées dans la réorganisation.

VII. Pour le reste, doivent être appliquées les normes établies par les Constitutions et les Règlements Généraux.

VIII. Le présent décret entrera en vigueur le **7 juin 2014**.

Rome, le 24 mai 2014.



P. Ángel FERNÁNDEZ ARTIME
Recteur Majeur

P. Marian STEMPEL
Secrétaire Général

5.4 Décret d'érection canonique de la Province salésienne « Marie Auxiliatrice » - Espagne

Prot. 102/2014

DÉCRET

D'ÉRECTION CANONIQUE DE LA PROVINCE SALÉSIENNE « MARIE AUXILIATRICE » DE SÉVILLE - ESPAGNE

Le soussigné, **P. Ángel FERNÁNDEZ ARTIME**, Recteur Majeur de la Société Salésienne de Saint Jean Bosco, dont le siège est à Rome (Italie), Via della Pisana, 1111,

- considérant la situation des présences et des œuvres salésiennes situées sur le territoire du sud-est de l'Espagne, des Îles Canaries, des Îles Baléares et de la Principauté d'Andorre, actuellement réparties dans les trois Provinces « Notre-Dame de la Merci » avec siège à Barcelone, « Marie Auxiliatrice » avec siège à Séville, « Saint Joseph » avec siège à Valence,
- après avoir entendu les trois Provinciaux et leurs Conseils respectifs, et tenant compte des résultats de la consultation réalisée auprès des confrères des trois Provinces,

- sur la base de l'article 156 des Constitutions,
- ayant obtenu le consentement du Conseil Général en date du **26 janvier 2011**, aux termes des articles 132 §1,1 et 156 des mêmes Constitutions,

ÉRIGE CANONIQUEMENT

par le présent Décret, qui modifie les Décrets d'érection canonique du 20 janvier 1902, du 28 mai 1926 (n° 2308/26) et du 6 mai 2006 (n° 26/2006), la **PROVINCE SALÉSIENNE d'Espagne dédiée à « MARIE AUXILIATRICE », avec siège à SÉVILLE, Maison « Très Sainte Trinité », résultant de l'unification des trois Provinces de Barcelone, de Séville et de Valence**, comprenant donc toutes les maisons des Provinces citées ci-dessus, avec les confrères qui en font partie.

Les Maisons de la nouvelle Province « Marie Auxiliatrice » sur le territoire d'Espagne, qui comprend les Régions ou Autonomies d'Andalousie, d'Aragon, des Îles Baléares, des Îles Canaries, de Catalogne, d'Estrémadure, de la Région de Murcie et de la Communauté Valencienne, de la Principauté d'Andorre, sont les suivantes :

Alcalá de Guadaira, « Notre-Dame del Aguila » - Alcoy-Juan XXIII, « Saint Joseph » - Alcoy-San Vicente Ferrer, « Saint Vincent Ferrier » - Algésiras, « Marie Auxiliatrice » - Alicante-Don Bosco, « Saint Joseph » - Alicante-Marie Auxiliatrice, « Marie Auxiliatrice » - Andorre la Vieille, « Saint Ermengol » - Antequera, « Sacré Cœur de Jésus » - Badajoz-Ramón Izquierdo, « Saint Jean Bosco » - Badalona, « Saint Dominique Savio » - Barcelone-Sud, « Madone de Montserrat » - Barcelone-Ville Sud, « Saint Bernard de Clairvaux » - Barcelone-Horta, « Saint Georges » - Barcelone-Martí Codolar, « Sacré Cœur » - Barcelone-Horta, « Saint Jean Bosco » - Barcelone-Rocafort, « Saint Joseph » - Barcelone-Sarrià, « Ange Gardien » - Barcelone-Sarrià, « Jésus Enfant » - Barcelone-Tibidabo, « Sacré Cœur de Jésus » - Burriana, « Saint Dominique Savio » - Burriana, « Saint Jean Baptiste » - Cabezo de Torres, « Sacré Cœur » - Cadix, « Saint Ignace » - Campano, « Saint Jean Bosco » - Carmona, « Très Saint Sacrement » - Carthagène, « Saint Jean Bosco » - Ciutadella, « Saint François de Sales » - Cordoue-Collège, « Saint François de Sales » - El Campello, « Notre Dame de la Pitié » - Elche-San José, « Saint Joseph Ouvrier » - Elche-San Rafael, « Saint Raphaël Ar-

change » - Gérone, « Sacré Cœur » - Godolleta, « Sacré Cœur de Jésus » - Grenade-Chartreuse, « Notre Dame des Neiges » - Grenade-Collège, « Saint Jean Bosco » - Huelva, « Christ Prêtre » - Huesca, « Saint Bernard » - Ibi, « Notre Dame des Marginaux » - Jaén, « Saint Jean Bosco » - Jerez de la Frontera-P. Torres Silva, « Saint Dominique Savio » - Jerez de la Frontera-Lora Tamayo, « Immaculée Conception » - La Almunia de Doña Godina, « Sacré Cœur de Jésus » - La Almunia de Doña Godina-Résidence, « Saint Jean Bosco » - La Cuesta, « Saint Jean Bosco » - La Línea de la Concepción, « Saint Jean Bosco » - La Orotava, « Saint Isidore l'Agriculteur » - La Palma del Condado, « Saint Dominique Savio » - Las Palmas, « Sacré Cœur de Jésus » de lai - Linares, « Saint Augustin » - Lleida, « Saint Michel Archange » - Málaga, « Saint Barthélemy » - Mataró, « Saint Antoine de Padoue » - Mérida, « Marie Auxiliatrice » - Montilla, « Saint François Solano » - Monzón, « Saint Jean Bosco » - Morón de la Frontera, « Saint Jean Bosco » - Palma del Río, « Saint Louis, Roi » - Pozoblanco, « Saint Joseph » - Puebla de la Calzada, « Marie Immaculée » - Ripoll, « Sainte Marie de Ripoll » - Ronda, « Sacré Cœur de Jésus » - Rota, « Notre Dame du Rosaire » - Sabadell, « Saint Jean Bosco » - San

José del Valle, « Saint Raphaël » - San Vicenç dels Horts, « Sacré Cœur » - Sanlúcar la Mayor, « Sacré Cœur de Jésus » - Sant Adrià de Besós, « Saint François d'Assise » - Sant Boi de Llobregat, « Saint Dominique Savio » - Séville-Maison Provinciale, « Très Sainte Trinité » - Séville-Collège Mayor, « Saint Jean Bosco » - Séville-Jésus Ouvrier, « Marie Auxiliatrice » - Séville-Triana, « Saint Pierre » - Séville-Trinité Écoles, « Très Sainte Trinité » - Séville-Trinité D. P. Ricaldone, « Très Sainte Trinité » - Terrassa, « Saint Dominique Savio » - Úbeda, « Saint Dominique Savio » - Utrera, « Vierge du Mont Carmel » - Valence, « Saint Antoine Abbé » - Valence-Sagunto, « Saint Dominique Savio » - Valence-Saint J. Bosco, « Saint Jean Bosco » - Valence-San José, « Saint Joseph » - Villena, « Marie Auxiliatrice » - Saragosse, « Vierge du Pilar ».

Il est établi ce qui suit :

1. Appartiennent à la Province les confrères qui, à la date de l'érection canonique, vivent et travaillent dans les Maisons salésiennes de la liste ci-dessus. Cependant cette appartenance est temporaire pour ceux qui, selon accord passé entre les Provinciaux, prêtent temporairement un service de collaboration

dans les Maisons de ces trois Provinces.

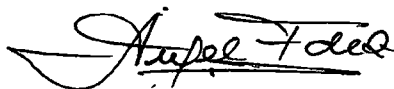
2. En outre, appartiennent à cette Province les confrères en formation des trois anciennes Provinces « Notre-Dame de la Merci » de Barcelone, « Marie Auxiliatrice » de Séville, « Saint Joseph » de Valence et les autres confrères incardinés dans ces mêmes Provinces et qui, à la date de l'érection canonique, se trouvent hors de la Province pour des raisons d'études, de santé, de travail ou pour tout autre motif.

3. Sur la base des articles 155 des Constitutions et 114 des Règlements Généraux, participeront au Chapitre Général le Supérieur et trois délégués élus par les confrères réunis en Chapitre Provincial.

Pour le reste, doivent être appliquées les normes établies par les Constitutions et les Règlements Généraux.

Le présent Décret entrera en vigueur le **7 juin 2014**.

Rome, le 24 mai 2014.



P. Ángel FERNÁNDEZ ARTIME
Recteur Majeur

P. Marian STEMPER
Ségretaire Général

5.5 Nouveaux Provinciaux

Voici (dans l'ordre alphabétique) quelques données sur les Provinciaux nommés par le Recteur Majeur, avec son Conseil, au cours de la session plénière estivale de 2014.

1. *BIAGGI Marco, Supérieur de la Vice-province du MOZAMBIQUE*

Le P. Marco BIAGGI est le nouveau Supérieur de la Vice-province « Marie Auxiliatrice » du Mozambique. Il succède au P. Américo Chaquisse, élu par le CG 27 Conseiller pour la Région Afrique et Madagascar.

Né le 8 avril 1956 à Santa Barbara do Oeste (São Paulo, Brésil), Marco Biaggi a émis sa première profession salésienne le 31 janvier 1975. Profès perpétuel le 31 janvier 1981, il a été ordonné prêtre le 10 décembre 1983 dans sa ville natale. Après l'ordination, il a exercé un ministère éducatif et pastoral pendant quatre ans (1984-1988) à Piracicaba - Don Bosco ; il a ensuite été nommé Directeur de la maison de Cruzeiro où il est resté deux ans (1989-1990), pour passer – toujours comme Directeur – à Pindamonhangaba (1990-1995). Trois ans plus tard, le voici encore comme Directeur, à Lorena - S. Gioacchino, avant d'être nommé Écono-

me Provincial et, en 2005, Provincial de la Province de São Paulo, Brésil. Ensuite, pendant deux ans (2012-2013), il a été Économe et Directeur de l'Oratoire dans la maison d'Americana, pour passer ensuite comme Directeur à Piracicaba-Don Bosco. On lui a confié actuellement la direction et l'animation de la Vice-province du Mozambique.

2. *MANÍK Karol, Supérieur de la Circonscription spéciale de l'UKRAINE GRÉCO-CATHOLIQUE*

Pour la direction de la Circonscription « Marie Auxiliatrice » de l'Ukraine Gréco-Catholique, a été nommé Supérieur le P. Karol MANÍK qui succède au P. Onorino Pistellato. Karol MANÍK est né le 3 octobre 1967 à Prešov et devient Salésien le 31 janvier 1990, date de sa première profession. Profès perpétuel le 17 février 1995, il est ordonné prêtre le 12 août 1995.

Après l'ordination, le Père a travaillé pendant un an dans la maison de Bratislava-Mileticova (1995-1996) avant d'être destiné à la maison de Bratislava-Mamateyova, d'abord comme Vicaire ensuite comme Directeur (1998-2004).

En 2002, il a été appelé au Conseil Provincial. En 2005, il a été nommé Vicaire Provincial et, en

2008, Provincial de la Province de Slovaquie. Il assume aujourd'hui la direction de la Circonscription de l'Ukraine Gréco-Catholique.

3. MOLINA PADILLA Jorge Alejandro, Provincial de la Province de l'ÉQUATEUR

Le P. Jorge Alejandro MOLINA PADILLA est le nouveau Provincial de la Province « Sacré-Cœur de Jésus » de l'Équateur.

Né le 2 novembre 1961 à Gualaquico (Azuay, Équateur), il est Salésien depuis le 4 octobre 1980, date de sa première profession. Profès perpétuel le 16 juillet 1986, il a été ordonné prêtre le 18 août 1991 à Cuenca.

Après l'ordination, le Père a travaillé pendant trois ans (1991-1994) comme Vicaire de la maison de Quito-Técnico, pendant deux ans (1994-1996) comme Économe du postnoviciat à Quito. De 1996 à 1998, il a été Conseiller dans la maison de Limón et, de 1999 à 2008, il a exercé la charge de Directeur et de Maîtres des novices à Cumbayá-Lumbisi, tout en étant également Économe de cette maison, pendant deux ans. Depuis 2008, il se trouve à la Maison Provinciale comme Vicaire Provincial. Il assume aujourd'hui la direction de la Province de l'Équateur.

4. MONTEMAYOR Ted, Provincial de la Province des ÉTATS-UNIS OUEST

Le Recteur Majeur, avec son Conseil, a nommé le P. Ted MONTEMAYOR Provincial de la Province « Saint-André » des États-Unis Ouest, pour succéder au P. Timothy Ploch, élu par le CG 27 Conseiller pour la Région Inter-amérique.

Né le 13 décembre 1952 à Laredo (TX) aux États-Unis, Le P. Ted est Salésien depuis le 1^{er} septembre 1972, date de sa première profession. Profès perpétuel, le 27 août 1978, il a été ordonné prêtre le 11 juin 1983 à Colombus.

Après son ordination et pendant deux ans (1983-1985), le voilà dans la maison d'Edmonton (Canada) et, de 1985 à 1991 à Bellflower-Saint John Bosco. De 1991 à 1998, il se trouve dans la maison de Rosemead comme Conseiller, pendant un an, et Vicaire pendant six ans. Il se rend ensuite à l'UPS (Rome) pour un cours de formation permanente. De retour dans la maison de Rosemead pour continuer sa fonction de Vicaire jusqu'en 2000, il est envoyé ensuite à Los Angeles. En 2002, il revient dans la maison de Rosemead et se voit nommé Directeur et Maître des novices. Depuis 2007 et jusqu'à sa nomination com-

me Provincial, il se trouve Bellflower-Saint Dominic Savio comme Vicaire de la communauté et Curé de la paroisse. Il a été Conseiller Provincial pendant dix ans : trois ans comme Vicaire Provincial et sept ans comme Conseiller. On lui a actuellement confié la direction et l'animation de la Province des États-Unis Ouest.

5. OROZCO SÁNCHEZ Hugo, Provincial de la Province de GUADALAJARA (MEXIQUE)

Le P. Hugo OROZCO SÁNCHEZ est le nouveau Provincial de la Province « Christ Roi et Marie Auxiliatrice » de Guadalajara, au Mexique.

Né le 30 juin 1968 à San Luis Potosí (Mexique), il est Salésien depuis le 18 août 1989, date de sa première profession, après avoir effectué son noviciat à Chula-Vista. Profès perpétuel, le 10 septembre 1995, il a été ordonné prêtre le 15 mars 1997 à San Pedro Tlaquepaque.

Après son ordination et jusqu'en 2007, le Père réside dans la maison de Léon-Ciudad del Niño comme Vicaire pendant un an, comme Économe pendant cinq ans et comme Directeur pendant quatre ans. Pendant trois autres années (2007-2010), il est Directeur et Économe de la maison de Ciudad Juárez. En

2010, il est muté à la Maison Provinciale de Guadalajara. Depuis 2010 et jusqu'à sa nomination comme Provincial, il a été Conseiller Provincial, Délégué à la Formation et, pendant deux ans, Délégué à la Pastorale des Jeunes. Il assume actuellement la direction de la Province Guadalajara (Mexique).

6. ORTIZ RODRÍGUEZ Javier, Provincial de la PROVINCE DE BOLIVIE

Le Recteur Majeur, avec son Conseil, a nommé le P. Javier ORTIZ RODRÍGUEZ Provincial de la Province « Notre-Dame de Copacabana » de Bolivie.

Né le 29 avril 1968 à Montero (Bolivie), Javier ORTIZ RODRÍGUEZ est Salésien depuis le 31 janvier 1989, date de sa première profession. Profès perpétuel le 31 janvier 1995, il a été ordonné prêtre le 30 août 1997 à Montero-La Floresta.

Après l'ordination, le Père se retrouve au postnoviciat de Cochabamba-Fatima (1997-2005), comme Vicaire (un an) puis Directeur (six ans). En 2005, il est nommé Directeur de la maison de Cochabamba-Quintanilla et, en 2011, Directeur de la Maison Provinciale à Cochabamba, jusqu'à sa nomination comme Provincial. De 1999 à 2005, il a été Secrétaire Provincial et, pendant

six ans (2005-2011) Conseiller Provincial, et Économe Provincial dans les trois dernières années. Pendant plusieurs années, il a été également responsable pour la Famille Salésienne, pour la Pastorale des Vocations, pour l'Éducation dans la Province et pour les Anciens Élèves. On vient de lui confier la responsabilité de la Province de Bolivie.

7. RANDIMBISOA Charles Armand, Supérieur de la VICE-PROVINCE DE MADAGASCAR

Le P. Charles Armand RANDIMBISOA est le nouveau Supérieur de la Vice-province « Marie immaculée » de MADAGASCAR.

Né le 17 avril 1971 à Soatanana (Madagascar), le P. Charles Armand a émis sa première profession le 8 septembre 1995, après avoir effectué son noviciat à Ivato (Madagascar). Profès perpétuel, le 29 septembre 2002 à Fianarantsoa, il y a été ordonné prêtre le 16 mai 2004.

Après l'ordination, le Père réside pendant deux ans à Ambohidratrimo (2004-2006) et, en 2006, il est envoyé à la maison de Betafo comme Conseiller et Directeur de l'Oratoire. De 2010 jusqu'à sa nomination comme Supérieur de la Vice-province, il se trouve à Ambohidratrimo, Directeur de la maison et Maître des novices. Pendant

deux ans (2007-2009), il a également été responsable des vocations dans la Vice-province. Il assume aujourd'hui la direction de la Vice-province de Madagascar.

8. RIVA Eugenio, Supérieur de la VICE-PROVINCE « Marie Siège de la Sagesse » à ROME (UPS)

Pour diriger la Vice-province « Marie Siège de la Sagesse » à Rome (UPS), le Recteur Majeur, avec son Conseil, a nommé le P. Eugenio RIVA.

Né le 29 décembre 1950 à Treviglio (BG), Italie, où les Salésiens gèrent une œuvre scolaire et oratoire florissante, attiré par la vocation salésienne, le P. Eugenio a effectué son noviciat à Missaglia (CO), à la fin duquel il y a émis sa première profession le 16 août 1968. Après ses études philosophiques à Nave (BS) et son stage pratique, il a accompli ses études théologiques, couronnées par la licence. Profès perpétuel le 14 septembre 1974, il a été ordonné prêtre à Treviglio, le 27 mai 1978. Il a complété ses études, obtenant la licence en philosophie et l'habilitation à l'enseignement. Ses Supérieurs l'ont ensuite nommé professeur et formateur au scolasticat philosophique et pédagogique (postnoviciat) de Nave (BS) dont il

a été le Directeur des Études pendant plusieurs années. En 1994, il a été nommé Directeur de la maison de Treviglio et, en 1997, Conseiller Provincial. En 1999, le Recteur Majeur, avec son Conseil, l'a nommé Provincial de la Province Lombardo-Émilienne, avec siège à Milan. Six ans plus tard, en 2005, il a de nouveau été envoyé à Nave comme Directeur. En 2006, le Recteur Majeur lui a confié l'animation et la direction de la Province de l'Italie Nord-Est. Au terme de ce sexennat, en 2012, il a encore été nommé Directeur au postnoviciat de Nave. On vient de lui confier la direction et l'animation de la Vice-province « Marie siège de la sagesse » à Rome (UPS).

5.6 Nouvel Évêque Salésien

1. *OSTER Stefan, Évêque du Diocèse de Passau (Allemagne)*

Le 4 avril 2014, la Salle de Presse du Saint-Siège a rendu publique la nomination, par le Pape François, du prêtre salésien **Stefan OSTER** comme Évêque du Diocèse de Passau (Allemagne).

Le P. Stefan Oster est né le 3 juin 1965 à Amberg, dans le diocèse de Regensburg (Allemagne).

De 1984 à 1986, le futur Évêque a suivi une formation de journaliste et de rédacteur radio, activité qu'il a ensuite exercée dans différents journaux et stations de radio. En 1988, il a entrepris des études de Philosophie, d'Histoire et de Sciences Religieuses à Regensburg, Kiel, Keele en Grande Bretagne et Oxford où, en 1993, il a obtenu le « Master of Studies ». En 1994, il a obtenu le « Magister Artium » à Regensburg.

En 1995, il est entré au noviciat de Jünkerath (Allemagne) qu'il a terminé avec la profession religieuse, le 15 août 1996. Immédiatement après, il a commencé des études de théologie à Benediktbeuern. Profès perpétuel, le 24 juin 1999, il a été ordonné prêtre le 24 juin 2001 à Benediktbeuern. Docteur en Philosophie à la Faculté de Théologie de l'Université d'Augsburg (2003), il est nommé Professeur de Philosophie à l'École Supérieure des Salésiens à Benediktbeuern (2003-2009). Ayant obtenu l'Habilitation en Théologie Dogmatique à la Faculté de Théologie de Trier, le voilà Professeur Ordinaire de Dogmatique et d'Histoire du Dogme à Benediktbeuern, poste qu'il occupait au moment de sa nomination comme Évêque. Il est membre de la Commission pour les Vocations de la Conférence Épiscopale Allemande.

5.7 Confrères défunts (3^{ème} liste 2013 et 1^{ère} liste 2014)

« La foi au Christ ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la Congrégation et plusieurs ont même souffert jusqu'au martyre, par amour du Seigneur. [...] Leur souvenir nous stimule à poursuivre notre mission avec fidélité » (C. 94).

Défunts 2013 - 3^{ème} liste

NOTE : Il s'agit d'une 3^{ème} liste de défunts de 2013, parvenue après la publication de ACG n° 417.

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P DÍAZ VELÁSQUEZ Rodrigo Alvaro	Bogotá (Colombie)	10/10/2013	90	COB
P FIRONE Diego	Turin (Italie)	26/12/2013	95	ICP
P FLESSATI Renzo	Castelfranco Veneto (Italie)	21/12/2013	89	INE
L GÓMEZ VALENCIA Julio	Séville (Espagne)	27/12/2013	88	SSE
P MARCHIORI Giorgio	Venise-Mestre (Italie)	11/12/2013	74	INE
P O'MEARA Michael	Bolton (Grande Bretagne)	26/12/2013	81	GBR
L PINTON Bernardino	Rome (Italie)	30/12/2013	93	ICC
L PINZON GUERRERO Enrique	Malaga (Espagne)	27/12/2013	77	SSE
P ROSSI Adelmo	Arese (Italie)	18/12/2013	88	ILE
P SCHREURS Joseph	Caen (France)	17/12/2013	82	FRB
P SCHWIERZI Johannes	Delmenhorst (Allemagne)	24/12/2013	71	GER
L VIANELLO Antonino	Castello di Godego (Italie)	27/12/2013	92	INE
P VIVES Jean-Noël	Mulhouse (France)	22/12/2013	74	FRB
L ZUMBADO Benedicto	San José (Costa Rica)	09/11/2013	87	CAM

* * *

Défunts 2014 - 1^{ère} liste

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P ALBA MONTESINOS José	Séville (Espagne)	28/05/2014	92	SSE
L ALDASORO ALDASORO José Matias	Barcelone (Espagne)	13/06/2014	79	SMX
P ALFARO Rafael	Grenade (Espagne)	23/03/2014	84	SSE
P ALLEGRI Luigi	Turin (Italie)	21/01/2014	82	ICP
P AMARTINO Víctor Celestino	Alta Grazia (Argentine)	14/01/2014	88	ARS
P APARICIO PERSONA Valentín	Granada (Colombie)	20/02/2014	87	COB
P ARONICA Ferdinando	Messine (Italie)	09/04/2014	93	ISI
P BABIĆ Andrija	Cugovec (Croatie)	04/07/2014	66	CRO
P BADŽGOŇ Milan	Nitra (Slovaquie)	21/05/2014	82	SLK
P BAGNARIOL Felice	Castelfranco Veneto (Italie)	12/09/2014	79	INE
L BARAMBIO PEREZ Evelio	Elche (Alicante, Espagne)	12/08/2014	71	SMX
P BELLIDO ZILVETI David Gregorio	La Paz (Bolivie)	21/03/2014	55	BOL

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P BERATZ Higinio Luis	Bahía Blanca (Argentine)	06/09/2014	89	ARS
L BIKHO Paul	Calcutta (Inde)	23/02/2014	76	INC
P BLOGSLAWSKI Nelson	Viamão (Brésil)	20/04/2014	74	BPA
P BOBEL Wacław	Olsztyn (Pologne)	26/07/2014	81	PLE
P BONJEAN Gerard	Duarte (U.S.A.)	14/03/2014	77	SUO
P BONNET Rene	Toulon (France)	21/06/2014	81	FRB
P BORTOLINI Alfredo	Campinas (Brésil)	22/05/2014	100	BSP
<i>Fut Provincial pendant 8 ans</i>				
P BRANCHETTI Ermanno	Alassio (Italie)	19/06/2014	76	ICC
L BROJANIGO Egidio	Rome (Italie)	04/07/2014	102	RMG
E BUCCOLINI Alejandro Antonio	Buenos Aires (Argentine)	06/06/2014	84	—
<i>Fut Évêque de Río Gallegos pendant 13 ans</i>				
P BUTTARELLI Silvio	L'Aquila (Italie)	30/07/2014	52	ICC
P BWATO Jean	Lubumbashi (R. D. du Congo)	24/03/2014	45	AFC
P CALVACHI Raimundo	Quito (Équateur)	27/04/2014	71	ECU
P CAROLLO Mario	Portici (Italie)	07/01/2014	88	IME
P CARRARO Bruno	Castello di Godego (Italie)	13/05/2014	90	INE
P CARREL Jude	Toulon (France)	11/04/2014	88	FRB
P CASTELLARO Ángel	Córdoba (Argentine)	17/07/2014	90	ARN
L CHIAROTTI Mario	Turin (Italie)	11/01/2014	91	ICP
L CHRISTI Santiago	Bahía Blanca (Argentine)	30/01/2014	85	ARS
P CODI Marino	Rome (Italie)	09/06/2014	92	ICC
P CUEVAS Pablo	Medellín (Colombie)	11/08/2014	92	COM
P CURTO Dominic	Makati City (Philippines)	01/08/2014	92	FIN
P DE SEZE Eile	Toulon (France)	08/09/2014	87	FRB
L DELA CRUZ Ramón	Calauan (Philippines)	01/03/2014	74	FIN
P DEREERE August	Sint-Denijs-Westrem (Belgique)	13/07/2014	81	BEN
P DESRAMAUT Francis	Toulon (France)	01/09/2014	91	FRB
P DÍAZ LEÓN Fernando	Séville (Espagne)	28/08/2014	78	SMX
L DIJKSTRA Antoon (Antonius)	Wijchen (Pays-Bas)	29/04/2014	79	BEN
P DONATO CODEVILA Roberto	Montevideo (Uruguay)	10/03/2014	85	URU
L FABBRONI Attilio	Secondigliano (Italie)	05/04/2014	88	IME
P FRANCHI Remo	Rome (Italie)	22/01/2014	80	ICC
P FRANCI Gaetano	Turin (Italie)	03/01/2014	87	ICP
P FREML Josef	Ostrava (République Tchèque)	23/07/2014	86	CEP
L GALATI Angelo	Messine (Italie)	07/03/2014	75	ISI
P GALLO Attilio	Hong Kong (Chine)	11/02/2014	93	CIN
P GARCÍA MUÑOZ Francisco Javier	El Campello (Espagne)	23/02/2014	73	SVA
P GARCÍA RAMPÉREZ Ramón	La Havane (Cuba)	30/01/2014	67	ANT
P GARIGLIO Luigi	Turin (Italie)	09/09/2014	78	ICP
P GATTI Guido	Venise-Mestre (Italie)	05/01/2014	82	INE
L GHENO Raimondo	Brescia (Italie)	02/01/2014	97	ILE
P GIANI Arturo	Turin (Italie)	24/05/2014	87	ICP
P GOEMAERE Jaak	Kortrijk (Belgique)	01/01/2014	90	BEN
P GONZÁLEZ GARCÍA Miguel	Caracas (Venezuela)	15/03/2014	86	VEN
L GRAF José	Comodoro Rivadavia (Argentine)	08/05/2014	93	ARS
P GRASSL Friedrich	Klagenfurt (Autriche)	13/01/2014	74	AUS

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P GROPPPO Giuseppe	Rome (Italie)	03/02/2014	90	UPS
P HO Kuang-Ling Peter	Hong Kong (Chine)	31/03/2014	85	CIN
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
P HOFSTETTER Karl	Vöcklabruck (Autriche)	02/09/2014	78	AUS
P HOLZMANN Valentin	Santa Rosa (Argentine)	21/08/2014	89	ARS
P HUBLER Bernard	Mulhouse (France)	22/04/2014	73	FRB
P HUIJSDENS Ludovico	Bahía Blanca (Argentine)	21/03/2014	91	ARS
P IDOATE GORRIZ Jesús	Barcelone (Espagne)	05/09/2014	86	SMX
P JANIA Tadeusz	Cracovie (Pologne)	27/04/2014	85	PLS
P JEZIEŃSKI Stanisław	Łódź (Pologne)	17/06/2014	96	PLN
P JIMÉNEZ DIAZ Idefonso	Ávila (Espagne)	11/02/2014	53	SMA
P JIMÉNEZ ROJAS Mario Alberto	Bogotá (Colombie)	03/05/2014	84	COB
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
P JUNG Jean-Pierre	Paris (France)	29/04/2014	86	FRB
P KACZMARZYK Mieczysław	Cracovie (Pologne)	13/01/2014	78	PLS
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
P KADATHARA Francis	Tiruchy (Inde)	10/09/2014	67	INT
P KAROTEMPREL Sebastian	Shillong (Inde)	20/07/2014	82	INS
P KAWAI Tsuneo Paolo	Tokyo (Japon)	23/06/2014	68	GIA
P KENNEDY Christopher	Makati City (Philippines)	13/03/2014	67	FIN
P KENNY Thomas	Blanchardstown (Irlande)	12/04/2014	83	IRL
P KOPECKÝ Jaroslav	Litomyšl (République Tchèque)	21/08/2014	90	CEP
L LAMBRECHT Juan	Bahía Blanca (Argentine)	19/08/2014	88	ARS
P LANDONI Luigi	Asti (Italie)	16/04/2014	76	ICP
E LEADEN Guillermo	Buenos Aires (Argentine)	14/07/2014	100	—
<i>Fut Évêque pendant 38 ans dont 17 ans Auxiliaire de Buenos Aires</i>				
L LEE Aloysius	Hong Kong (Chine)	16/03/2014	80	CIN
P LIANG Vincent	Hong Kong (Chine)	15/07/2014	88	CIN
P LOMBARDI Domenico	Acquafredda (Italie)	05/08/2014	64	IME
P ŁUCZAK Henryk	Wrocław (Pologne)	18/06/2014	70	PLO
P MAFFEZZONI Francesco	Arese (Italie)	08/09/2014	78	ILE
P MANCINI Livio	Rome (Italie)	02/02/2014	87	ICC
P MANFREDONIA Taddeo	Salerno (Italie)	17/02/2014	87	IME
P MANISCALO Paul	San Francisco (U.S.A.)	12/08/2014	98	SUO
P MANZANO GÓMEZ Julio	Arévalo (Espagne)	30/08/2014	76	SSM
S MARDI Manuel	Guwahati (Inde)	24/03/2014	26	ING
P MATACONIS Richard	Rome (Italie)	21/01/2014	83	SUE
P MCGUIRE James	Farnham (Grande Bretagne)	02/03/2014	98	GBR
P MEHERS John	Siteki (Swaziland)	08/08/2014	80	AFM
P MELIS Carlo	Genzano di Roma (Italie)	10/03/2014	84	ICC
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
P MERINO URIÉN Nicolás	Madrid (Espagne)	07/07/2014	86	SSM
P MERRIMAN Joseph	Farnham (Grande Bretagne)	17/06/2014	84	GBR
P MIRANDA ESCAMILLA Jorge	San Salvador (El Salvador)	25/08/2014	86	CAM
P MO Ze Tsong Mathias	Yenora (Australie)	05/03/2014	83	AUL
L MURA Giuseppe	Rome (Italie)	19/05/2014	83	ICC
P NDRZEJUK Benedykt	Ślupsk (Pologne)	12/07/2014	77	PLN

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P NOBOA Virgilio	Riobamba (Équateur)	25/07/2014	80	ECU
P OLLIVRY Guy	Libreville (Gabon)	30/07/2014	88	ATE
P PAJTAJ Ivan	Zagreb (Croatie)	23/01/2014	60	CRO
P PALLIPARAMPIL Matthew	Calcutta (Inde)	24/06/2014	72	INC
P PANZIERA Mario	Campo Grande (Brésil)	18/08/2014	87	BCG
P PARENT Claude	Templeure (Belgique)	16/08/2014	85	FRB
P PARKES Bernard	Ince Blundell (Grande Bretagne)	08/04/2014	67	GBR
P PENDERS Lambert	Sint - Denijs - Westrem (Belgique)	19/06/2014	89	BEN
P PLAZA Jesús	Valencia (Venezuela)	15/02/2014	79	VEN
L PRACHIN PIEMSIRI Simn	Bangkok (Thaïlande)	06/02/2014	90	THA
P QUILICI Mario	São Paulo (Brésil)	21/07/2014	91	BSP
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
L RACCO Livio	Turin (Italie)	03/01/2014	90	ICP
P REJKERS Adriaan	Assel (Pays-Bas)	21/04/2014	102	BEN
P REIS Gutenberg (dos)	São Paulo (Brésil)	06/01/2014	83	BSP
P REPOVZ José Mario	Buenos Aires (Argentine)	20/04/2014	59	ARS
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
L RIBEIRO Jose	Dili (Timor Est)	06/04/2014	89	ITM
P RIESCO SANTOS Ismael	Salamanque (Espagne)	22/02/2014	82	SMA
P RODRÍGUEZ Alejandrino	Córdoba (Argentine)	17/03/2014	87	ARN
L RODRÍGUEZ OVELAR Cecilio	Yapacarái (Paraguay)	01/01/2014	83	PAR
P RODRÍGUEZ R. Juan Pablo	Bogotá (Colombie)	06/09/2014	77	COB
P ROGGIO Rafael	Córdoba (Argentine)	07/09/2014	91	ARN
P RUSSO (RIZZUTO) Giovanni	Palerne (Italie)	01/02/2014	78	ISI
P SAMUELE Orfeo	Altipiani di Arcinazzo (Italie)	01/08/2014	80	ICC
L SÁNCHEZ MORANTES Luis	Valencia (Venezuela)	15/02/2014	83	VEN
L SÁNCHEZ PÉREZ Victoriano	San Francisco de Macoris (République Dominicaine)	09/08/2014	76	ANT
P SAVAGE Robert	New York (U.S.A.)	23/05/2014	97	SUE
P SAVINO Giuseppe	Taranto (Italie)	10/02/2014	82	IME
L SCHOUTEN Kees	Huis ter Heide (Pays-Bas)	30/06/2014	84	BEN
P SERRUYS Victor	Etterbeek (Belgique)	14/04/2014	91	BEN
P SHUTKA (SUTKA) Ján	Cuenca (Équateur)	11/08/2014	83	ECU
P ŠILEIKA Stanislovas	Kaunas (Lituanie)	17/06/2014	95	ICP
P SOBRERO Giuseppe	Coacalco (Mexique)	10/01/2014	83	MEM
L SPAGGIARI Giovanni	Frascati (Italie)	29/01/2014	92	ICC
P STEFANI Giovanni	Rome (Italie)	21/01/2014	91	ICC
P STEFFAN Alphonse	Landser (France)	01/01/2014	92	FRB
P TARDIVO Giuseppe	Santiago (Chili)	01/07/2014	97	CIL
P TOPNO Joseph	Tezpur (Inde)	27/08/2014	95	ING
P TRAN Duc Dau Antonio	Ba Thon (Vietnam)	11/04/2014	64	VIE
P VACCARELLO Francesco	Lima (Pérou)	14/01/2014	83	PER
P VAN HAM Joseph	Embourg (Belgique)	21/01/2014	84	FRB
P VÁZQUEZ JULIO Alonso	Sevilla (Espagne)	24/05/2014	83	SSE
P VENUTI Vittorio	Venise-Mestre (Italie)	11/07/2014	94	INE
P VICENTE PINDADO José	Bilbao (Espagne)	23/07/2014	74	SSM
L VILLUVIRUTHIL Varkey	Calcutta (Inde)	12/06/2014	85	INC

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P VISALLI Antonino	Messine (Italie)	05/01/2014	90	ISI
P VITACCHIO Giancarlo	Santorso (Italie)	09/03/2014	93	INE
P VRECKO Augustin	Pétionville (Haïti)	10/03/2014	79	FRB
P WAŁEK Michał	Sokołów Podlaski (Pologne)	12/02/2014	87	PLE
P WEHINGER Klaus	Daun (Allemagne)	29/06/2014	88	GER
P WHITTLE Joseph	Naas (Irlande)	11/03/2014	94	IRL
P WIGGER Werner	Jünkerath (Allemagne)	02/06/2014	79	GER
P WITTBRODT Józef	Kraszewo (Pologne)	08/03/2014	79	PLE
P WÓJCIK Daniel	Jędrzychów (Pologne)	11/09/2014	79	PLO
P WÖSS Franz	Unterwaltersdorf (Autriche)	23/03/2014	73	AUS
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
P YUAN Sylvester	Hong Kong (Chine)	13/01/2014	81	CIN

